



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO
Domaine Sciences de la Société [DSS]
Mention Sociologie



Ecole Doctorale Sciences Humaines et Sociales [ED-SHS]

EAD-Rouages des Sociétés et Développement [EAD-ROSODEV]

LARIOT (Laboratoire de Recherche Interdisciplinaire sur les Organisations et le Travail)
ou LARICOCIS (Laboratoire de Recherche Interdisciplinaire sur la Cognition, la Culture et
l'Interaction Sociale)

MEMOIRE EN VUE D'OBTENTION DU DIPLOME
DE MASTER EN SOCIOLOGIE

« EDUCATION : CLE POUR LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL
DE L'ENFANT »
CAS DE L'ONG Hafa pour l'éducation
DES ENFANTS DEFAVORISES

Présenté par : RANDRIAMIFIDISOA Rovaniaina Hortencia

Président du Jury : Professeur RAJONSON François

Examineur : Docteur RAKOTOSON Philippe Victorien

Encadreur : Professeur ETIENNE Stéfano Raherimalala

Année Universitaire : 2015 - 2016

Date de soutenance : 28 Juin 2019

**« EDUCATION : CLE POUR LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL
DE L'ENFANT »
CAS DE L'ONG Hafa POUR L'EDUCATION
DES ENFANTS DEFAVORISES**

Remerciement

D'abord, je remercie DIEU de m'avoir encouragé et soutenu durant les étapes de mes cursus universitaires. Ses appuis moral, physique et matériel ont contribué dans la terminaison de ce mémoire de Master en Sociologie.

La réalisation de ce mémoire n'est rien également sans l'aide des personnes suivantes auxquelles j'adresse mes remerciements :

- Le Doyen de la Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie, pour l'administration de la Faculté, par laquelle les études dans chaque filière pouvant bien se dérouler.
- Le Responsable de la Mention Sociologie, Monsieur ETIENNE Stéfano Raherimalala, pour son apport dans la mise en marche de la présente recherche; et en tant qu'encadreur, pour ses directives, ses corrections en vue de l'amélioration de celle-là.
- Le Président du Jury, professeur RAJONSON François, pour avoir accepté de présider ce mémoire de recherche,
- L'examineur, Docteur RAKOTOSON Philippe Victorien, pour avoir apporté son intervention dans l'examen de ce mémoire.
- Les personnels enseignants du département sociologie, qui ont partagé leurs connaissances, leurs expériences pendant notre étude depuis le L1.
- Madame SARAHA Enintsoa Hasiniaina Rasolondraibe, Présidente de l'ONG HAFa, qui a accepté l'entreprise de cette étude au sein de son ONG.
- Mr RAZANAKOLONA Rivo, coordinateur de l'ONG HAFa, qui a répondu à des éventuelles questions durant la réalisation de ce mémoire, et dont la présence m'a beaucoup encouragé pendant la recherche.
- Tous les membres de l'ONG HAFa, auxquels celle-ci ne peut marcher sans leur intégration et intervention. Merci aux enseignants pour m'avoir répondu à toutes éventuelles questions.
- Mes parents, mon frère, ma famille qui m'ont soutenu moralement, physiquement et financièrement tout au long de mes études.
- Merci beaucoup à mes amis qui ont prié pour moi, et qui m'ont encouragé pour la concrétisation de ce mémoire.
- Et à tous les collègues de classe, pour leur soutien.

Merci beaucoup à tous et que Dieu vous bénisse !

GLOSSAIRE

- Apprentissage : Selon le dictionnaire Larousse, c'est la formation professionnelle, ou c'est le temps pendant lequel on est apprenti.
- Fratricie : Selon le dictionnaire Larousse, c'est l'ensemble des frères et sœurs d'une famille.
- La psychose : D'après le dictionnaire Larousse, c'est une maladie mentale caractérisée par la perte du contact avec la réalité
- La névrose : Selon Larousse, c'est une affection caractérisée par des troubles affectifs et émotionnels qui n'altèrent pas les fonctions intellectuelles. Le malade est conscient mais ne parvient pas à résoudre sa maladie.
- Modalité(s) : Ce sont les différentes formes que revêt la variable. Autrement dit, ce sont les différents types de réponses qu'il est possible d'obtenir suite à une question relative à l'enquête. Dans le cas de l'exemple précédent, les modalités sont : passable, assez bien, bien, très bien, honorable, très honorable, non réponse.
- Mode ou classe modale : C'est la modalité qui est la plus supérieure par rapport aux autres modalités
- Stoïcien : Selon le dictionnaire Larousse, ce mot est relatif du stoïcisme qui est une doctrine philosophique qui fait de la vertu le seul bonheur et prône l'indifférence à l'égard de la passion, du plaisir et de la douleur.
- Variable(s) : Ou également caractère, est la propriété des individus statistiques sous l'angle de laquelle ils sont étudiés. Exemple: On effectue une enquête portant sur la mention obtenue par chaque étudiant après la soutenance de leurs mémoires.

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Organigramme de l'ONG HAFA	14
---	----

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1	: Profil des enfants enquêtés suivant leurs classes, sexes et âges	1
Tableau n° 2	: Rapport entre les variables parents encore en vie et co-foyers de l'enfant enquêté	32
Tableau n° 3	: Rapport entre les variables personne(s) subvenant à l'éducation de l'enfant enquêté et leurs travaux par secteur	34
Tableau n° 4	: Possession ou non des consanguins par l'enfant enquêté.....	36
Tableau n° 5	: Matières préférées de l'enfant enquêté	37
Tableau n° 6	: Rapport entre les variables concentration de l'enfant dans la classe et sa perception des études	38
Tableau n° 7	: Rapport entre les variables motivation de l'enfant à poser des questions et sa perception des études	39
Tableau n° 8	: Rapport entre les variables motivation de l'enfant à répondre des questions et sa perception des études	40
Tableau n° 9	: Altruisme de l'enfant pendant les temps libres en absence de l'instructeur.	42
Tableau n° 10	: Altruisme de l'enfant pendant les temps libres en présence du professeur ..	44
Tableau n° 11	: Altruisme de l'enfant sur la participation à des excursions ou des voyages d'études	46
Tableau n° 12	: Altruisme de l'enfant sur sa relation avec les enfants pendant les voyages d'études	47
Tableau n° 13	: Altruisme de l'enfant sur sa relation avec les instructeurs pendant les excursions ou les voyages d'études	48
Tableau n° 14	: Temps préféré à l'ONG par l'enfant enquêté	49
Tableau n° 15	: Projection future de l'enfant enquêté.....	50
Tableau n° 16	: Rapport entre l'étude de l'enfant enquêté et le nombre de fois par jour qu'il a pour manger	51
Tableau n° 17	: Evolution des moyennes des enfants de la classe de 6ème	53
Tableau n° 18	: Evolution des moyennes des enfants de la classe de 5ème	54
Tableau n° 19	: Evolution des moyennes des enfants de la classe de 4ème	54
Tableau n° 20	: Evolution des moyennes des enfants de la classe de 3ème	55

ABBREVIATIONS ET ACRONYMES

AGR	: Activités Génératrices de Revenu
ASAMA	: Action Scolaire d'Appoint pour les Malgaches Adolescents
BPE	: Bureau Pour l'Emploi.
CEPE	: Certificat d'Etude Primaire Elémentaire
CFAE	: Commission de Formation des animateurs-Educateurs
CRAN	: Cours de Remise A Niveau
EVTR	: Enfants Vivant et Travaillant dans les Rues
HAFA	: Ensemble pour le développement (Hery Atambatra ho Fampanandrosoana)
JIDE	: Journée Internationale des Droits des Enfants
MENETP	: Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique et Professionnel
OMD	: Objectif de Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
OSC	: Organisation de la Société Civile
PFSCE	: Plate-Forme des Sociétés Civiles pour l'Enfance
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	: Partenaire Technique et Financier
RVM	: Réseau des Volontaires du Monde
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization)
UNICEF	: Fonds des Nations unies pour l'enfance (United Nations of International Children's Emergency Fund)

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

PARTIE I : PRESENTATION GENERALE DES CADRES D'ETUDE

Chapitre I : Présentation du terrain d'étude

Chapitre II : Matériels et méthodes de recherche

PARTIE II : RESULTATS DE L'ENQUETE

Chapitre III : Résultats quantitatifs de la recherche

Chapitre IV : Résultats qualitatifs de la recherche

PARTIE III : ANALYSES

Chapitre V : Problèmes – solutions - atouts sur l'éducation des enfants chez HAFA

Chapitre VI : Analyse prospective

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES MATIERES

ANNEXES

GLOSSAIRE

INTRODUCTION GENERALE

a) CONTEXTES INTERNATIONAL ET NATIONAL DE LA THEMATIQUE

❖ Contexte international de la thématique

« Dans notre monde, la connaissance apporte le pouvoir, et l'éducation y contribue. Elle fait partie intégrante de l'équation du développement. Elle possède une valeur intrinsèque – qui s'étend bien au-delà du domaine économique – qui pousse les gens à décider de leur propre destin. C'est pourquoi la possibilité de recevoir une éducation est essentielle au développement humain. » dit Helen Clark, Administrateur du PNUD et Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement, pendant la discussion lors du Forum mondial sur l'éducation 2015, qui s'est ouvert le 19 Mai 2015 à Incheon, en République de Corée. Vu la valeur intrinsèque que l'éducation apporte, elle occupe une place considérable dans le monde ; par conséquent, différentes organisations gouvernementales, intergouvernementales, non gouvernementales (ONG) et privées, optent pour sa mise en vigueur et sa promotion. Ainsi L'UNICEF, une organisation à but humanitaire de l'ONU, considérée comme porte parole des enfants dans le monde entier pour la protection de leurs droits fondamentaux, lesquels droits ont été adoptés en 1989 par l'Assemblée Générale de l'ONU par une convention des droits de l'enfant, et entre en vigueur en 1990. Parallèlement, l'UNESCO, une institution spécialisée de l'ONU qui se focalise sur l'éducation, créée le 16 Novembre 1945 à la suite des massacres de la seconde guerre mondiale. Aussi, l'OMD, qui a pour objectif d'éliminer la pauvreté en accordant à tous les enfants, filles et garçons partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

❖ Contexte national de la thématique

Madagascar procure également à l'éducation une place considérable. Ainsi, à part le gouvernement et les entités privées, bon nombre d'ONG sont fondées pour assurer la mise en place et la bonne concrétisation de l'éducation au niveau national.

L'ONG HAFA fait partie de ces ONG susdites. Elle a pour mission selon son statut, sur le plan global « *la contribution effective au développement intégré, individuel ou collectif, familial ou communautaire, local ou régional, national ou international, dans le respect absolu de l'équilibre, de l'éthique et de l'équité.* » et sur un plan spécifique, « *la participation active au développement socio-économique local, tout particulièrement à la base de la*

pyramide et en faveur des couches les plus défavorisées, les plus vulnérables, à travers les programmes ou activités cités ci-après, par exemple et de façon non exhaustive :... »¹

b) MOTIFS DU CHOIX DU SUJET

Le développement d'un pays dépend de la capacité intellectuelle et du niveau d'éducation de leurs citoyens, en particulier les dirigeants. En outre, la réussite d'une personne dans la vie a une relation avec son éducation et son développement personnel. Personnellement, en tant que jeune et futur parent, notre attention est portée sur la question comment rendre un enfant bien éduqué. Ensuite, en voyant les enfants circuler au sein des cités universitaires, vêtus de vêtements sales, mendier ou demander des riz cuits en échange de petits services tels que jeter les ordures, nous nous demandons sur leur avenir. Nous pensons qu'une bonne éducation peut les aider à mieux s'orienter dans la vie. Ainsi, l'adoption du thème de recherche: « Education : clé pour le développement personnel de l'enfant » Cas de l'ONG HAFA pour l'éducation des enfants défavorisés, nous permet d'avoir plus de connaissances, d'expériences sur l'éducation des enfants.

c) QUESTIONS DE DEPART

De part notre thème de recherche, les questions suivantes se posent. Premièrement, qu'est-ce que l'éducation? Deuxièmement, comment opte l'ONG HAFA pour l'éducation des enfants défavorisés qu'elle occupe? Et troisièmement, quel crédit peut-on accorder à l'éducation dispensée par l'ONG HAFA ?

d) OBJECTIF GLOBAL DE LA RECHERCHE

L'objectif global de notre étude est de connaître les méthodes pédagogiques pour le développement personnel des enfants défavorisés.

e) OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA RECHERCHE

Nous avons comme objectifs spécifiques, de connaître l'approche pédagogique adoptée par l'ONG HAFA pour l'éducation des enfants défavorisés, les effets de cette éducation, et enfin améliorer l'approche pédagogique.

f) ANNONCE DU PLAN

Notre recherche se subdivise ainsi, en trois parties. La première partie sera consacrée à la présentation générale du cadre d'étude ; la seconde, aux résultats de l'enquête ; et la troisième, aux analyses.

¹ Statut de l'ONG HAFA, art 7

PARTIE I

PRESENTATION GENERALE DU CADRE D'ETUDE

« *Le fait social est construit, conquis, constaté.* » selon Gaston Bachelard. Cette confirmation signifie que pour étudier un fait social, il y a un processus à suivre afin d'avoir un résultat fiable. Ainsi dans cette partie, nous allons élaborer notre présent travail en expliquant d'abord le thème de l'étude, ensuite en présentant la méthodologie de la recherche.

CHAPITRE I : EXPLICATION DU THEME DE L'ETUDE

Pour ce chapitre, nous allons tout d'abord expliquer les mots clés dans notre sujet de recherche ; et ensuite, présenter le terrain d'étude.

SECTION I : QUELQUES CONNAISSANCES SUR LE SUJET DE LA RECHERCHE

Notre thème de recherche se rapporte sur : « Education : clé pour le développement personnel de l'enfant » Cas de l'ONG HAFA.

Il nous est alors nécessaire de faire d'emblée une explication des mots clés de notre thème, pour mieux comprendre et explorer notre présente étude.

1- DEVELOPPEMENT PERSONNEL DE L'ENFANT

Selon Emmanuel Piquemal, ostéopathe à Perpignan en France, le développement personnel, en grosso modo, c'est « *une simplification de la philosophie, de la psychologie pour les adultes* ». Et la question se pose si on peut le rendre accessible aux enfants. Sa réponse est affirmative, puisque le but du développement personnel, c'est l'épanouissement, d'avoir une vie plus sereine et plus agréable, arriver à mieux se gérer et à mieux gérer les autres en cas de conflit, ce qui doit être appris dès l'enfance. Egalement, il permet d'améliorer notre rapport avec les autres. De plus, il dit qu'un enfant doit apprendre la vie d'adulte, même s'il doit avoir sa vie d'enfance, qu'il doit être maintenu dans ces relations-là. Il dit que c'est soutenu par un psychologue ou psychanalyste qui invite les gens de faire profiter à son enfant, avant d'aller se coucher, l'ambiance autour avec les enfants, les cousins, les frères, les sœurs, la famille, pour que l'enfant baigne dans cette stimulation du monde adulte autour de lui, puisque cela va lui tirer vers le haut. Par conséquent, le développement personnel est utile et pertinent pour les enfants à condition que ça se fasse toujours en équipe avec les adultes. De surcroît, il parle des trois grands piliers pour un développement équilibré de l'enfant. Premièrement, l'amour de sa famille, par les mots, le regard, les gestes de soutien lorsque l'enfant échoue à quelque chose. Deuxièmement, la présence physique et psychique des parents. En effet, la présence physique, c'est se consacrer des temps à l'enfant ; et la présence psychique, c'est de l'assister, faire des choses avec lui, etc. Ces deux premiers piliers constituent la base et nourrisse le troisième pilier qui est la clé du développement personnel et la confiance en soi de l'enfant, c'est l'autonomie, qui conduira à son bien-être.

D'après Albain, éducateur et fondateur de Petit Pousse, son rêve est que le développement personnel soit enseigné à l'école, en faire une matière à l'école pour que l'enfant apprenne la tolérance, la confiance en soi, les bases d'une bonne communication. Il aime que les enfants

apprennent non seulement des choses, mais qu'ils apprennent aussi à mieux se connaître et s'accepter.

Nous pouvons déduire de notre recherche quelques éléments du développement personnel suivants : la confiance en soi, le respect de soi-même et des autres, l'entraide et le partage, la valorisation de ses talents, l'audace, l'ouverture au monde et à la vie, l'audace de faire des erreurs et d'en tirer des apprentissages, l'estime de soi, l'acceptation de soi, etc. Quant à Albain, « *L'évolution d'un enfant entre 4 et 10 ans est cruciale. Sa personnalité se construit en partie, il développe de nouvelles croyances sur lui et le monde qui l'entoure. A cette période, les parents ou l'enseignant ont une vraie occasion de planter des graines positives chez l'enfant qui l'aideront plus tard à réussir et s'épanouir.* ». Il est alors très important que les proches de l'enfant l'aident et le soutiennent dans son développement personnel pour qu'il s'épanouisse individuellement et collectivement.

2- EDUCATION

2-1/ Définition de l'éducation

Etymologiquement, éducation vient du latin *educatio* qui veut dire mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain ou bien ces moyens eux-mêmes. Par analogie, éducation signifie également élevage, élève (des bestiaux, etc.). De surcroît, *educere* veut dire conduire un être non social à devenir social.

Parallèlement, l'éducation signifie l'apprentissage² et le développement des facultés physiques, intellectuelles et spirituelles, les moyens et le résultat de cette activité de développement. Ainsi, elle est le fait d'apprendre à l'individu des connaissances tant théoriques que pratiques pour le développement de sa personne. Elle est considérée comme étant un élément majeur pour le développement des personnes. C'est pourquoi nous assistons à un développement d'un droit à l'éducation pour tous.

Au cours de notre recherche, ici présente quelques types d'apprentissages :

❖ Le savoir, le savoir-faire, et le savoir-être :

En effet, le savoir correspond aux connaissances intellectuelles telles que l'observation, la lecture, l'écriture, les mathématiques, la connaissance de l'Homme et l'environnement, etc. Puis, le savoir-faire se rapporte à des compétences pratiques, à savoir l'exercice pratique d'une activité artisanale, artistique, domestique ou intellectuelle. Quant au savoir-être, il est conforme à l'état biologique, physique et psychique d'un individu, en quoi l'éducation cherche à aider la personne à atteindre l'état rationnel de l'être humain dont la santé, la

² Selon le dictionnaire Larousse, c'est la formation professionnelle, ou c'est le temps pendant lequel on est apprenti.

motivation, la confiance et la satisfaction des besoins naturels et psychiques de l'individu (joie, plaisir, liberté, perception, reconnaissance, sécurité, etc.).

❖ La taxonomie de Gagne

Les travaux de Robert Mills Gagne disent qu'on peut distinguer cinq grands types d'apprentissages. D'abord, les apprentissages moteurs qui constituent les savoirs-faire. Puis, les apprentissages verbaux et lexicaux qui correspondent aux savoirs tels que l'apprentissage de l'alphabet, des lettres, des chiffres et de l'orthographe des mots. Ensuite, les apprentissages conceptuels et catégoriels, ceux qui sont relatives à la compréhension, visant à faire comprendre et apprendre des concepts, des idées, des catégories d'objets à l'apprenant. Après, les apprentissages de stratégies de résolution de problèmes qui cherchent à apprendre comment résoudre une classe plus ou moins importante de problèmes, et ceux-ci peuvent passer par l'apprentissage d'algorithmes de résolution de problèmes, applicables dans certaines circonstances et à des apprentissages plus évolués. Et enfin, les apprentissages socio-émotionnels qui correspondent au savoir-être.

2-2/ Le rôle social de l'éducation

L'éducation a pour rôle de rendre social l'individu, de lui former à être apte de vivre dans la société. C'est la socialisation de la personne. Ce concept est constitué de deux types. D'une part, la socialisation primaire qui est fondée de la naissance jusqu'à l'adolescence. Elle est assurée par le groupe primaire de l'individu constitué par sa famille ou éventuellement ceux qui la remplacent, l'école, le groupe. D'autre part, la socialisation secondaire qui aide la personne à reconstruire son identité individuelle durant l'âge adulte jusqu'à la mort.

Ensuite, l'éducation est à faire face au déterminisme social dont les classes sociales sur les pauvres et les riches.

2-3/ Le rôle économique de l'éducation

D'abord, l'éducation est un instrument d'ascension sociale, permettant à l'enfant à se rehausser. En effet, être éduqué à l'école, c'est préparer à avoir un bon travail, à être apte et efficace dans la vie professionnelle et, si possible à créer une ou des carrières. Ainsi, l'exercice de l'éducation est en même temps l'exercice de lutte contre la pauvreté. Delà l'économie de l'éducation qui s'est développée à partir des années 1960, pour étudier l'influence de l'éducation sur le développement économique. En effet, *grâce à l'éducation, l'individu acquiert du capital humain*³, un grand investissement pour l'individu et pour leurs employeurs et plus généralement à la société.

³ Une théorie présentée en 1964 par Gary Becker

3- EDUCATION DE L'ENFANT

3-1/ L'enfant et le droit à l'éducation

Selon notre étude, l'enfant, c'est une personne moins de 18 ans, vulnérable c'est-à-dire petit et fragile donc dépendant de quelqu'un. De plus, il a des droits et des besoins.

Selon la Convention internationale des Droits de l'enfant, l'enfant est « *Toute personne de moins de 18 ans...* »⁴ et « *...a :les droits énumérés dans la Convention* »⁵. Puis, il a « *le droit à l'éducation* »⁶, et la même convention stipule les objectifs de l'éducation de l'enfant : « *L'éducation doit te permettre d'utiliser tes talents et tes aptitudes. Elle doit aussi t'aider à apprendre à vivre en paix, à protéger l'environnement et à respecter les autres personnes.* »⁷. La Convention ici présente stipule ainsi les 5 droits fondamentaux de l'enfant dont le droit à l'éducation en fait partie. Ainsi, *le droit à l'identité, le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit à la protection et le droit à la participation.*

Le droit de l'enfant à l'éducation est également introduit dans les dix principes des Droits de l'enfant selon la Déclaration des Droits de l'Enfant. Ce droit est écrit dans le cinquième principe qui stipule que l'enfant a « *Le droit à une éducation et à des soins spéciaux quand il est handicapé mentalement ou physiquement* », et au septième principe qui dit qu'il a « *Le droit à l'éducation gratuite et aux activités récréatives* ».

3-2/ L'éducation de l'enfant et l'école

Selon nos recherches, le but de l'éducation est de développer personnellement la personne, donc de l'enfant. L'école est un outil permettant d'assurer la bonne démarche de son éducation. Pour assurer un développement personnel de l'enfant, l'école ne doit se fonder seulement sur des bases de connaissances mais aussi sur des bases de développement de l'aptitude au bonheur. Elle doit tout faire pour atteindre son but de transmettre les connaissances, socialiser l'enfant et transformer un être immature en personne autonome, responsable et épanoui, capable de bien vivre avec les autres, conformément à son désir. Mais cela recommande à des conditions. Selon l'expérience, l'apprentissage réussit lorsque les élèves aiment ce qu'ils apprennent. Cela ne demande pas d'effort ni difficulté mais du courage d'étudier une discipline, de faire des exercices, de suivre un programme, d'accepter des contraintes. Egalement, l'instructeur doit aimer sa fonction, cet amour va être transmis au cœur des enfants, d'où la joie des enfants dans son apprentissage.

⁴ Convention Internationale des Droits de l'enfant, Article 1

⁵ Convention Internationale des Droits de l'enfant, Article 1

⁶ Convention Internationale de Droits de l'enfant, Article 28

⁷ Convention Internationale de Droits de l'enfant, Article 29

3-3/ L'éducation des enfants défavorisés

Les enfants défavorisés sont des enfants vulnérables ayant de la difficulté financière et relationnelle. Ils ont besoin de l'aide pour s'épanouir et avoir une vie décente. L'éducation est un moyen pour en faire face, pour qu'ils puissent se développer physiquement, moralement et spirituellement.

4- ONG

4-1/ Notion sur l'ONG

L'Organisation Non Gouvernementale ne doit pas être confondu avec Organisation intergouvernementale. En effet, une ONG est une entité à but non lucratif, d'intérêt public, qui ne relève ni de l'État, ni d'institutions internationales. Elle est volontariat et exerce des activités à but humanitaire ou à caractère caritatif, socio-économique, éducatif et culturel visant à faire bénéficier les non-membres et le public. Les activités sont entreprises d'une manière permanente et professionnelle.

Grâce à l'apport de la sociologie des organisations, les principaux critères définissant une ONG sont : le but non lucratif de son action, l'indépendance financière, l'indépendance politique et la notion d'intérêt public.

Les ONG sont régies par les textes suivantes : la LOI 96-O30 portant régime particulier des ONG⁸, le DECRET N°98-711 fixant les modalités d'application de la LOI 96-030, et l'ARRETE 11 087/98 relatif au registre d'immatriculation des ONG ».

4-2/ Ressemblance et différence entre ONG, Association et Plate-forme

D'abord, la ressemblance des trois entités est tenue sur le fait qu'elles sont constituées de groupements de personnes qui s'organisent pour exercer des activités non lucratives. ⁹Il mérite également de faire la différence entre ces trois entités. D'abord sur la structure, si les ONG doivent être se former de Conseil d'Administration composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Trésorier, d'un Conseiller et de Responsable d'audit ; les Associations ne se forment que d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Conseiller ; et les Plates-formes sont formées des ONG et des Associations de même activité, par exemple activité pour l'enfance ou pour l'environnement ou autres. Ensuite, sur l'exercice au sein de l'entité, les ONG peuvent créer des activités lucratives, faire des prestataires, des activités autres que stipulées dans son statut pour son propre financement.

⁸ Annexe N°1 : Dispositions de la Loi N°96/030 portant régime particulier des ONG à Madagascar

⁹ Selon les informations obtenues éventuellement de la part du responsable au sein de l'ONG Hafa lors de la recherche

4-3/ Quelques illustrations des ONG, des Associations et des Plates-formes à volet éducatif pour l'enfance à Madagascar (Antananarivo)¹⁰

- AEA ou Association Enfants Antananarivo : est une association d'enfants pour les enfants. Elle travaille sur l'égalité pour tous et la fraternité pour vivre en harmonie ; et aussi sur les moyens d'aider, de diverses façons, les plus touchés par la pauvreté ou la maladie.
- AES ou Association des Educateurs Spécialisées : est une classe internat pour les handicapés mentaux, en faisant parti exactement les enfants handicapés.
- FANORINA : est une Association qui a pour vocation d'accompagner les élèves à partir de la classe de 6^{ème} jusqu'en terminale. Elle a pour objectif à orienter ces enfants afin qu'ils puissent avoir un projet d'étude et projet professionnel précis.
- GRAINES DE BITUME : est une Association humanitaire visant à rendre viable les projets de vie d'enfants en situation de rue d'Antananarivo, en favorisant leur insertion sociale et en les accompagnant dans leurs scolarités et leurs formations professionnelles.
- GRANDIR DIGNEMENT : elle marche avec les enfants mineurs « condamnés par la loi » surtout les enfants emprisonnés à Madagascar. Son but est de soutenir ces enfants afin que tous les enfants se développent dignement quelque soit leurs passés et demeures.
- KOLO AINA : est une ONG qui s'intéresse à aider les familles réellement pauvres.
- KOZAMA ou Kolo Zaza Malagasy : est une ONG qui est constituée de quatre subdivisions dont l'atelier mère-enfant (0-2ans) pour un épanouissement partagé entre la mère et son enfant, le groupe enfant (3-4ans) pour un éveil de l'enfant qui permet aux enfants présentant des retards de développement de reprendre le chemin de l'école et de vivre une scolarité normale, le préscolaire (4-6ans) pour le développement de l'enfant et l'accès à la scolarisation en luttant contre les inégalités, et enfin le soutien scolaire (6-12ans) pour l'accès, la rétention et la réussite scolaire.
- ONG MANDA : elle agit pour les enfants en situation de rue à Antananarivo. Elle est composée de quatre catégories d'activités dont l'assistance sociale et médicale, l'éducation appropriée, la spécialisation professionnelle facilitant une insertion

¹⁰ Suivant des informations octroyées lors d'une exposition faite par l'Organisation de la Société Civile à Madagascar, et pendant l'exposition réalisée par la Plate Forme des Sociétés Civiles pour l'Enfance du mois de Novembre 2018

progressive dans le milieu du travail en artisanat, et l'accompagnement familial sur le plan socio-économique.

- ONGD YAMUNA/ ONG TSINJO (Centre Educatif Mandrosoa) : elle a pour rôle la protection des enfants mineurs et les jeunes vivant dans une pauvreté profonde. Sur ce, elle donne pour ces enfants et ces jeunes la possibilité d'aller à l'école, de manger tous les jours, d'acquérir des soins et des médicaments, de payer leur loyer, de s'héberger dans une maison sociale pendant un temps déterminé afin de leur aider à avoir une indépendance.
- PFSCE ou Plate Forme des Sociétés Civiles pour l'Enfance : est une organisation à but non lucratif dédiée à la cause de l'enfance à Madagascar. Elle a pour missions de favoriser la collaboration entre les acteurs de la protection de l'enfance de la région d'Analamanga, de renforcer les capacités des acteurs de la société civile et leur complémentarité, d'influencer les orientations stratégiques publiques et privées, de promouvoir les droits de l'enfant.
- ZARA AINA : est une ONG ayant pour programme vocationnel l'éducation et le stage professionnel dont les bénéficiaires sont les étudiants issus du cursus artistique de trois ans au sein du Centre Zara Aina. L'éducation sociale au niveau de ce centre consiste à préparer les étudiants à affronter le monde professionnel.

SECTION II : LE TERRAIN D'ETUDE : L'ONG HABA

Notre recherche est effectuée au sein de l'ONG HABA que nous allons présenter brièvement dans cette section.

1- HISTORIQUE

L'ONG HABA ou Hery Atambatra ho Fampanandrosoana était auparavant une Association à but non lucratif œuvrant dans le secteur de l'agriculture et de l'environnement. Vu le contexte actuel tel que l'abondance des actes de banditisme, les violences et la difficulté de mettre en œuvre des projets de développement qui sont causés par l'augmentation sans cesse des enfants et jeunes non scolarisés ou déscolarisés, l'ONG HABA a élargi son activité et a commencé à travailler dans le domaine de l'éducation et de la santé nutritionnelle depuis l'année 2013. Cette année, l'ONG touche deux régions telles que Analamanga et Haute Matsiatra dans le cadre du projet A.I.D.E HABA ou **Appui, Insertion** (scolaire, sociale et professionnelle), **Développement des Enfants**.

Elle est siégée au Lot près VS 6G Antsahamamy Antananarivo 101, et a 2 lieux d'activité. Pour la Région Analamanga, les activités sont basées surtout dans 5 fokontany du 2^{ème} arrondissement à savoir Ambolokandrina, Ambohipo, Andohanimandrozeza Ambanidia et Tsiadana. Quant à la Région Haute Matsiatra, les activités se déroulent dans le Fokontany Safata, Alakamisy Ambohimaha.

2- LES CIBLES

Les cibles de l'ONG HAFA sont les enfants et jeunes non scolarisés, déscolarisés et en situation de handicap, issus des familles vulnérables dans les Régions Analamanga et Haute Matsiatra.

Pour la Région Analamanga, autre que les cibles suscitées, dans le cadre du projet : «**La réponse et la prévention de l'exploitation et de la violence faites aux enfants sont améliorées dans la région Analamanga**», en partenariat avec La Direction Régionale De La Population, De La Protection Sociale Et De La Promotion De La Femme Analamanga et l'UNICEF, l'ONG prend en charge en particulier les enfants vivant et travaillant dans les rues (EVTR) à Antananarivo.

3- OBJECTIF ET ACTIVITES DE L'ONG HAFA

L'ONG HAFA a pour objectif « d'améliorer l'accès à l'éducation des enfants et jeunes vulnérables et en situation de handicap issus des familles défavorisées »

En effet, l'activité au sein de l'ONG HAFA est divisée en trois volets :

- **Volet insertion scolaire** : pour les enfants en âge scolaire, non scolarisés ou déscolarisés et voulant continuer leurs études. L'ONG fait l'alphabétisation et le CRAN ou cours de remise à niveau, en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale.
- **Volet insertion professionnelle** : pour les jeunes de 17 ans et plus, en âge de travailler et à la recherche d'emploi, l'ONG fait la préparation à la formation professionnelle et l'insertion professionnelle, en partenariat avec le BPE ou le Bureau pour l'emploi.
- **Volet insertion sociale** : cela concerne surtout l'accompagnement familial et l'intégration au niveau de la société. L'ONG organise des ateliers de l'éducation parentale et renforcement de capacité pour les parents. Il s'agit de l'école des parents qui assure le développement personnel et le changement de comportement des parents vis-à-vis de l'importance de l'éducation de leurs enfants et leur responsabilité à assurer une vie meilleure pour leur famille. L'ONG organise en outre des séances de formation sur l'Activité Génératrice de Revenu (AGR) pour les parents et les jeunes.

Pour mener à merveille ses activités, L'ONG est en partenariat avec autres entités ou organismes tels que Le MENETP¹¹, le PFSCE¹², l'ONG RVM¹³, l'UNICEF et les animateurs et éducateurs bénévoles. Les partenaires techniques assurent le renforcement de compétences de l'équipe de l'ONG HAFA. Les éducateurs et les animateurs travaillent directement sur la mise en œuvre du projet dans le centre.

Puisque la procuration de savoirs et de connaissances est une base fondamentale pour le développement de l'enfant, l'ONG HAFA a mis en place un centre appelé HAFA AIDE pour la scolarisation des enfants dès la classe préscolaire jusqu'à la terminale. Il y a aussi des classes spéciales pour les enfants et jeunes non scolarisés de 11 à 20ans. Ce sont dans les classes ASAMA et ALPHA où les enfants et jeunes apprennent à lire, à écrire et à compter. La classe ALPHA dure en moyenne 4mois par niveau et contient 2 niveaux. Quant à la classe ASAMA, elle dure 12 mois au minimum. Les élèves de cette classe pourront faire l'examen CEPE¹⁴ à la fin de leur formation.

Pour les enfants déscolarisés, l'ONG organise le CRAN ou Cours de remise à niveau qui dure au minimum 3 mois avant leur insertion scolaire dans la classe qui leur convient après le test de niveau. Cette catégorie de classe demande des enseignants bien formés et bien expérimentés en la matière parce qu'il s'agit d'une classe multigrade regroupant des apprenants de différent niveau d'étude.

¹¹ Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique et Professionnel

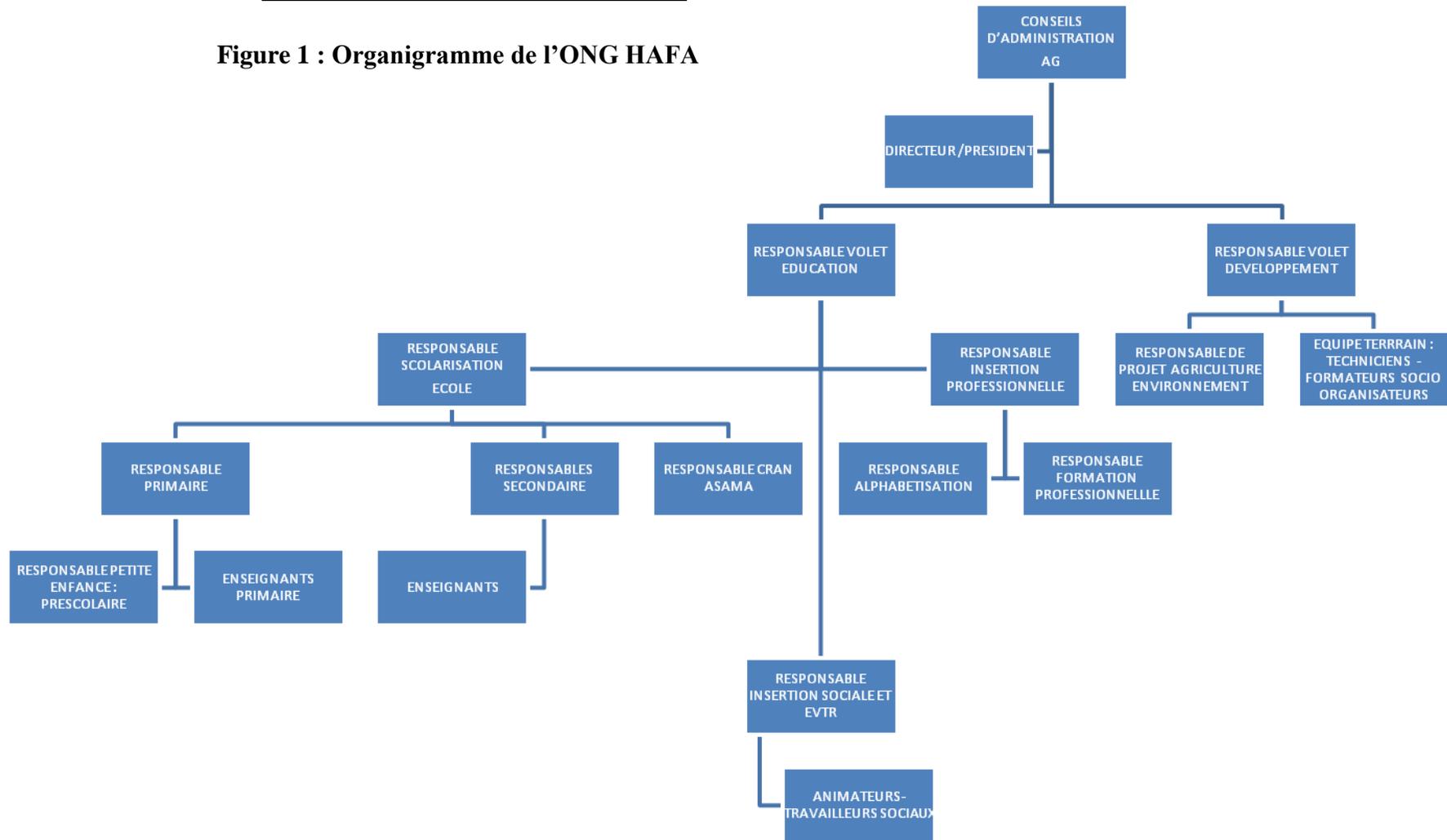
¹² Plateforme des sociétés civiles pour l'enfance

¹³ Réseau des volontaires du Monde

¹⁴ Certificat d'Etude Primaire Elémentaire

4- ORGANIGRAMME DE L'ONG HAFA

Figure 1 : Organigramme de l'ONG HAFA



Conclusion partielle

Ce premier chapitre de notre étude a éclairci les mots clés de notre thème de recherche et le terrain d'étude. Nous avons vu dans la section I quelques notions sur le développement personnel de l'enfant, l'éducation, et l'ONG ; et dans la section II la présentation du terrain d'étude. Dans le chapitre suivant, nous allons étaler les matériels et les méthodes pour bien mener notre investigation.

CHAPITRE II : MATERIELS ET METHODES DE RECHERCHE

Les matériels et les méthodes de recherche sont des outils utilisés pour bien mener une étude. Nous allons présenter ci-après la méthodologie de recherche et la problématisation dans laquelle nous poserons la problématique et les hypothèses de cette dernière.

SECTION I : METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Dans cette section, nous allons présenter comment nous allons élaborer et exécuter notre recherche.

1- APERÇU METHODOLOGIQUE ET TECHNIQUE

1-1/ Méthodes de recherche :

❖ Les méthodes qualitatives :

- La documentation : Celle-ci est selon HAMON, J-F, *la littérature scientifique relative à un sujet d'étude* dans le but de *construire une problématique et une ou plusieurs hypothèses*. Sur ce, la documentation sur notre sujet de recherche qu'est l'éducation des enfants a aidé à avoir des connaissances sur le sujet, à fixer le thème de recherche et à choisir la méthodologie à adopter. De surcroit, elle a été une source d'une orientation et d'inspiration vers la construction de notre problématique et également dans l'élaboration de quelques hypothèses. Sur ce, nous avons entrepris la documentation sur internet et des ouvrages concernant notre sujet de recherche « Education des enfants ». Nous avons également effectué la documentation sur des cours en sociologie se rapportant au même sujet de recherche et à la méthodologie de recherche.

- L'entretien semi-directif ou entretien guidé: Ce type d'entretien n'est ni entièrement ouvert, ni entièrement fermé. En effet, l'interviewer élabore quelques questions à poser aux

personnes à entretenir en guise de points de repères, mais aussi pour recentrer le sujet sur le thème de l'entrevue. Le but est d'inciter l'enquêté(e) à parler ouvertement selon le guide d'entretien. Nous avons établi les questions de notre entretien semi-directif à partir de notre objectif global et spécifiques de recherche. Ces questions sont adressées à quelques personnels de l'ONG HAFA.

- L'entretien directif : Ici, l'enquête est constituée de réponse à des questions ouvertes ou fermées ou les deux, préparées à l'avance et planifiées/ structurées dans un ordre précis. Pour notre recherche, nous avons organisé l'entretien directif pour les instructeurs de l'ONG et les parents des enfants. La finalité est toujours de recueillir des informations plus que possible.

- L'observation simple ou l'observation non participante : C'est une méthode de recherche à quoi l'observateur constate les faits sans entrer en interaction avec l'observé ou les observés. Cela nous a servi de voir et de conserver certains faits au sein de l'ONG, tels que le dialogue personnel des responsables de l'ONG avec un parent, ou d'une convocation personnelle d'un parent sur la question de l'éducation de son enfant à l'ONG. Ce qui nous a permis de voir comment se déroule l'éducation à l'ONG.

- L'observation participante : C'est une méthode à laquelle le chercheur n'observe pas tout simplement mais participe en même temps à des activités qui existent sur le terrain d'étude. Cela consiste à mieux comprendre la situation vécu sur le milieu, donc d'avoir des données d'investigation plus fiables et précises. Durant notre stage, nous avons participé à des activités au sein de l'ONG telles que l'assistance à quelques formations organisées par des Plates Formes des Sociétés civiles. Nous avons également pris part à deux expositions que l'ONG HAFA a effectué, l'une avec l'OSC au début de l'année 2018 ; et l'autre au mois de novembre 2018 avec les membres de la PFSCCE à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Enfants ou JIDE. De plus, nous avons exécuté une enquête que l'ONG a réalisée auprès des enfants vulnérables au mois de mai et de juin 2018 pour une fin de projet d'éducation¹⁵. De surcroit, nous étions actifs aux activités éducatrices des enfants de l'ONG réalisées avec les bénévoles scouts français les « Compote » au mois de mai et juin 2018¹⁶. Cela va beaucoup nous aider à s'introduire plus profond dans notre milieu de recherche, pouvant donc nous assurer à avoir des informations plus éclaircies. A préciser que dans l'utilisation de cette méthode, afin d'assurer l'objectivité de la recherche, il faut écarter toute intégration aveugle dans la participation sur le terrain. C'est afin de retirer toute subjectivité

¹⁵ Annexe N°2 : Photos prises à l'ONG HAFA

¹⁶ Annexe N°2 : Photos prises à l'ONG HAFA

encrée d'opinions ; de sentiments, de jugements et de préjugés. En effet, l'objectivité est le vrai caractère d'une bonne recherche scientifique.

- Le focus groupe : Ici, l'enquête est réalisée auprès d'un micro-groupe composé de 6 à 10 personnes, et l'avantage est que les enquêtés s'expriment librement. Pour notre cas, nous avons effectué un focus groupe auprès de sept (7) personnes qui sont des enseignants au sein de l'ONG. Cela nous a servi d'avoir plus d'éclaircissements sur certains points dans notre recherche.

❖ Les méthodes quantitatives :

- L'enquête par questionnaire : Celle-ci est inspirée de HAMON, J-F, op cit p 48 et BERTHIER, N., 2000, op. cit, p 67-90. En effet, *le terme de questionnaire renvoie à la notion de communication sous forme de questions écrites*. Nous nous en servons pour collecter plus que possible tous les renseignements et informations auprès de notre population d'enquête. Celle-ci donc sera adressée aux enfants éduqués au sein de l'ONG HAFA suivant notre choix de l'échantillonnage.

1-2/ Types de recherche :

❖ Recherche évaluative : Ce type de recherche est inspiré de HAMON, J-F. Le but est *d'évaluer les effets d'une politique ou d'un plan d'action mis en place quelques temps auparavant*. Sur ce, nous allons faire une évaluation sur les projets d'éducation mis en place par l'ONG HAFA.

❖ Recherche de terrain : Inspiré toujours de HAMON, J-F, c'est un type de recherche qui ne vise pas à énoncer de lois, mais débouche sur des *lois applicables immédiatement dans un contexte donné et sur des individus possédant certaines caractéristiques spécifiées*. De part ce type de recherche, nous allons énoncer et apporter des solutions, des suggestions et des recommandations sur une ou certaines situations au sein de l'ONG qui font appel à des soutiens et des renforts.

❖ Recherche-action : Selon encore HAMON, J-F, ce type de recherche a pour objet la *compréhension d'une situation au travers des représentations qu'en ont les acteurs* c'est-à-dire les perceptions sociales. Il est en outre, une démarche collective introduisant à la fois, une *stratégie de recherche et d'action* ; réalisé dans une *collaboration* et une *concertation* entre les chercheurs et les acteurs ; tracé pour *une action de changement social* ; entretenu pour produire *une meilleure connaissance* afin d'en déduire des *acquis susceptibles d'être généralisés*. Ainsi, nous allons fructifier cette recherche, en accordant de l'assistance à l'ONG HAFA bien évidemment et également au niveau des autres organismes, non seulement

à ceux qui s'ouvrent dans l'éducation des enfants mais aussi dans des autres sujets comme jeunes ou parents ou autres.

1-3/ Types de situation :

❖ Naturelle : Ici, le recueil d'informations est effectué dans le cadre naturel de vie des personnes étudiées. En effet, pendant notre investigation sur le terrain, nous avons vécu quelque fois avec les personnels de l'ONG et leurs enfants. Ceci a été effectué lors de l'heure du travail des instructeurs au sein de l'ONG, pendant quelques cantines du midi avec eux, lors d'une exposition que l'ONG a participé avec l'OSC au « Lapan'ny Tanana » Antananarivo au début de l'année 2018 et une autre avec les organismes membres de la PFSCE au mois de novembre 2018 au moment de la Journée Internationale des Droits des Enfants ou JIDE, et pendant la visite éducative des enfants de l'ONG réalisée par les bénévoles scouts français qui sont les « Compote » au mois de mai et juin 2018. Ce type de situation nous permet d'assurer la réalité de notre recherche.

1-4/ Type d'échantillonnage :

Pour l'échantillonnage de notre population d'enquête, nous avons choisi le type d'échantillonnage probabiliste en choisissant les individus à enquêter par grappes, c'est à dire choisir la grappe mais dans un choix raisonné, et enquêter tous les individus la constituant. Nos grappes choisies sont celles des enfants de la classe secondaire : 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

1-5/ Population d'enquête :

Notre population d'enquête, selon ce qu'est dit auparavant, ce sont les enfants de la classe de secondaire, ceux de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. Si l'enfant est selon la Convention internationale des Droits de l'enfant, « *Toute personne de moins de 18 ans...* », afin de faciliter notre étude, nous supposerons que les enfants de ces classes sont tous des enfants ; de plus, la majorité d'entre eux ont l'âge convenu par ladite Convention, seulement quelques uns n'ont pas l'âge défini. Au total, notre population d'enquête est de 56 enfants dans les quatre classes en question.

1-6/ Types d'analyse :

❖ Qualitative : C'est une analyse des informations et des renseignements qui n'ont pas qualité de chiffres. Elle est réalisée par l'étude des corpus que ce soit iconique, soit scriptural, soit archivistique, soit discursif, etc. Pour notre cas, nous allons étudier celui des discussions qui se sont déroulées lors de notre enquête.

❖ Quantitative : C'est une analyse des informations et renseignements qui ont qualité de chiffres. Elle est concrétisée à partir des méthodes factorielle, corrélacionnelle, de

Khi2, de données statistiques, etc. Pour notre cas, nous allons utiliser quelques méthodes statistiques telles que le pourcentage et le mode.

1-7/ Limites de la recherche :

Premièrement, la présente recherche est établie sur une année scolaire. Nous ne pouvons ainsi reconnaître les états des enfants enquêtés après cette année en question. Il est recommandé alors de réaliser une étude fondée sur deux ou plusieurs années scolaires afin de suivre la vie éducative de chaque enfant étudié. Deuxièmement, sur l'âge de la population d'enquête, il y a quelques personnes qui n'ont pas l'âge défini par la Convention pour être classées « enfant » (moins de 18 ans). Mais pour faciliter notre étude, nous ne les avons pas exclus de notre population d'enquête, mais nous les avons supposés comme « enfants ». Troisièmement, nous n'avons pas pu dépouiller les moyennes des enfants enquêtés mais celles de tous les enfants au niveau secondaire. Enfin, la limite se repose sur les chiffres statistiques. En effet, il y a des réponses de part notre questionnaire que nous avons supposées comme nulles afin de mieux diriger le travail.

2- THEORICO-CONCEPTUELLE

2-1/ Les approches sociologiques :

❖ Le fonctionnalisme : C'est un courant de pensée d'origine anthropologique qui s'est imposé en Grande Bretagne au début des années trente, suite aux œuvres de MALINOWSKI B. et RADCLIFFE-BROWN A.R. Le fonctionnalisme considère une société comme un système constitué de plusieurs éléments détenant chacun sa fonction et qui sont interdépendants. Et si un élément n'effectue pas sa fonction ou qui s'exclue de la société, il y a dysfonctionnement de la société. Sur ce, la coaction des membres de l'ONG, des parents et des enfants est bien plus importante pour coopérer une réussite dans l'éducation des enfants, et s'il y a une ou des individus qui n'y adhèrent point, cela pourra corrompre l'éducation de ces enfants. Ceci mérite d'être vérifié dans notre recherche sur le terrain.

❖ L'holisme : C'est un courant de pensée qui consacre l'influence du tout sur la partie, de la société sur l'individu. Ce courant de pensée va nous permettre de voir l'influence de l'environnement de l'ONG sur l'enfant, où la discipline constitue les principes qui cadrent le déroulement de l'éducation. Ce courant de pensée va donc nous servir d'observation du monde auquel l'enfant est éduqué et à sortir des analyses s'il suit la société de l'ONG ou la nie.

❖ L'interactionnisme : C'est un courant de pensée qui met en exergue l'interaction ou la relation entre les individus au sein d'une société donnée. Nous allons utiliser ce courant de pensée dans notre étude sur les interactions entre membres de l'ONG-parents-enfants, puisque cela contribue considérablement à la réussite ou non à l'éducation de l'enfant.

❖ Altruisme : C'est un concept utilisé par Durkheim, qui veut dire l'amour de la collectivité. Ceci sera étudié sur les enfants dans notre enquête.

❖ Capital culturel : C'est un concept sociologique adopté par Pierre Bourdieu et Jean Claude Passeron. Il signifie l'ensemble des ressources culturelles dont dispose un individu. Nous nous en servons dans nos explications dans la présente étude.

❖ Les « classes sociales » chez Marx : Dans la société, chez Marx, les membres sont divisés en plusieurs couches sociales, déterminées par leur position devant les moyens de production, leur rôle vis-à-vis de la production, leur part de profit, et la conscience de classe¹⁷. En effet, les enfants accueillis chez HAFA sont déterminés par une classe sociale. Ce sont des enfants issus des familles vulnérables. Le concept ici présent nous sera donc bien utile dans notre analyse sur l'éducation de ces enfants.

❖ Le déterminisme social : C'est un concept sociologique qui formule l'hypothèse de la primauté de la société sur les comportements individuels. Sur ce, l'individu n'est pas réellement libre d'agir mais il est contraint par la société. Nous allons utiliser ce concept dans nos explications sur ce que les enfants défavorisés représentent pour la société dans l'éducation et comment font-ils pour faire face à cela.

❖ Inégalité des chances et décisions individuelles : Ce sont des concepts optés par Boudon. Il explique d'une part qu'il y a les phénomènes d'inégalité devant l'enseignement dans les sociétés occidentales du fait des inégalités sociales, que le retard tend à être plus fréquent à mesure que le statut social est plus bas. D'autre part, les décisions individuelles affectées par cette position sociale accentuent les inégalités. Nous utiliserons ces concepts pour expliquer les inégalités dans l'enseignement des enfants de l'ONG HAFA.

❖ Norme et valeur : Ce sont des concepts sociologiques, la norme c'est la règle de conduite ; et la valeur c'est la considération donnée à une personne ou à un lieu ou à une chose. Nous allons user ces deux concepts dans notre étude puisque l'ONG HAFA a également ses propres normes et valeurs.

¹⁷ C'est la conscience en commun d'une classe sociale. Tel est par exemple les normes et valeurs d'une classe sociale qui dictent la pensée de chaque membre.

❖ La psychologie de l'enfant : La psychologie est une étude scientifique des faits psychiques dont les sentiments, les idées, les comportements. Ainsi, la psychologie de l'enfant est une étude qui observe scientifiquement l'enfant dans ses sentiments, ses idées et ses comportements afin de mieux le connaître. Nous avons besoin de cette discipline dans notre recherche, afin de mieux connaître l'enfant, dans le sens de l'aider dans sa situation.

❖ La socialisation : C'est un processus auquel un individu apprend à vivre en société, en inculquant les normes et valeurs de celle-ci. Elle est de deux types, la socialisation primaire pendant l'enfance et l'adolescence ; et la socialisation secondaire qui se poursuit tout au long de la vie. Ce concept va nous servir d'explication de l'éducation de l'enfant chez HAFA.

2-2/ Revue de la littérature

Pour notre revue de la littérature, nous avons choisi un œuvre d'Emile DURKHEIM : Emile DURKHEIM, *Education morale (1902-1903)*, Edition électronique réalisée par Jean Marie Tremblay, Professeur de Sociologie au Cégep de Chicoutimi, Collection « Les classiques des sciences sociales ». Avant de faire un résumé de ce livre, nous allons d'abord présenter une brève biographie de l'auteur.

❖ Biographie d'Emile Durkheim

Emile DURKHEIM est un sociologue reconnu dans le monde de la science humaine. Il est né en 1858 et mort en 1917. Sortant l'Ecole Normale Supérieure, il enseigne le droit et la philosophie avant d'entreprendre la rédaction d'ouvrages de sociologie, puis d'enseigner cette matière nouvelle à Bordeaux, ensuite à la Sorbonne à partir de 1902. Il est considéré comme le fondateur de la sociologie moderne pour avoir réussi à associer la théorie et la recherche empirique. Ses ouvrages sont surtout marqués de la considération de la société comme étant une mère qui nourrit et élève son enfant. Les ouvrages qu'il a écrits sont les suivants : De la division du travail social (sa thèse, 1893), Règles de la méthode sociologique (1894), Le Suicide, étude de sociologie (1897), Représentations individuelles et représentations collectives (1898), L'éducation morale (1903), Les formes élémentaires de la vie religieuse (1912), Education et Sociologie (1922), Sociologie et Philosophie (1925), l'Évolution pédagogique en France (1938), la Science sociale et l'Action (posthume, 1970).

❖ Résumé de l'ouvrage

D'emblée, le livre « L'éducation morale » d'Emile DURKHEIM nous apporte une solution au problème de l'éducation morale dans le système pédagogique traditionnel. Ainsi, l'éducation morale entièrement rationnelle, c'est-à-dire scientifique, qui se base sur la raison,

c'est une éducation laïque sans principes religieux. Elle sert trois éléments de la moralité : l'esprit de discipline, l'attachement aux groupes sociaux et l'autonomie de la volonté.

En effet, dans la première partie de l'ouvrage, Durkheim essaie d'expliquer les trois éléments de la moralité. D'abord, il est dit que l'esprit de discipline est un esprit qui accepte d'être dirigé par des règles dictant les conduites humaines. C'est parce que ces derniers ne peuvent pas vivre et agir pour l'infini car ils sont limités ; et donc, pour être heureux, ils doivent être bornés et avoir des buts dans chaque action afin de se sentir être nécessaire. Sur ce, la discipline a un caractère autoritaire, qu'elle puisse commander l'être humain.

Puis, l'attachement aux groupes sociaux, est le fait que l'homme s'attache à une ou plusieurs sociétés. C'est parce qu'il y a dans celle(s)-ci une partie de lui; qu'il ne peut vivre sans elle(s), il agit donc pour elle(s). La société n'est pas ici, l'ensemble des individus, mais un être supérieur à l'homme. En effet, dans la relation des hommes, il surgit des sentiments nouveaux, des idées nouvelles, qui ne se sont pas produits avec un individu quand il est seul. Choisir de vivre dans l'égoïsme est donc un empêchement à l'acquisition de la joie. Mais lorsqu'il vit pour la société, il peut être satisfait puisqu'il y a dans cela, une partie de lui. Ainsi, la morale ne peut être constituée sans société. C'est parce que la société dit, qu'il faut l'obéir, mais pas parce qu'on y a intérêt, ce qui n'est pas morale.

Et le troisième élément de la moralité, c'est l'autonomie de la volonté. Sur ce, l'autonomie est l'œuvre de la volonté raisonné. Quant à cela, les hommes sont répartis en deux : les uns font une chose parce qu'ils aiment celles-ci, que faire cela est bien ; et les autres font cela car c'est le devoir. En fait, ces deux concepts ne peuvent être séparés dans un individu, il y a toujours une parcelle ne serait-ce qu'une petite de l'un ou de l'autre dans l'un ou de l'autre. Il est dit alors que pour former un individu disciplinaire, il faut éveiller chez lui la foi dans un commun idéal accompagnée de justice, de solidarité ; il lui faut former d'abord l'âme, et la vie morale qui s'en résultera se règlera et se disciplinera, parce qu'elle n'était pas organisé du coup.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, nous voyons les réponses à la question comment constituer chez l'enfant les éléments de la moralité ? Sur ce, d'abord, pour former chez l'enfant l'esprit de discipline, il faut d'emblée connaître l'enfant, ce qui il est vraiment, et c'est la psychologie de l'enfant qui peut être servie à cela. En effet, il y a dans l'enfant deux éléments que l'éducateur peut employer pour constituer l'esprit moral de celui-ci, ce sont la très grande réceptivité de l'enfant à l'habitude et son extrême suggestibilité. Pour la première, l'éducateur peut utiliser celui-ci pour lui faire prendre le goût de la régularité ; et

pour le deuxième, l'éducateur peut employer ceci pour lui faire connaître le premier sentiment de ce qu'est l'autorité.

Puis, l'éducateur doit faire usage à une discipline, c'est la discipline scolaire. Sur ce, pour que la discipline ait certainement un sens pour les enfants, pour que celle-ci se présente pour eux comme une chose transcendante à eux qu'ils ne peuvent désobéir, c'est le maître qui doit être le premier à y avoir foi et à y respecter, et ce sont cette foi intérieure et ce respect interne qui seront facilement ressentis par l'enfant ; et que par là, l'enfant sentira vraiment la supériorité de la discipline par rapport à lui.

Ensuite, l'éducateur doit faire appel à la pénalité scolaire seulement lorsque celle-ci est nécessaire. Dans cette optique, une graduation pénale doit être faite, choisie et pratiquée avec soin par l'éducateur. En effet, sans la peine lorsque celle-ci est nécessaire, la discipline est dévalorisée ; et psychologiquement, en excès du plus haut degré de la peine, la discipline n'aura plus aucune valeur aux yeux de l'enfant. Dans un autre regard, si la peine est bien usée, elle joue un rôle moral, elle va dans le sens de réparer l'infraction faite par l'enfant, en lui faisant savoir que l'acte qu'il a commis est contraire à la norme établie dans la société.

Après, l'utilisation des récompenses par l'éducateur est notamment utilisée pour exciter l'intelligence de l'enfant, pas son caractère ou son cœur. C'est parce qu'être discipliné, être conforme à celle-ci est une question de liberté interne, et ceux qui y correspondent obtiennent déjà leur récompense intérieure. Aussi, si on l'accompagne de récompense, elle n'aura pas sa valeur sans que la personne en question n'ait pas eue sa récompense du fait qu'elle a respecté la discipline. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas de code des récompenses, mais au contraire, il y a le code pénal. Et la récompense et le code pénal existent pour la valorisation de la discipline.

De surcroît, l'éducateur doit inculquer à l'enfant l'amour de la société. Sur ce, il doit expliquer à l'enfant la société dont il fait partie, lui éclaircir son entourage et les personnes autour de lui. C'est afin qu'il puisse un jour savoir faire la distinction de tout dans la société si vaste qu'il doit concourir. En effet, l'inculcation à l'enfant l'amour de la collectivité est très indispensable, c'est l'idée d'altruisme, distincte de celle d'égoïsme. Cela est réussi à partir de l'idée de l'exercice, la répétitivité, et la manière de faire vivre à l'enfant la société telle qu'elle est vraiment, en enveloppant tout cela avec un sentiment de joie chaleureuse.

De plus, l'école est un instrument considérable dans son rôle éducatif. C'est une association extra-domestique, où l'enfant peut se développer à une société autre que celle de la famille, où il peut s'associer à des personnes autres que lui. C'est une société unissant les enfants de même promotion, c'est-à-dire qui ont presque le même âge. C'est le maître qui

dirige la classe dans l'école. Il doit tout faire pour mettre en place la solidarité de la classe collective, y faire circuler des idées justes et à faire disparaître les idées mauvaises, et faire que chaque acte moral dans cette vie collective soit mémorisé par des récits par exemple, que ceci ne soit pas passagère mais reste dans la conscience des enfants. Egalement, l'éducateur doit utiliser consciencieusement la responsabilité individuelle et la responsabilité collective en cas d'existence d'infraction. La responsabilité individuelle est imputée à l'individu responsable. Cependant, la responsabilité collective est à appliquer lorsque l'éducateur ne connaît pas l'agent d'infraction alors que laisser une faute impunie est chose grave et punir un innocent est cruel. Comme il y a la responsabilité collective, il y a également la récompense collective et la privation de celle-ci ne manque pas. En effet, la privation des récompenses collectives constitue la meilleure sanction à des délits dont les agents sont anonymes. Cela est pour éveiller à l'enfant le sens de la solidarité du groupe. Dans la même option, les enseignants doivent toujours maintenir la continuité scolaire, en poursuivant les relations qu'ils ont acquises avec les enfants qu'ils ont éduqués dans les classes précédentes, ce qui est bien pour l'enfant. Parallèlement à cela, l'école doit être une société où l'on fait face à la continuité des actions des maîtres lorsqu'il y a diversité d'enseignants. C'est le directeur de l'école qui présente cet esprit aux enseignants, tout comme le maître présente l'esprit à la classe. En effet, cette diversité d'enseignants est la plus soutenable que la singularité d'un enseignant. C'est pour empêcher l'influence compressive de ce dernier sur l'individualité de l'enfant.

Aussi, pour la question, sur quoi l'éducateur va enseigner à l'enfant à l'école? La réponse est caractérisée sur l'enseignement des trois disciplines. Premièrement, les sciences donnent des connaissances sur les êtres et les choses, elles font connaître leur complexité. Sur ce, l'enfant doit être protégé du rationalisme simpliste, qui ne regarde les êtres et les choses qu'à partir d'une vision simple. L'enseignement des sciences sert donc à former l'enfant à faire des analyses plus approfondies des choses. Regarder le monde dans sa complexité ne veut pas dire, chercher le point de départ de toute confusion qui est en nous à cause de cette complexité, ou savoir où se heurtera la science, mais avoir un esprit d'analyse dans le regard des choses. Deuxièmement, la culture esthétique est un art qui nous détourne de la vie réelle. Inversement, la morale, elle nous fait voir et vivre la vie réelle. L'art ne sert donc pas à former le caractère moral. Mais les deux trouvent leur ressemblance dans le fait qu'ils représentent un détachement de soi. Et enfin, puisqu'il fallait inculquer à l'enfant l'amour de la collectivité, l'enseignement historique est un bon moyen pour partager à l'enfant ce qu'est la société, ce

qu'elle vit, sur les rapports de ses membres, ce que l'enfant représente dans l'histoire de relation des hommes entre eux.

SECTION II : PROBLEMATIQUE

La problématique, c'est la question centre d'une recherche. Ici, nous allons voir sur quelle question fondamentale est basée notre étude.

1- FORMULATION DE LA PROBLEMATIQUE

Afin de pouvoir démontrer que l'éducation est réellement la clé pour le développement personnel de l'enfant, et également de répondre à l'attente de notre objectif global de déduire les moyens pédagogiques efficaces pour une réussite dans l'éducation des enfants, il nous est nécessaire de voir les moyens optés par l'ONG HAFa pour l'éducation des enfants sous leur responsabilité, et aussi le résultat de ceux-ci sur ces enfants. D'où la question : **Dans quelle mesure l'ONG HAFa opte pour le développement personnel des enfants défavorisés qu'elle occupe ?**

2- HYPOTHESES DE LA PROBLEMATIQUE

Nos hypothèses de recherche se fondent notamment sur notre revue de la littérature, celle de « Education morale » d'Emile DURKHEIM, qui énonce plusieurs méthodes pour l'éducation des enfants. Ainsi, comme hypothèses de recherche, pour le développement personnel des enfants, l'ONG HAFa opte des méthodes pour connaître l'enfant afin de savoir comment mener son éducation ; aussi, elle use de la pédagogie afin de constituer chez les enfants un esprit disciplinaire ; également, elle use des moyens pour que l'enfant s'attache à la collectivité ; et enfin, elle s'exerce dans des actions de faire de l'enfant autonome dans sa volonté mais discipliné.

Conclusion partielle

Ce deuxième chapitre a présenté les matériels et méthodes de notre recherche. Dans la section I, nous avons mis la méthodologie de recherche dans laquelle sont cités les techniques et méthodes pour bien l'organiser, suivie de la théorico-conceptuelle étalant les approches sociologiques utilisés dans les explications sociologiques de l'étude. Ensuite dans la section II, il y a la problématisation contenant deux parties dont la problématique à laquelle est basée la question fondamentale de notre travail, et les hypothèses de cette dernière. Ce chapitre nous a permis de bien cadrer notre étude et nous guidera dans la réalisation de notre enquête, ce que nous allons voir dans la deuxième partie intitulée les résultats de l'enquête.

PARTIE II
RESULTATS DE L'ENQUETE

« *Le but principal des sciences sociales est de viser une connaissance organisée de la réalité sociale. La réalité sociale renvoie à la somme totale des objets et des événements à l'intérieur du monde socioculturel en tant qu'ils sont expérimentés par la pensée courante d'hommes vivant leur quotidien parmi leurs semblables, reliés entre eux par toutes sortes de relations et d'interactions* ». SCHUTZ. A (1987) *Le chercheur et le quotidien-Phénoménologie des sciences sociales*, Trad. Par NOSHIS- GUILLIERON, A, Méridiens, Klincksieck, Clamecy, p.71. Dans la deuxième partie de l'étude, nous étudierons quelques faits et événements vivant l'enfant avec sa famille et à l'ONG où il est éduqué. Par là, nous allons apporter les résultats tant quantitatifs que qualitatifs de l'enquête dans l'analyse.

CHAPITRE III : RESULTATS QUANTITATIFS DE LA RECHERCHE

Les résultats quantitatifs présentés ci-après sont tirés de l'enquête sur la vie familiale de l'enfant et son éducation à l'ONG HAFA, effectuée auprès de cinquante-six (56) enfants enquêtés suivant notre méthode d'échantillonnage ; et des documents observés sur les moyennes des enfants de la classe secondaire (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) pendant l'année scolaire 2017-2018. Les résultats en question vont nous conduire à déduire le résultat de l'éducation reçue par l'enfant à l'ONG HAFA. Pour bien étudier la présente partie, nous allons utiliser les tableaux statistiques, et choisir deux types d'analyses statistiques dont le pourcentage et le mode.

SECTION I : PROFIL DES ENFANTS ENQUETES

D'emblée, il fallait dire que le total des enfants inscrits dans le registre des classes pour les quatre classes (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) sont 81 enfants, et le nombre d'enfants que nous avons enquêtés est de 56 du fait que le reste étaient absents le jour de l'enquête. Sur ce, pour étudier le profil des enfants enquêtés, nous allons les rassembler suivant leurs classes, sexes et âges dans le tableau ci-après.

Tableau n° 1: Profil des enfants enquêtés suivant leurs classes, sexes et âges

Classe	Age	[0-4]	[5-9]	[10-14]	[15-19]	[20-24]	25 et plus	TOTAL	TOTAL DES ENQUETES
	Sexe								
6ème	Masc	00	00	10	01	00	00	11	22 (39,29%)
	Fém	00	00	09	02	00	00	11	
5ème	Masc	00	00	02	04	00	00	06	11 (19,64%)
	Fém	00	00	03	02	00	00	05	
4ème	Masc	00	00	01	00	00	00	01	10 (17,86%)
	Fém	00	00	03	06	00	00	09	
3ème	Masc	00	00	01	05	01	00	07	13 (23,21%)
	Fém	00	00	02	04	00	00	06	
TOTAL		00 (00%)	00 (00%)	31 (55,36%)	24 (42,86%)	01 (1,79%)	00 (00%)	56	56 (100%)

Source : Enquête personnelle, 2018

NB : Masc : masculin, Fém : féminin

Interprétation

Sur les 56 enfants enquêtés :

- 39,29% sont en classe de 6^{ème} ; 19,64% en classe de 5^{ème} ; 17,86% en classe de 4^{ème} ; et 23,21% en classe de 3^{ème},
- Et sur l'intervalle d'âge, 00% de [0-4] ans; 00% de [5-9] ans; 55,36% de [10-14] ans; 42,86% de [15-19] ans; 1,79% de [20-24] ans; 00% de 25 ans et plus,
- Aussi, sur le sexe, nous remarquons dans la classe de 6^{ème}, une égalité de chance à l'enseignement pour les deux sexes (5/10 et 5/10) ; et un grand élan de chance dans la classe de 4^{ème} dont les filles sont plus nombreux (9/10) que les garçons (1/10).

Commentaire

- Plus nombreux sont les enfants en classe de 6^{ème}, et plus moindre sont les enfants en classe de 4^{ème}. De plus, de la classe de 6^{ème} jusqu'en classe de 4^{ème}, le nombre des enfants diminue. En effet, ce fait peut être expliqué soit par le fameux concept « inégalité des chances d'accès à l'enseignement » qui est à cause de l'âge ou du sexe ou du lieu de résidence ou de la catégorie socioprofessionnelle des parents ; soit par celui de « inégalité de résultat ». Pour le cas présent, il est probable que la diminution du nombre des enfants depuis la classe de 6^{ème} jusqu'en classe de 4^{ème} puisse être le résultat des redoublements. Les commentaires de François Baluteau et de Thomas Renaud dans l'ouvrage « Sociologie de l'Education » qui traite en partie des données statistiques scolaire depuis les années 60 jusqu'aux années 80, plus précisément sur le graphique « accès aux différents niveaux selon l'âge d'entrée en 6^{ème} », puissent être l'explication de ces redoublements. Sur ce, ils avancent comme commentaire qu'« *il ne faut jamais être en retard mais mieux vaut être en avance qu'à l'heure* », et qu'« *être à l'heure, c'est avoir 11 ans à l'entrée en 6^{ème}* ». C'est ce que Platon aussi soutient, que l'éducation doit commencer tôt. De surcroit, cette étude veut montrer que quand un enfant entre tard à l'école (concernant l'âge), il risque de se redoubler, ce qui est prouvé à partir du graphique en question : un an seulement de retard dans le primaire montre que la probabilité de se retrouver en terminale n'est plus que 18%¹⁸.

- Quant à l'« inégalité des chances d'accès à l'enseignement », la raison en est par exemple « *l'influence du capital culturel familial et social sur l'ensemble de la scolarité ...* », peut être des classes sociales issus de l'enfant, « *... ou aux mécanismes complexes de l'orientation des élèves en fonction des notes obtenues, des projets formulés par l'élève ou ses*

¹⁸ « Sociologie de l'Education », François Baluteau et de Thomas Renaud, p.9

*parents en fonction des probabilités subjectives, des représentations des enseignants sur les capacités et les aptitudes de l'élève ».*¹⁹

SECTION II : VIE FAMILIALE DES ENFANTS ENQUETES

La socialisation primaire de l'enfant s'effectue premièrement au foyer familial. C'est la raison pour laquelle il est opportun de faire des études sur sa vie à la maison. Ainsi, nous allons étudier quelques aspects familiaux de l'enfant.

1- LES PERSONNES RESPONSABLES DES ENFANTS A LA MAISON

L'enfant ne peut pas aller tout seul pour développer sa personnalité, il a besoin d'une ou plusieurs personnes aînées pour le guider. A l'école, ces derniers, ce sont les éducateurs de l'enfant, mais ici, nous allons observer ceux qui sont au foyer familial dont l'enfant est issu. Pour réaliser cette étude, nous allons mettre en relation les deux variables parents encore en vie et co-foyers de l'enfant.

¹⁹ « Sociologie de l'Education », François Baluteau et de Thomas Renauld

Tableau n° 2: Rapport entre les variables parents encore en vie et co-foyers de l'enfant enquêté

Co-foyer(s)	Père et mère	Père seulement	Mère seulement	Autre(s)	Personne	Total
Parents en vie						
Père et mère en vie	42	00	07	01	00	50 (89,29%)
Père déjà mort	00	00	04	01	00	05 (8,93%)
Mère déjà morte	00	01	00	00	00	01 (1,79%)
Total	42 (75%)	01 (1,79%)	11 (19,64%)	02 (3,58%)	00 (00%)	56 (100%)

Source : Enquête personnelle, 2018

Interprétation

- La quasi-totalité des enfants enquêtés (89,29%) ont des pères et mères encore en vie ;
- Plus la moitié des enfants enquêtés (75%) vivent avec leurs pères et mères.

Commentaire

- Avoir du père et de la mère encore en vie, est une grande opportunité pour renforcer l'éducation de l'enfant. Psychologiquement, le lien d'attachement qui existe entre eux est très fort par rapport aux autres relations. S'ils ont vécu ensemble, ce sont eux qui se connaissent mieux que les autres personnes. Ainsi, dans la direction de ces enfants, les parents sont des considérables moyens sur la main de l'éducation. En effet, sociologiquement, c'est dans la famille que se situe la socialisation primaire de l'enfant. C'est dans laquelle, selon Durkheim, qu'il constitue ses premières impressions, ce qui se passe autour de lui dans sa famille. Il faut donc que cette socialisation primaire de l'enfant soit bien fondée, pour qu'ensuite, la socialisation secondaire qu'est à l'école soit également bien construite. Et pour ceux qui ont déjà perdu un ou les deux de leurs parents, un grand soutien leur est utile pour les accompagner dans leur éducation, afin de combler le manque causé par la perte du ou des parents en question. C'est notamment la raison d'existence de l'école, pour Durkheim, c'est une société extra-domestique qui nous apprennent vraiment comment vivre dans la société, comment avoir des relations qui ne font pas parti de notre famille, c'est là qu'on apprend comment avoir de la solidarité avec des personnes que nous ne connaissons pas réellement. Mais il faut que les enseignants connaissent la situation de l'enfant orphelin afin de pouvoir mieux l'éduquer.

Pour notre part donc, la majorité des enfants vivent dans une famille plus équitable en présence du père et de la mère. Cependant, il reste que les parents en question savent comment éduquer leurs enfants. Aussi, pour les enfants qui ne vivent qu'avec un de ses parents, ce dernier doit tout faire pour satisfaire l'éducation de son enfant, que cela soit à la maison ou hors-foyer.

2- MOYENS FINANCIERS DES PERSONNES SUBVENANT A L'EDUCATION DE L'ENFANT ENQUETE

Aujourd'hui, éduquer un enfant demande des moyens financiers. C'est la raison d'existence des Associations et des ONG à volet éducatif de l'enfant, dans le but d'aider les parents à insérer leurs enfants dans des projets éducatifs.

Ici, nous allons étudier le rapport entre les variables personne(s) subvenant à l'éducation de l'enfant et le travail qu'elle(s) occupe(nt) chacune.

Tableau n° 3: Rapport entre les variables personne(s) subvenant à l'éducation de l'enfant enquêté et leurs travaux par secteur

Pers sub Travail/secteur	Père et mère	Père seulement	Mère seulement	Autre(s)	Total
I	02	01	00	00	03 (5,36%)
II	06	00	02	00	08 (14,29%)
III	12	00	05	01	18 (32,14%)
Sans réponse	09	01	04	01	15 (26,79%)
I, III (père, mère)	01	00	00	00	01 (1,79%)
II, III (père, mère)	03	00	00	00	03 (5,36%)
III, III (père, mère)	07	00	00	00	07 (12,5%)
Nom inconnu	01	00	00	00	01 (1,79%)
Total	41 (73,21%)	02 (3,57%)	11 (19,64%)	02 (3,57%)	56 (100%)

Source : Enquête personnelle, 2018

NB : - Pers sub : personne(s) subvenant à l'éducation de l'enfant

-Supposons comme nulles les sans réponses et les réponses floues, par exemple celle de la modalité²⁰ « Nom inconnu » dans la variable « Travail/secteur ».

Interprétation

- La majorité des enfants enquêtés (73,21%) sont subvenus par son père et sa mère ; et le reste du pourcentage est réparti aux modalités « Père seulement » ou « Mère seulement » ou « Autres ».

- Sur le travail par secteur des parents, ce sont les enfants ayant des parents qui travaillent dans le secteur tertiaire qui sont les plus nombreux (32,14%). Et les enfants dont le père et la mère travaillent tous les deux, le père en secteur primaire et la mère en tertiaire, constituent le plus moindre pourcentage (1,79%).

Commentaire

Le fait que la majorité des enfants sont subvenus par le père et la mère, signifie probablement la facilité de vie dans le foyer, puisque les deux époux s'entraident. Delà, un équilibre est possible pour l'éducation de l'enfant, grâce à cette entraide entre les parents.

Inversement, la subvention par un seul parent suppose la difficulté de la vie, sauf si le parent en question gagne beaucoup d'argent. Face à cela, l'interaction entre parents et enfant est très important, que les parents en question donnent beaucoup de considération à l'éducation de son enfant, consacrent de temps pour être avec lui, sans se fondre dans la recherche de l'argent.

De plus, le fait que l'enfant est subvenu par d'autres personnes que ses parents, explique probablement que soit les parents de l'enfant en question n'ont pas la faculté de le subvenir, soit que l'enfant en question est orphelin. Ce qui s'ensuit qu'une fonctionnalité de responsabilité doit être mise en place entre les parents de l'enfant et la personne qui pourvoit aux besoins de l'enfant, afin que chacune de leur tâche dans l'éducation de l'enfant soit bien maintenue et harmonisée.

Quant au secteur du travail, il y a le secteur primaire dont l'agriculture et l'élevage, tout travail qui produit des matières premières ; et le secteur secondaire, tout travail qui transforme les matières premières en produits finis ou infinis, c'est l'industrialisation telle que l'artisanat, les petites et grandes usines ; et le secteur tertiaire, qui compose le travail dans les bureaux, dans les administrations, ainsi les enseignants, les chauffeurs ; et le secteur quaternaire, qui est constitué de tout ce qui est de technologique comme l'internet, les réseaux sociaux, etc. En effet, ce sont les enfants ayant des parents qui travaillent dans le secteur tertiaire, qui sont les plus nombreux (32,14%). Selon notre enquête, ce sont des travaux en ménage, en maçonnerie, en chauffeur, dans les zones franches, en lingerie, en tricoterie, etc. Et puisque nous ne savons pas exactement le revenu des parents en question, ce que nous pouvons retenir, c'est que soit les parents en question, ce sont ceux qui subviennent normalement à l'éducation de son enfant chez HAFA car ils ont la possibilité, soit ce sont les parents dont son enfant est accueilli à l'ONG en vue de les aider dans son éducation parce qu'ils n'ont pas la faculté.

De surcroit, les enfants dont le père et la mère travaillent tous les deux : le père en secteur primaire et la mère en tertiaire, constituent le plus moindre chiffre (1,79%). Nous pouvons dire alors que plus c'est l'un des deux époux qui travaille, plus il y a forte chance que son enfant soit inséré à l'ONG. C'est parce que généralement, travailler seule ne fait pas gagner beaucoup d'argent par rapport au fait que deux personnes s'entraident.

Ainsi, nous pouvons déduire que l'ONG HAFA est une entité qui effrite l'inégalité de chances à la scolarisation.

3- LA FRATRIE²¹ DE L'ENFANT ENQUETE

Le fait que l'enfant ait ou non des consanguins a une influence sur sa personnalité. C'est pour cela qu'il est important de mettre le regard sur cet angle afin de pouvoir gérer l'éducation de l'enfant.

Tableau n° 4: Possession ou non des consanguins par l'enfant enquêté

Avoir un ou des consanguin(s)	OUI	NON	Total
Total	54 (96,43%)	2 (3,57%)	56 (100%)

Source : Enquête personnelle, 2018

Interprétation

96,43 % des enfants enquêtés ont tous de consanguins, et seulement 3,57% n'en ont pas.

Commentaire

Plus les variables sur la situation des parents que nous avons vu plus haut, la variable consanguinité favorise l'accès de l'enfant à l'ONG, puisque, plus le nombre d'enfants augmente, plus les dépenses de la famille s'accroissent aussi. Cela est peut être alors l'une des raisons qui a favorisé l'accès de ces enfants à l'ONG. Mais il en faut que les parents sachent comment apporter une éducation bien équilibrée et un traitement bien équitable à leurs enfants. Psychologiquement, c'est bien pour l'enfant et également pour la famille.

SECTION III : VIE EDUCATIVE DES ENFANTS ENQUETES A L'ONG

Notre enquête a été réalisée au sein de l'ONG HAFA, là où la recherche sur l'éducation de l'enfant doit donc également se fonder.

1- MATIERES PREFEREES DE L'ENFANT ENQUETE

Selon notre étude, l'éducation signifie l'apprentissage et le développement des facultés physiques, intellectuelles et spirituelles de l'individu, et le savoir dont les matières étudiées à l'école en fait parti. Ici, nous allons voir les matières préférées de l'enfant, par lesquelles l'éducateur peut utiliser afin de détecter quelle pédagogie user pour instruire l'enfant.

²¹ Selon le dictionnaire Larousse, c'est l'ensemble des frères et sœurs d'une famille.

Tableau n° 5: Matières préférées de l'enfant enquêté

Matières préférées	Total
Malagasy	16 / 56 (28,57%)
Français	08/56 (14,29%)
Anglais	16/56 (28,57%)
Mathématique	24/56 (42,86%)
Physique	15/56 (26,79%)
Science de la vie et de la terre	23/56 (41,07%)
Histoire-Géographie	09/56 (16,07%)

Source : enquête personnelle, 2018

Interprétation

- Ce sont les matières scientifiques que les enfants aiment le plus : 42,86% des enfants enquêtés préfèrent le mathématique, et 41,07 % aiment la science de la vie et de la terre. Et ce sont les matières littéraires que sont le français et l'histoire géographique qui détiennent le plus moindre pourcentage des enfants : 14,29% pour la matière française et 16,07% pour l'histoire géographique.

Commentaire

- Nous pensons que cette préférence des matières scientifiques traduit les caractères de la majorité des enfants dans l'ONG. En effet, selon les affirmations de Durkheim, les sciences nous enseignent et nous expliquent la complexité de notre monde, des êtres et des choses. Nous pouvons donc dire par là que les enfants en question ont de l'esprit d'analyse, étudiant la complexité. C'est ce que Durkheim recommande pour faire face au rationalisme simpliste, un esprit qui ne se suffit que sur la simplicité, qui ne cherche pas et n'analyse pas réellement les choses telles qu'elles sont.

- D'après notre enquête, les raisons pour avoir aimé une matière, sont : du fait de la condition de la matière (facile, utile dans la vie, amusante) ; du fait de la condition de l'enfant (aimer la matière, avoir de l'ambition, avoir des connaissances, la matière a de rapport avec son projection de travail) ; du fait de la condition de l'enseignant (savoir enseigner). En effet, cette préférence peut être utilisée par l'éducateur afin d'orienter l'enfant dans la meilleure voie.

2- MOTIVATION SCOLAIRE DE L'ENFANT ENQUETE

Ici, nous allons détecter la motivation scolaire de l'enfant par leur concentration dans la classe, par sa motivation à poser des questions à l'enseignant dans la classe et par sa motivation à répondre des questions venant de l'instructeur ou de ses co-élèves.

2-1/ La concentration de l'enfant dans la classe

Nous allons étudier la concentration de l'enfant dans la classe avec sa perception des études.

Tableau n° 6: Rapport entre les variables concentration de l'enfant dans la classe et sa perception des études

Concentration Perception	Ecouter bien	Ecouter un peu	Bavarder	Jouer	Dormir	Autres	Total
Très facile	02	00	00	00	00	00	02 (3,57%)
facile	06	00	00	00	00	00	06 (10,71%)
Moyenne	19	00	00	00	00	05	24 (42,86%)
Très difficile	02	00	00	00	00	00	02 (3,57%)
difficile	02	00	00	00	00	00	02 (3,57%)
Peu difficile	11	03	00	00	00	02	16 (28,57%)
Autres	03	00	00	00	00	01	04 (7,14%)
Total	45 (80,36%)	03 (5,36%)	00 (00%)	00 (00%)	00 (00%)	08 (14,29%)	56 (100%)

Source : Enquête personnelle, 2018

NB : Il faut remarquer que nous avons classé les réponses en deux modalités à la modalité « Autres », et nous considérons celle-ci comme nulle afin de mieux exercer notre étude.

Interprétation

De part ce tableau statistique, nous pouvons voir que les modes sont les modalités « écouter bien » (80,36%) et « moyenne » (42,86%). Pour celles de « bavarder », « jouer », « dormir », elles ont les plus moindres pourcentage des enfants dont 00% chacune. Et du côté de la perception, ce sont les modalités « très facile », « très difficile », « difficile » qui ont les plus moindres pourcentage des enfants dont 3,57% pour chacune.

Commentaire

Nous pouvons déduire de part cette interprétation, que plus les enfants écoutent bien, plus leur perception des études est moyenne ; et plus ils bavardent, la perception devient difficile ; et il est rare que les études sont très faciles alors qu'ils bavardent dans la classe. On dit souvent qu'il y a des enfants qui bavardent beaucoup en classe, alors qu'ils étudient bien à

la maison, et qu'ils ont de bonnes notes. Mais ce bavardage en classe n'est pas classé dans ce que nous disons d'un « être social », un être qui respecte la discipline collective. Pour revenir à notre analyse auparavant, d'après notre expérience, l'attention accordée à ce qu'on dit aide la mémoire à bien l'enregistrer. Ce qui explique notre résultat dans ce tableau. La solution est ainsi de deux côtés, l'une venant de l'instructeur et l'autre des enfants. D'une part, l'instructeur doit tout faire pour attirer l'attention des enfants. Selon Durkheim, dans son ouvrage « Education morale », le maître doit être le premier à être discipliné, à y faire foi, pour que cet esprit revienne aux enfants. Sur ce qu'est donc de concentration, lorsque c'est au tour des enfants qui parlent, le maître doit respecter et attention à ces derniers, et automatiquement, les enfants feront le même acte quand la parole est donnée au maître. D'autre part, les enfants doivent respecter et bien écouter son instructeur. En effet, les parents ont un grand rôle sur la transmission de cet esprit à son enfant. Le concept fonctionnalisme est alors utilisé ici, que l'intervention de chaque personne est considérable pour faire marcher l'éducation de l'enfant.

2-2/ La motivation de l'enfant à poser des questions à l'enseignant dans la classe

Nous exécuterons les études sur la motivation de l'enfant à poser des questions à l'enseignant dans la classe avec sa perception des études.

Tableau n° 7: Rapport entre les variables motivation de l'enfant à poser des questions et sa perception des études

Poser des questions \ Perception	OUI	NON	TOTAL
Très facile	02 (3,57%)	00 (00%)	02 (3,57%)
Facile	06 (10,71%)	00 (00%)	06 (10,71%)
Moyenne	24 (42,86%)	00 (00%)	24 (42,86%)
Très difficile	02 (3,57%)	00 (00%)	02 (3,57%)
Difficile	02 (3,57%)	00 (00%)	02 (3,57%)
Peu difficile	15 (26,79%)	01 (1,79%)	16 (28,57%)
Autres	04 (7,14%)	00 (00%)	04 (7,14%)
TOTAL	55 (98,21%)	01 (1,79%)	56 (100%)

Source : Enquête personnelle, 2018

NB : A souligner que nous avons classé les réponses en deux modalités à la modalité « Autres », et nous supposons cette dernière comme nulle afin de mieux réaliser notre recherche.

Interprétation

A déduire par ce tableau que dans la variable « Poser des questions », le mode est la modalité « oui » (98,21%); et dans la variable « Perception », il est de la modalité « moyenne » (42,86%). Et dans la variable « Perception », ce sont les modalités « très facile », « très difficile » et « difficile » qui emportent les plus moindres pourcentages dont 3,57% chacune.

Commentaire

Nous pouvons encore déduire par cette interprétation, que plus l'enfant pose des questions, plus sa perception des études est moyenne ; et plus ils ne posent pas des questions, sa perception des études est difficile. En guise d'explication et de part l'expérience, le fait que l'enfant pose des questions signifie qu'il est curieux sur l'explication de l'instructeur, qu'il veut être satisfait de sa compréhension, c'est normal donc que sa perception des études est moyenne, ce qui peut toujours s'accroître jusqu'à une perception très facile. La recommandation est donc faite à l'instructeur de bien répondre les questions qui se posent.

2-3/ La motivation de l'enfant à répondre des questions dans la classe

Nous réaliserons les études sur la motivation de l'enfant à répondre des questions dans la classe avec sa perception des études.

Tableau n° 8: Rapport entre les variables motivation de l'enfant à répondre des questions et sa perception des études

Répondre des questions \ Perception	OUI	NON	TOTAL
Très facile	02 (3,57%)	00 (00%)	02 (3,57%)
Facile	06 (10,71%)	00 (00%)	06 (10,71%)
Moyenne	24 (42,86%)	00 (00%)	24 (42,86%)
Très difficile	01 (1,79%)	01 (1,79%)	02 (3,57%)
Difficile	02 (3,57%)	00 (00%)	02 (3,57%)
Peu difficile	15 (26,79%)	01 (1,79%)	16 (28,57%)
Autres	03 (5,36%)	01 (1,79%)	04 (7,14%)
TOTAL	53 (94,64%)	03 (5,36%)	56 (100%)

Source : Enquête personnelle, 2018

NB : A remarquer que nous avons classé les réponses en deux modalités à la modalité « Autres », et nous considérerons celle-ci comme nulle pour pouvoir mieux orienter notre étude.

Interprétation

D'après ce tableau, nous pouvons voir que les modes se trouvent dans les modalités « Oui » (94,64%) de la variable « Répondre des questions », et « Moyenne » (42,86%) de la variable « Perception ». Et les variables qui ont le moins de pourcentage sont celles de répondre des questions « non » ; et les perceptions « très facile », « très difficile » et « difficile » dont 3,57% chacune.

Commentaire

Comme éclaircissement à cette interprétation, nous pouvons dire que plus l'enfant répond à des questions, que celles-ci soient posées par l'enseignant ou par un élève, plus sa perception des études est moyenne. Cela veut dire qu'il a plus d'assurance en lui, ou qu'il est intelligent. Cette assurance peut être obtenue par la socialisation de l'enfant, que cela soit faite par les parents ou les instructeurs. Et plus l'enfant ne répond pas à des questions, plus il mène une étude difficile, sauf dans le cas où il ne veut pas partager sa connaissance ou ses expériences, peut être du fait de son égoïsme. C'est ce que Durkheim n'accepte pas comme un esprit moral mais plutôt un esprit anti-moral. C'est peut être aussi du fait de sa timidité ou de sa peur du professeur. Cependant, ces trois caractères doivent être vaincus par l'enfant car ne peuvent pas l'aider à marcher de l'avant personnellement et collectivement.

En effet, sur ce qui est d'intelligence, selon les psychologues, il y a le quotient intellectuel (QI) et le quotient émotionnel (QE). Pour le premier, Alfred Binet est l'origine des travaux sur l'échelle métrique de l'intelligence, auquel on mesure le niveau intellectuel d'un sujet en employant une série des preuves. La formule est ainsi : $QI = (\text{Age mental} / \text{Age réel}) \times 100$ (Age mental : âge de réussite au test ; et âge réel : âge biologique). Selon Terman, le QI moyen est égal à 100 ; et le QI d'un enfant surdoué est égal à 130. Pour le second, son existence signifie qu'il n'y a plus une seule intelligence qu'est le QI mais deux. Le QE montre la maîtrise de soi d'un individu telle que sa capacité de contrôler ses impulsions, sa faculté de raisonner, son trait calme dans toutes circonstances, son caractère optimiste malgré les difficultés, son aptitude à lire les sentiments des autres comme étant les siens propres, etc. Ainsi, le fait qu'un enfant réponde à une question veut dire qu'il a une certaine maîtrise de soi et une assurance en lui, que sa réponse soit vraie ou fausse ; et même s'il a un caractère timide ou une tendance à la peur, il combat cela.

Remarquons que pour les trois tableaux précédents sur les motivations des enfants, nous voyons une ressemblance restreinte des résultats. Ce qui nous renforce que les trois modalités « Ecouter bien », « Poser des questions » et « Répondre des questions », sont des éléments considérables pour que l'enfant mène une étude acceptable.

3- ALTRUISME SCOLAIRE DE L'ENFANT ENQUETE

Dans la présente étude, nous allons présenter comment l'enfant se met en relation avec la société scolaire qui a sa propre norme et valeur. Nous voulons savoir comment agit-il en face de cette collectivité qui lui dicte ses propres règles.

3-1/ L'altruisme de l'enfant pendant les temps libres en absence de l'enseignant

Dans la classe, il y a des moments que l'instructeur s'absente pour peu de temps. C'est un bon moment d'étudier comment l'enfant se comporte devant les normes et valeurs de la société scolaire.

Tableau n° 9: Altruisme de l'enfant pendant les temps libres en absence de l'instructeur

Altruisme en absence de l'enseignant	Total
Etudier	14 (25%)
Bavarder avec les amis	13 (23,21%)
Jouer	03 (5,36%)
Dormir	0 (00%)
Bavarder, Jouer	04 (7,14%)
Etudier, Bavarder, Dormir	03 (5,36%)
Etudier, Jouer, Bavarder	01 (1,79%)
Etudier, Bavarder	14 (25%)
Bavarder, Jouer	02 (3,57%)
Etudier, Jouer	01 (1,79%)
Sans réponse	01 (1,79%)
Total	56 (100%)

Source : Enquête personnelle, 2018

NB : A souligner tout d'abord que nous supposons comme nulle les réponses au nombre de plus de un.

Interprétation

Nous déduisons par ce tableau et en tenant compte de notre supposition comme étant nulle les réponses au nombre de plus de un, le mode est la modalité « Etudier » (25%) ; la

modalité plus près de cela est celle « bavarder avec les amis » (23,21%). De surcroit, la variable « dormir » a le plus moindre pourcentage (00%)

Commentaire

En guise de commentaire, pendant les temps libres en absence de l'instructeur, les enfants de l'ONG HAFA étudient au lieu de dormir ou de jouer. Ce qui marque leur considération des études. Peut être, du fait de leur état « défavorisé » ou de la socialisation qu'ils ont reçu à l'ONG qui expliquent la raison pour laquelle ils y font des efforts. De plus, leur motivation aux études montre l'importance qu'ils y accordent. Nous pouvons en déduire l'altruisme de Durkheim si cela est pour respecter la recommandation de l'enseignant mais pas pour leur propre intérêt personnel.

Aussi, pour la variable « Bavarder avec les amis », le pourcentage imputé à cela (23,21% des enfants) indique l'existence de l'interaction entre les enfants. Mais la classer de morale ou pas morale dépend de ce que l'enseignant leur avait dit comme conduite pendant son absence. Par conséquent, le fait d'avoir des discussions avec un autre ne veut pas dire altruisme, mais c'est le fait d'obéir aux normes et valeurs scolaires.

3-2/ L'altruisme de l'enfant pendant les temps libres en présence de l'enseignant

Ici, nous allons voir les manières d'agir et de faire de l'enfant dans la classe en présence du professeur. Par là, nous pouvons observer comment est la relation de l'enfant avec les autres dans la classe.

Tableau n° 10: Altruisme de l'enfant pendant les temps libres en présence du professeur

Altruisme pendant les temps libres en présence du professeur	Total
Etudier	09 (16,07%)
Bavarder avec les amis	11 (19,64%)
Jouer	02 (3,57%)
Dormir	00 (00%)
Bavarder avec le prof	06 (10,71%)
Jouer avec le prof	04 (7,14%)
Bavarder avec le prof et les amis	03 (5,36%)
Bavarder avec le prof et les amis, Etudier	01 (1,79%)
Etudier, Bavarder avec les amis	04 (7,14%)
Bavarder avec le prof, Etudier	04 (7,14%)
Bavarder avec les amis, Jouer	01 (1,79%)
Jouer avec le prof, Bavarder avec les amis	04 (7,14%)
Bavarder avec le prof et les amis, Jouer	01 (1,79%)
Bavarder avec le prof, Jouer avec le prof	02 (3,57%)
Bavarder avec les amis, Dormir	01 (1,79%)
Etudier, Bavarder avec les amis, Dormir	01 (1,79%)
Jouer avec lui et les amis	01 (1,79%)
Jouer avec lui, Jouer, Dormir	01 (1,79%)
Total	56 (100%)

Source : Enquête personnelle, 2018

NB : Pour mieux diriger notre étude, nous allons supposer comme nulle les réponses plus de un.

Interprétation

De part ce tableau, le mode est la modalité « bavarder avec les amis » (19,64%) ; et celle qui a le plus moindre pourcentage, c'est celle de « dormir » (00%).

Commentaire

Nous pouvons dire que les enfants de l'ONG Hafa, pendant les temps libres en présence de l'enseignant, ont plus de tendance à bavarder avec les amis qu'à dormir. En effet, si l'instructeur l'a permis, il est fort probable, que la majorité des enfants a un contact plus ou

moins construit avec l'autrui. Ce qui déduit une relation saine des enfants. Mais nous voyons que bavarder dans la classe n'est pas du tout morale, car nuit les autres classes.

A remarquer qu'il est intéressant de voir l'altruisme entre l'enfant et le professeur, ainsi les modalités « bavarder avec le prof » (10,71%) et « jouer avec le prof » (7,14%), ne sont pas trop éloignées au pourcentage de celle de « bavarder avec les amis » (19,64%). En effet, ces deux types de relation montrent un certain rapprochement de l'enfant et de son enseignant. Ce qui veut dire l'absence d'élan entre les deux. Selon notre enquête, les enfants et les instructeurs se parlent à propos des études, des professeurs, des films, de la vie de tous les jours, du foot. Ce qui veut dire que la discussion entre eux est très ouverte. De plus, quant aux jeux qu'ils font, il y a la chanson, la devinette, la blague, le récit, le conte, les jeux concernant les études, le théâtre, les jeux de questions, le jeu de point, apprendre des jeux, faire de la plaisanterie, etc.

En effet, plus la connexion entre l'enfant et l'enseignant est forte, il est possible que le transfert de connaissances soit plus facile. Cependant, le cas contraire est également probable si tous les points pour avoir de bons résultats dans l'éducation de l'enfant ne sont pas tous réunis, tels que du côté de l'instructeur (être un modèle pour l'enfant), de celui des enfants (accepter l'instruction) et de celui des parents (intervenir en grande partie dans l'éducation de son enfant). En effet, selon un éducateur et psychologue appelé Maurice TIECHE, ces trois personnes, qui sont une *trinité*, doivent se former en une *unité éducative*²² pour une réussite à l'éducation de l'enfant.

3-3/ L'altruisme de l'enfant sur la participation à des excursions ou des voyages d'études

Il y a des temps auxquels l'ONG Hafa organise des excursions et des voyages d'études pour les enfants. Nous voulons découvrir si l'enfant est actif ou non à ces événements. Cela nous montrera sûrement comment l'enfant considère la société scolaire dont il fait parti.

²² Guide pratique d'éducation familiale, Maurice TIECHE, Edition Sdt. 77190 Dammarie les Lys, France. 1973, p. 300, paragraphe 3

Tableau n° 11: Altruisme de l'enfant sur la participation à des excursions ou des voyages d'études

Participation à des excursions ou des voyages d'études	OUI	NON	Total
Total	31 (55,36%)	25 (44,64%)	56 (100%)

Source : Enquête personnelle, 2018

Interprétation

Par ce tableau, nous voyons à première vue, que la majorité des enfants de l'ONG Hafa sont motivés dans la participation à des excursions ou des voyages d'études (55,36%). Cependant, presque la moitié n'y participe pas (44,64%).

Commentaire

Selon notre enquête, avant le départ à des voyages d'études, des activités lucratives sont faites par l'ONG pour combler les dépenses y correspondant. La question se pose alors sur les enfants qui n'y participent pas. Peut-être du fait qu'il y a d'autres dépenses revenant aux parents, ou du fait que les parents ne veulent pas laisser leurs enfants aller loin d'eux pendant plusieurs jours. Pour la première raison, celle-ci est probable vu la situation « défavorisée » des parents, et concernant donc des voyages d'études, l'ONG doit s'en rendre compte et trouver des solutions pour en remédier. Et pour la seconde raison, cela explique une non-confiance des parents aux responsables de l'ONG. Ce qui revient à notre solution auparavant sur la trinité « instructeur-enfant-parents », qui doit se former en une unité pour l'éducation de l'enfant. Ainsi, concernant les excursions et les voyages d'études, l'altruisme de l'enfant dépend de cette unité.

3-4/ L'altruisme de l'enfant sur sa relation avec les enfants pendant les excursions ou les voyages d'études

Ici, nous allons voir comment l'enfant se met en lien avec les autres enfants lors des excursions ou des voyages d'études. De là, nous pouvons déduire comment l'enfant agit avec les autres enfants de même établissement scolaire que lui, sur quoi peut être analysée son éducation envers les autres.

Tableau n° 12: Altruisme de l'enfant sur sa relation avec les enfants pendant les excursions ou les voyages d'études

Relation avec les autres élèves pendant les excursions ou les voyages d'études	TOTAL
Très bien	19 (61,29%)
Bien	07 (22,58%)
Moyenne	02 (6,45%)
Pas bien du tout	01 (3,23%)
Moyenne, pas bien du tout	01 (3,23%)
Très bien, Bien	01 (3,23%)
Total	31 (100%)

Source : Enquête personnelle, 2018

NB : A remarquer que nous déclarons comme nulle les réponses plus de un.

Interprétation

Ici, notre population totale est de 31 enfants constituant les enfants qui ont déjà participé à des excursions ou des voyages d'études. Delà, le mode est la modalité « très bien » (61,29%) ; et la modalité qui a le plus moindre pourcentage, c'est celle de « pas bien du tout » (3,23%).

Commentaire

Cette interprétation peut susciter un altruisme marquant sur les enfants de l'ONG HAFA. En effet, selon Durkheim, éduquer l'enfant moralement, c'est lui faire attacher à la collectivité. Ainsi, si l'enfant affirme sa satisfaction dans son interaction avec l'autrui, cela explique qu'il y accorde une grande estimation, donc à la collectivité. Et pour les 3,23% d'enfants qui ne sont pas satisfaits de cette relation, il est nécessaire de leur rapprocher, de détecter leur problème afin d'en résoudre, puisque cela peut constituer un blocage pour leur développement personnel.

3-5/ L'altruisme de l'enfant sur sa relation avec les instructeurs pendant les excursions ou les voyages d'études

Comme l'étude de l'altruisme de l'enfant sur son interaction avec les autres enfants pendant les excursions ou les voyages d'études, nous voulons également voir celle qu'il a avec les instructeurs aux mêmes moments. Sur ce, nous pouvons analyser comment l'enfant se comporte avec une personne aînée ou responsable de lui.

Tableau n° 13: Altruisme de l'enfant sur sa relation avec les instructeurs pendant les excursions ou les voyages d'études

Relation de l'enfant avec les instructeurs pendant les excursions ou les voyages d'études	TOTAL
Très bien	15 (48,39%)
Bien	10 (32,26%)
Moyenne	05 (16,13%)
Pas bien du tout	00 (00%)
Très bien, bien	01 (3,23%)
Total	31 (100%)

Source : Enquête personnelle, 2018

NB : A remarquer que les réponses de plus de un sont nulles.

Interprétation

Ici, le mode est la modalité « très bien ». Sur ce, 48,39 % des enfants enquêtés qui ont participé à des excursions ou des voyages d'études sont satisfaits de leur interaction avec leurs instructeurs pendant les voyages d'études, et 00% ne le sont pas.

Commentaire

Le résultat ici présent montre l'existence d'une bonne interaction entre les enfants et les instructeurs. Ce qui peut être utilisé pour bien instruire les enfants. Mais une condition exigeante se pose, selon le psychologue George H. Mead, les enfants développent leur personnalité en s'identifiant à autrui, l'instructeur doit donc être un modèle disciplinaire à l'enfant.

4- TEMPS PREFERE A L'ONG PAR L'ENFANT ENQUETE

En ayant des connaissances sur le temps préféré de l'enfant à l'ONG, l'instructeur peut en user pour diriger l'éducation des enfants afin d'avoir de bons résultats tant sur les comportements que sur les notes aux examens.

Tableau n° 14: Temps préféré à l'ONG par l'enfant enquêté

Temps préféré	Total
En classe	13 (23,21%)
Récréation	13 (23,21%)
Excursion	05 (8,93%)
Voyages d'études	08 (14,29%)
En classe, Voyage d'études	02 (3,57%)
Excursion, Voyage d'études	05 (8,93%)
En classe, Voyage d'études	01 (1,79%)
Récréation, Excursion	02 (3,57%)
En classe, Récréation	03 (5,36%)
Les temps d'études	01 (1,79%)
En classe, Excursion	01 (1,79%)
En classe, Excursion, Voyage d'études	01 (1,79%)
Récréation, Excursion, Voyage d'études	01 (1,79%)
Total	56 (100%)

Source : Enquête personnelle, 2018

NB : Pour mieux diriger notre étude, supposons comme nulle les réponses plus de un.

Interprétation

De part notre résultat sur le temps préféré de l'enfant à l'ONG, les modes sont les modalités « En classe » et « Récréation » dont 23,21 % d'enfants chacune.

Commentaire

En guise d'explication à notre résultat ci-présent, nous pouvons dire que ce qui constitue le plus de motivation des enfants est dans la salle de classe, et également pendant le temps de la récréation. Il se peut que l'une des raisons qui amplifie ce résultat est le fait qu'il y a beaucoup d'enfants, presque la majorité, qui n'ont pas encore participé à des excursions ou des voyages d'études. Ici, les éducateurs de l'ONG sont donc encouragés de bien manier ces deux moments pour socialiser et développer personnellement les enfants, car ceux-ci constituent leur source de motivation.

5- PROJECTION FUTURE DE L'ENFANT ENQUETE

L'éducation est un moyen de soutenir l'enfant à atteindre son but, à réaliser ses ambitions, à l'orienter vers le bon chemin. Par conséquent, il est important de savoir sa projection dans le futur.

Tableau n° 15: Projection future de l'enfant enquêté

Projection future	Total
Atteindre son but	03(5,36%)
Avoir un bon travail	01(1,79%)
But quotidienne : dormir, manger, jouer, se photographier	03(5,36%)
But social	17(30,36%)
Chanter	02 (3,57%)
Construire une usine, un club d'études, une maison de football	06(10,71%)
Danser	04 (7,14%)
Devenir capitaine d'avion	01 (1,79%)
Devenir docteur	08(14,29%)
Devenir enseignant/ professeur	03 (5,36%)
Devenir gendarme	01 (1,79%)
Devenir un homme haut	01(1,79%)
Devenir une hôtesse de l'air	01(1,79%)
Devenir un ingénieur BTP	01(1,79%)
Devenir mécanicien	01(1,79%)
Devenir pilote	05(8,93%)
Devenir Police	02 (3,57%)
Devenir sage-femme	04 (7,14%)
Elever les animaux	01(1,79%)
Faire du football	06(10,71%)
Réussir les études et réussir loin	13(23,21%)
Se marier	05(8,93%)
Travailler dans les bureaux	02 (3,57%)
TOTAL	56 (100%)

Source : Enquête personnelle, 2018

Interprétation

Sur la projection future de l'enfant, la modalité est le « But social » (représentant 30,36% d'enfants).

Commentaire

Bon nombre d'enfants ont des objectifs se focalisant sur des buts sociaux constituant des convictions personnelles et des services sociaux tels qu'appliquer la vérité et la justice, prier, devenir la fierté de la famille, aider les parents, aider les consanguins, aider les autres et s'entraider avec eux, vivre une vie paisible. La raison en est probablement du fait de la situation défavorable des enfants, qu'ils veulent en faire face en appliquant ce qui est bien et en aidant les autres.

De plus, chaque enfant a une projection future, et ils ont leur propre raison d'en faire le choix. Le plus important, c'est que chacun en a. En effet, selon Durkheim, l'homme est limité et qu'il doit fixer un but à chaque action afin qu'il ait une raison d'être, et pour qu'il y soit heureux. Le rôle de l'éducateur est donc, de guider chaque enfant dans sa projection future, de les orienter dans la meilleure façon d'en réaliser, ainsi, d'en utiliser pour lui procurer une bonne éducation.

6- NOURRITURE DE L'ENFANT ENQUETE

Manger de la nourriture saine et suffisante aide l'enfant à avoir de la bonne santé physiquement et mentalement. Il est alors recommandé aux responsables des enfants, notamment leurs parents d'en bien soigner. Ici après un tableau montrant la relation existant entre l'étude de l'enfant et le nombre de fois par jour qu'il a pour manger.

Tableau n° 16: Rapport entre l'étude de l'enfant enquêté et le nombre de fois par jour qu'il a pour manger

Etude	Nombre de fois/j pour manger				
	Une fois	Deux fois	Trois fois	Plus de trois	Total
Très facile	00 (00%)	00 (00%)	02 (3,57%)	00 (00%)	02 (3,57%)
facile	01 (1,79%)	00 (00%)	05 (8,93%)	00 (00%)	06 (10,71%)
Moyen	00 (00%)	02 (3,57%)	22 (39,29%)	00 (00%)	24 (42,86%)
Très difficile	00 (00%)	00 (00%)	02 (3,57%)	00 (00%)	02 (3,57%)
Difficile	00 (00%)	00 (00%)	02 (3,57%)	00 (00%)	02 (3,57%)
Peu difficile	02 (3,57%)	01 (1,79%)	11 (19,64%)	02 (00%)	16 (28,57%)
Autre (2variables)	00 (00%)	01 (1,79%)	02 (3,57%)	01 (1,79%)	04 (7,14%)
Total	03 (5,36%)	04 (7,14%)	46 (82,14%)	03 (5,36%)	56 (100%)

Source : Enquête personnelle, 2018

NB : Nous allons supposer comme nulle les réponses plus de un, afin de mieux diriger notre étude ci-présente.

Interprétation

Ici, les modes sont les modalités étude « moyen » (42,86%) et « trois fois » par jour pour manger (82,14%).

Commentaire

En guise de commentaire, la majorité des enfants de l'ONG HAFA se présentent dans un état stable sur ce qui est de nombre de fois par jour pour manger. Nous déduisons par le présent tableau que plus l'enfant mange trois fois par jour, plus il a une étude moyenne. En effet, la nourriture participe considérablement sur le développement personnel de l'enfant. Elle nourrit le cerveau de l'homme et son corps afin que ceux-ci soient aptes à faire leurs travaux de subvenir à l'individu toutes les forces mentales et physiques qu'il a à utiliser pour se développer harmonieusement. Ainsi, les parents doivent se soucier de la nourriture de leurs enfants tant en qualité qu'en quantité. Cependant, il y a la notion de déterminisme social, qui montre que lorsqu'une famille est vulnérable, cela implique une personne mal-nourrie. Sur ce, il est recommandé à l'Etat, aux organismes humanitaires de secourir ces familles, afin que les enfants issues de celles-ci se développent très bien, mentalement et physiquement.

SECTION IV : RESULTATS DES EXAMENS PASSES PAR LES ENFANTS A L'ONG

HAFA

Dans cette partie, nous allons étudier par des tableaux statistiques le résultat des examens participés par les enfants à l'ONG HAFA. Face à cela, nous allons constater les moyennes des enfants de la classe secondaire (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) pendant les trimestres I et II durant l'année scolaire 2017-2018. A remarquer que si notre échantillonnage constitue les 56 enfants de la classe de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, par les tableaux suivants, nous avons recueilli les moyennes de tous les élèves inscrits à partir de l'archive de l'ONG que nous avons observée.

1- RESULTAT DES EXAMENS DE LA CLASSE DE 6^{EME} CHEZ HAFA

Ici, le nombre total des enfants inscrits dans le registre de la classe de 6^{ème} est 27.

Tableau n° 17: Evolution des moyennes des enfants de la classe de 6ème

MOYENNE	TRIMESTRE I	TRIMESTRE II
Insuffisante	12(44,44%)	10(37,04%)
Passable	08(29,63%)	08(29,63%)
Assez bien	02(7,41%)	04(14,81%)
Bien	03(11,11%)	02(7,41%)
Très bien	00(00%)	01(3,70%)
Excellent	00(00%)	00(00%)
Sans moyenne	02(7,41%)	02(7,41%)
Total des enfants inscrits	27(100%)	

Source : Archive de l'ONG HAFA, année scolaire 2017-2018

Interprétation

Dans le trimestre I, le mode est la modalité « Insuffisante » à 44,44% ; et dans le trimestre II, celui-ci est reconfirmé mais plus bas que le premier dont 37,04%. Ensuite, la moitié des enfants n'ont pas eu la moyenne. Puis, dans le trimestre I, la modalité constituant le plus moindre de pourcentage et celle « Assez bien » et « Sans moyenne » à 7,41% chacune.

Commentaire

Nous pouvons déduire que le résultat de l'éducation des enfants défavorisés de la classe de 6^{ème} est très faible puisque presque la moitié ont de la moyenne insuffisante tant dans le trimestre I que II. Ce qui donne un peu d'espérance, c'est que le pourcentage a diminué dans le trimestre II.

L'explication de ce fait peut être éclaircie par les concepts de déterminisme social et celui du capital culturel familial et social, qui signifie que l'état défavorisé de l'enfant implique un échec sur sa scolarité. Or, c'est la raison d'être de l'ONG HAFA, de combattre cela afin que l'enfant se rehausse dans la vie. Ce fait doit donc être bien étudié afin de résoudre ce qui ne marche pas dans l'éducation des enfants de la classe de 6ème. Par là, la psychologie de l'enfant peut être utilisée pour détecter le problème et le résoudre.

Une autre observation est à souligner, les enfants qui n'ont pas eu de la moyenne sont ceux qui sont absents ou ont abandonné l'école. Nous pensons que la solution à cela est la visite à domicile de ces enfants, se parler avec leurs parents afin de trouver ensemble ce qu'on peut faire face à la situation.

2- RESULTAT DES EXAMENS DE LA CLASSE DE 5^{EME} CHEZ HAFA

Pour la classe de 5ème, le nombre total des enfants inscrits dans le registre est 17.

Tableau n° 18 : Evolution des moyennes des enfants de la classe de 5ème

MOYENNE	TRIMESTRE I	TRIMESTRE II
Insuffisante	10(58,82%)	8(47,06)
Passable	4(23,53%)	3(17,65%)
Assez bien	2(11,76%)	4(23,53%)
Bien	1(5,88%)	0(00%)
Très bien	0(00%)	0(00%)
Excellent	0(00%)	0(00%)
Sans moyenne	00(00%)	02(11,76%)
Total des enfants inscrits	17(100%)	

Source : Archive de l'ONG HAFA, année scolaire 2017-2018

Interprétation

Par le résultat ici présent, nous constatons que soit dans le trimestre I que II, le mode est toujours la modalité « Insuffisante » comme pour la classe de 6^{ème} auparavant. Nous trouvons aussi qu'il y a des enfants « Sans moyenne » dans le trimestre II.

Commentaire

Nous pouvons dire de part le résultat trouvé plus haut qu'il y a bien un faible résultat au sein de la classe secondaire. Ce qui appelle une grande considération de la part des éducateurs de l'ONG HAFA. De plus, nous avons trouvé successivement de l'absence ou de l'abandon scolaire d'enfants dans les classes de 6^{ème} et 5^{ème}.

3- RESULTAT DES EXAMENS DE LA CLASSE DE 4^{EME} CHEZ HAFA

Quant à la classe de 4ème, le nombre total des enfants inscrits dans le registre est 17.

Tableau n° 19: Evolution des moyennes des enfants de la classe de 4ème

MOYENNE	TRIMESTRE I	TRIMESTRE II
Insuffisante	6(35,29%)	6(35,29%)
Passable	5(29,41%)	4(23,53%)
Assez bien	3(17,65%)	1(5,88%)
Bien	2(11,76%)	0(00%)
Très bien	0(00%)	2(11,76%)
Excellent	0(00%)	0(00%)
Sans moyenne	01(5,88%)	04(23,53%)
Total des enfants inscrits	17(100%)	

Source : Archive de l'ONG HAFA, année scolaire 2017-2018

Interprétation

Le mode dans le trimestre I et II est la modalité « Insuffisante », et la moitié des enfants n'ont pas eu la moyenne. De surcroît, nous remarquons une accentuation de pourcentage de la modalité « Sans moyenne » dans le trimestre II.

Commentaire

Nous confirmons qu'à chaque examen, on a un résultat faible. Au contraire, nous trouvons des enfants qui ont de la moyenne « Très bien », « Bien » et « Assez bien », même présentant de pourcentage moindre, dont la situation peut être examinée, dans le but de découvrir comment ils ont pu obtenir ces moyennes ; et si possible, afin que les bonnes méthodes de leur réussite soient adaptées aux autres qui ont échoué.

4- RESULTAT DES EXAMENS DE LA CLASSE DE 3^{EME} CHEZ HAFA

A l'égard de la classe de 3ème, le nombre total des enfants inscrits dans le registre est 20.

Tableau n° 20: Evolution des moyennes des enfants de la classe de 3ème

MOYENNE	TRIMESTRE I	TRIMESTRE II
Insuffisante	11(55%)	9(45%)
Passable	4(20%)	6(30%)
Assez bien	5(25%)	0(00%)
Bien	0(00%)	0(00%)
Très bien	0(00%)	0(00%)
Excellent	00(00%)	0(00%)
Sans moyenne	00(00%)	05(25%)
Total des enfants inscrits	20(100%)	

Source : Archive de l'ONG HAFA, année scolaire 2017-2018

Interprétation

Le mode dans les deux trimestres est la modalité « Insuffisante », et la moitié des enfants n'ont pas reçu la moyenne. Aussi, il y a 5 enfants « Sans moyenne » dans le trimestre II.

Commentaire

Ici, le résultat des examens est encore inacceptable parce que la moitié des enfants n'ont pas obtenu la moyenne. Par conséquent, il est recommandé aux éducateurs de l'ONG HAFA de faire des visites à domicile aux foyers de ces enfants qui ont été absents ou qui ont abandonné l'école.

Conclusion partielle

En guise de conclusion, dans le chapitre III, nous avons emmené des analyses sur les résultats quantitatifs de la recherche. Des tableaux sur quatre points ont été donc abordés, sur le profil des enfants enquêtés, sur la vie familiale des enfants enquêtés, sur la vie éducative de l'enfant à l'ONG, et sur le résultat des examens participés par les enfants à l'ONG. De part ces études, nous avons constaté que l'éducation des enfants défavorisés au sein de l'ONG les a instruit à être des individus sains personnellement et collectivement. De toute façon, sur l'acquisition des savoirs, les enfants sont plutôt faibles. Nous avons aussi remarqué qu'il y a des réponses venant des enfants qui ne correspondent pas du tout aux déductions faites sur le résultat des examens. Sur ce, la majorité d'eux disent que leur perception des études est moyenne ; or, les résultats dans les quatre classes sont tous faibles. Dans le chapitre suivant, nous allons présenter les résultats qualitatifs de la recherche.

CHAPITRE IV : RESULTATS QUALITATIFS DE LA RECHERCHE

*Pour MUCHIELLI, L'analyse qualitative est une démarche discursive et signifiante de reformulation, d'explication ou de théorisation d'un témoignage, d'une expérience ou d'un phénomène*²³. Nous allons donc apporter pour cette partie, les résultats qualitatifs de notre investigation.

SECTION I: TECHNIQUE EDUCATIVE DE L'ONG Hafa

1- SON OBJECTIF

L'ONG Hafa était auparavant une Association engagée dans le renforcement des capacités des communautés, dans la lutte contre la pauvreté et dans la formation professionnelle et insertion sociale. Elle a fait la déclaration de son existence en tant qu'ONG suite à l'adoption des statuts de ladite ONG par l'Assemblée Générale constitutive, en date du 29 Janvier 2013, et a acquis son agrément au sein de la Commune Rurale ANDRANONAHOATRA le 21 Mai 2013 conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi 96-030 portant régimes particuliers des ONG²⁴. Elle est siégée au Lot près VS 6 G Antsahamamy Antananarivo 101. Son objectif général est d'insérer et de réinsérer scolairement les enfants issus d'une famille vulnérable ; la formation professionnelle (coupe et couture, ouvrage en bois, informatique) des individus défavorisés plus de 17 ans ; et l'insertion sociale dont l'éducation parentale, pour le soutien de l'éducation des enfants.

2- DEROULEMENT DE L'INSERTION DE L'ENFANT A L'ONG Hafa

2-1/ Le renseignement sur l'enfant à insérer

Il y a trois cas pour avoir des indications sur l'enfant à insérer. Premier cas, ce sont les parents qui sont déjà recueillis à l'ONG qui procurent des informations sur la situation des familles défavorisées. Second cas, ce sont les personnels qui travaillent à l'ONG qui apportent au sein de celle-ci les familles qui ont besoin d'être assistées. Et troisième cas, c'est par la sensibilisation et les visites à domicile que l'ONG les rencontre.

2-2/ Les conditions pour pouvoir être inséré

Il existe trois conditions pour l'insertion de l'enfant à l'ONG. Premièrement, l'enfant doit être issu d'une famille vulnérable. Deuxièmement, le revenu des parents doit être moins de 3000 Ar par jour. Et troisièmement, les parents doivent être prêts à s'évoluer c'est-à-dire,

²³ MUCHIELLI, A (2002) Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales, A Colin, Paris, p. 100-182

²⁴ Annexe N°1 : Dispositions de la Loi N°96/030 portant régime particulier des ONG à Madagascar

avoir la volonté de changement pour ne plus rester à leur situation « défavorisée ». En effet, l'ONG aura terminé son intervention après deux ans de l'insertion de l'enfant. Par suite, il réinsère l'enfant à l'EPP ou au CEG ou au Lycée, et si les parents veulent encore que son enfant reste à l'ONG, alors il y reste. Mais à chaque cas, les parents doivent être capables de subvenir la scolarisation de son enfant et n'attendant plus l'aide venant de l'ONG.

2-3/ La visite à domicile et l'écoute des parents pour l'insertion de l'enfant

La visite à domicile et l'écoute des parents est considérablement utile pour voir leur situation réelle, par exemple la structure de leur maison, si elle est en brique ou en bois ; sur le nombre de personnes au sein du foyer, ainsi le nombre d'enfants. En fait, chacun reçoit un revenu moins de 3000Ar mais ce qui fait la différence, c'est que l'un peut avoir dans sa maison une télévision ou un salon, alors que l'autre n'a qu'un lit et une marmite, et puisque la place à l'ONG est limitée (120 enfants au maximum jusqu'ici) et que le budget est aussi restreint, c'est en fonction de tout cela que l'on décide qui procurera le soutien. Sur ce, l'ONG peut toujours recevoir les enfants qui n'ont pas obtenu l'assistance en question, à condition que leurs parents doivent subvenir aux dépenses de leur scolarisation.

2-4/ L'enjeu de l'insertion de l'enfant

Il faut préciser d'emblée que pour les trois cas dites ci-dessus sur le renseignement de l'enfant, les responsables de l'ONG doivent d'abord faire une enquête sur la famille qui lui est présentée, cela est afin de savoir sa situation réelle. En effet, l'intervention de l'ONG pendant les deux années se présente comme ainsi, pour la première année de l'insertion, l'ONG prend en charge l'enfant gratuitement, c'est une condition seulement pour ceux qui sont véritablement vulnérables, lesquelles situations des personnes sont connues suivant la visite à leurs domiciles et l'écoute faites par les membres de l'ONG. Puis, pour la deuxième année, les parents font une petite participation à leur profit avec l'accompagnement de l'ONG par le biais de la création des AGR²⁵. A remarquer premièrement que les AGR sont mises au point en fonction des besoins des parents et de la disponibilité de l'ONG. Egalement, l'ONG peut créer des projets propres pour les parents, qui ne dépendent pas de leurs facultés et capacités. Ainsi, l'ONG a déjà procuré aux parents par exemple le maintien d'une « culture hors sol », de légumes par exemple, c'est un projet monté par l'ONG avec la Commune de la deuxième arrondissement, et qui n'était pas dans la capacité des parents et ne demande pas beaucoup de savoirs faire, c'est une culture qui ne nécessite pas obligatoirement du terrain pour cultiver mais peut être faite tout simplement à partir d'un sac. Ainsi, les parents peuvent vendre les

²⁵ Activités Génératrices de Revenu

produits issus de cette culture, ou bien les cuire à la maison, cela est indispensable pour la diminution de la dépense de la famille, donc aide les parents à participer dans la scolarisation de leurs enfants. Et enfin, pour la troisième année, l'ONG réinsère l'enfant à l'EPP ou au CEG ou au Lycée ou laisse l'enfant rester à l'ONG, mais les parents sont sensés aptes à intervenir dans sa scolarisation.

3- EDUCATION OFFERTE AU SEIN DE L'ONG HAFA

L'éducation offerte au sein de l'ONG est de trois sortes : l'alphabétisation, le Cours de Remise A Niveau ou CRAN, et le programme scolaire.

3-1/ L'alphabétisation

C'est un programme du ministère au sein de ce qu'on appelle programme ASAMA ou Action Scolaire d'Appoint pour les Malgaches Adolescents, qui est une méthode d'alphabétisation et de lutte contre la déscolarisation, destinée à ceux de 13 à 20 ans déscolarisés. Le principe est de 11 mois de cours intensif, les élèves apprennent à lire, écrire, compter, et passent le certificat d'études primaires élémentaires. En effet, cette méthode d'alphabétisation n'est pas utilisée dans les autres écoles qui ne portent par le titre comme Association ou ONG.

3-2/ Le Cours de Remise A Niveau ou CRAN

Ceci est également un programme ministériel et c'est lui qui conçoit les étapes et le programme pour sa concrétisation. C'est un programme propre aux enfants qui ont déjà abandonné la scolarité, et ceci n'est pas utilisable dans les autres écoles ne portant par le statut en tant qu'Association ou ONG. En effet, c'est à partir de ce programme que ces enfants font des révisions afin de voir son niveau scolaire, et aussi de pouvoir rectifier ce dernier. En fait, avant d'entrer dans le CRAN, l'enfant passe un test, et c'est à partir de ceci que l'on définit approximativement dans quelle classe il doit être. Il est à remarquer qu'il y a le CRAN niveau primaire, et le CRAN niveau secondaire au sein de l'ONG HAFA.

3-3/ Le programme scolaire

Ce programme est toujours réalisé avec le ministère. En fait, sa réalisation est semblable à celle d'une école normale, c'est-à-dire les écoles publiques et privées. Sur ce, il est destiné premièrement aux enfants qui commencent à passer l'école, ou qui continuent leurs études auprès de l'ONG HAFA après leur suivie des enseignements au sein d'une autre école; et deuxièmement, aux enfants qui viennent de terminer le CRAN dont on connaît son niveau scolaire.

4- ORGANISATION TEMPORELLE EDUCATIVE AU SEIN DE L'ONG HAFA

Chaque acte éducatif de l'ONG se déroule à son temps. Nous distinguons trois périodes constituant chacun des organisations éducatives de l'ONG HAFA.

4-1/ Le programme journalier

Ici, les enfants et les instructeurs suivent l'emploi du temps de chaque classe. Ainsi, ils suivent le cours à l'ONG le matin ; puis le midi ils mangent ensemble dans la cantine, dont la participation de chaque enfant est de 300 Ar par jour ; et l'après-midi ils reviennent en classe.

4-2/ Le mois de l'enfance

Le mois de l'enfance est à chaque mois de Juin. C'est pendant lequel une activité est accomplie ensemble avec l'OSC dans tout Antananarivo, dont l'ONG HAFA en fait partie. Pour l'année 2018 au mois de Juin, les membres de l'ONG effectuaient une exposition sur les activités de l'ONG, et les enfants de HAFA faisaient de la danse.

4-3/ La journée de l'enfance

Quant à la journée de l'enfance, elle est au mois de Novembre, et également réalisée avec l'OSC. Et comme toujours, les membres de l'ONG exécutent des expositions sur les activités de l'ONG et les enfants font de la danse.

4-4/ La classe verte

La classe verte est un moment consacrée aux enfants de l'ONG pour sortir un peu, pour voir l'environnement, etc.

❖ Moment et lieu

La classe verte est fixée à chaque mois de Mai. Elle est faite hors de la ville d'Antananarivo.

❖ But et déroulement

Premièrement, le but de la classe verte est comme son nom l'indique, de faire rapprocher l'enfant à la nature, afin que celui-ci prenne du recul de l'embouteillage et tout le rythme à Antananarivo. Tel est par exemple durant la classe verte de l'année 2017, les enfants de l'ONG sont allés à Antsirabe et ont visité le lieu d'*Andraikiba* et celui d'*Andranomafana* ; et en 2018, ils sont allés à Majunga et ont visité la 'Site Rouge'.

Deuxièmement, le but de la classe verte est d'éloigner l'enfant de ces parents, dans le sens de lui apprendre comment vivre en société ou proprement dit comment prendre de la responsabilité dans la société. Ainsi par exemple, dans une activité pendant la classe verte, selon le planning donné à l'enfant pour la visite à telle usine à 8h, l'enfant doit savoir pratiquer comment il doit faire pour se rendre au rendez-vous à l'heure prévue, ainsi, il doit se réveiller tôt le matin pour se préparer : prendre sa douche, préparer son petit déjeuner et les

matériels qu'il aura besoin durant la visite. Tel est un autre exemple, instruire à l'enfant les manières sur la table, que lorsqu'on termine de manger, on ramasse le couvert, et s'il y a encore des personnes qui n'ont pas encore terminé de manger, on doit les attendre et les assister jusqu'à ce qu'elles en finissent, mais si on doit réellement s'en aller puisqu'il y a des responsabilités urgentes que doivent être occupées, alors on peut se retirer et demander permission ou pardon aux personnes qui sont encore sur le lieu. En fait, ce sont les responsables qui font modèles à ces manières de faire pour la facilité de transmission et de pratique automatique aux enfants, delà ils n'ont plus besoin de dire à l'enfant qu'il doit faire ceci ou cela, mais ce qui leur reste, si besoin, c'est tout simplement la correction de ce que l'enfant fait. De surcroit, pour la transmission des manières de penser et d'agir, on utilise les jeux. Sur ce, les responsables forment les enfants en groupe par exemple, et c'est à partir de ceci que chacun prend des leçons comment travailler en groupe, comment atteindre ensemble mais pas individuellement l'objectif prévenu, et sur ce qui est de vainqueur et vaincu, on pratique le proverbe malagasy disant « *Izay mandresy tsy hobiana, izay resy tsy akoraina* » (*On n'adore pas le vainqueur, on ne dénigre pas le vaincu* ». Par toutes ces méthodes que nous venons de voir dans la classe verte, on inculque aux enfants le sens de la responsabilité, la pensée de l'esprit d'équipe et de la solidarité. C'est comme ce que Durkheim a dit qu'il faut inculquer à l'enfant l'amour de la collectivité afin de lui rendre une personne morale.

En effet, les voyages d'études dans la classe verte sont des techniques de Montaigne. C'est d'appliquer une méthode faisant appel à l'intelligence, à l'activité, à la compréhension, à l'assimilation, au jugement plus qu'à la mémoire. Il dit alors que « *Le gain de notre étude, c'est un être devenu meilleur et plus sage...* ». Il faut donc que l'enfant ait « une tête bien faite que bien pleine ».

5- PEDAGOGIE ADOPTÉE PAR L'ONG HAFA POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DÉFAVORISÉS QU'ELLE OCCUPE

Nous nous demandons si les caractères des enfants de la classe sociale nécessiteuse se ressemblent ou non à ceux des enfants issus de la classe sociale aisée. De part notre enquête, nous avons pu découvrir qu'il y a des différences entre les enfants des familles défavorisées et les enfants des familles fortunées. Par conséquent, nous allons voir quelques caractères des enfants vulnérables chez HAFA, et la pédagogie qu'elle adopte pour les éduquer.

5-1/ Quelques caractères des enfants défavorisés éduqués à l'ONG HAFA

De part notre enquête, quelques caractères marquent les enfants vulnérables éduqués à l'ONG HAFA. D'abord, sur la manière de parler, la majorité des enfants disent des gros mots. Ensuite, sur la propriété, ils n'en connaissent pas trop. Enfin, sur les études, leurs buts

se réfèrent à ce que leurs parents font, ils n'ont pas souvent d'objectifs loins. Néanmoins, selon notre analyse quantitative sur la projection future de l'enfant, nous pouvons affirmer que la majorité des enfants ont des buts raisonnés tels que avoir un bon travail, construire une usine ou un club d'études ou une maison de football, devenir capitaine d'avion, devenir docteur, devenir enseignant ou professeur, travailler dans les bureaux, devenir une hôtesse de l'air, devenir un ingénieur, réussir les études et réussir loins, etc. Il est probable alors que les enfants se sont évolués qu'ils ont désormais leurs propres objectifs.

5-2/ Pédagogie optée par l'ONG HAFA pour l'éducation des enfants défavorisés qu'elle occupe

La pédagogie employée par les instructeurs de l'ONG HAFA pour éduquer ces enfants sont alors, premièrement, montrer aux enfants son environnement par le biais des voyages d'études (faire des visites d'entreprise,...) afin qu'ils s'ouvrent au monde et ainsi déterminer son propre objectif à l'avenir. Deuxièmement, à chaque lundi et vendredi à 8h du matin, les éducateurs rassemblent tous les enfants et leur donnent des enseignements et des instructions, tels que le respect des matériaux communs, la recommandation à avoir des pensées cherchant toujours le plus mieux qu'il puisse faire, etc. Troisièmement, on rassemble les enseignants pour une réunion portée sur les enfants qu'ils ont à occuper, sur leurs caractères et sur ce qu'il faut faire pour leur éducation. Quatrièmement, à part le cours, chaque enseignant est autorisé de procurer aux enfants des instructions dans 10 minutes. Cinquièmement, sur les manières de se vêtir, les enseignants doivent se soucier que leurs vêtements ne soient pas trop luxes et qu'ils ne fassent pas beaucoup d'odorant, c'est pour qu'il n'y ait pas de différence entre eux et les enfants défavorisés, et c'est afin qu'ils se rapprochent plus. Sixièmement, les instructeurs ne doivent pas rapidement sermonner les enfants lorsqu'ils font des fautes car ils vont se retirer d'eux, et cela va aggraver le transfert de l'éducation à ces enfants. Septièmement, on réunit les parents deux fois par an, afin de se communiquer sur les bonnes manières pour l'éducation de l'enfant. Enfin, dans l'éducation de ce dernier, le dialogue entre lui et ses parents et ses éducateurs est très important.

6- LA DISCIPLINE, LES SANCTIONS ET LES RECOMPENSES DANS L'ÉDUCATION DES ENFANTS A L'ONG HAFA

Trois éléments indivisibles ici présents méritent d'être énoncés dans l'éducation des enfants à l'ONG HAFA.

6-1/ La discipline

❖ Place de la discipline dans l'éducation au sein de l'ONG HAFA

Les responsables au sein de l'ONG mettent au point qu'il n'y aura pas de changement positif sans conformité à la discipline ; que l'on ne peut pas aboutir à un objectif sans discipline ; que vivre dans une société, pour son bon ordre, n'est pas de faire ce que l'on veut faire mais nécessite de la discipline.

❖ Limite de la discipline dans l'éducation au sein de l'ONG HAFA

En effet, les responsables de l'ONG HAFA donnent de la considération à la discipline, mais dans la réalité, c'est plus souple. Sur ce, on rappelle à l'enfant ce qu'il ne doit pas faire, mais ne pas lui dire que s'il n'y obéit point, il sera sanctionné de ceci ou de cela. Par conséquent, on lui explique pourquoi on ne doit pas commettre un tel ou un tel acte, et c'est au moment qu'il refait le même acte qu'il sera puni. Ainsi, la discipline au sein de l'ONG HAFA trouve sa limite dans la pratique. C'est parallèlement à ce qu'a dit Montaigne qu'afin de parvenir au but final de l'enseignement qui est de « *former le jugement personnel* » de l'éduqué par l'observation et l'expérience, il faut rendre l'enseignement attrayant, adoucir la discipline et éviter les châtiments corporels en établissant une relation très ouverte, dialoguée entre le maître et le disciple, le précepteur et l'enfant.

6-2/ Les sanctions

Sur ce que nous avons expliqué plus haut, au sein de l'ONG HAFA, les sanctions d'un tel ou d'un tel acte ne sont pas dites au préalable, mais dépendent de la situation qui se présente. Ce que font les responsables, c'est d'expliquer à l'enfant pourquoi on ne doit pas commettre un tel ou un tel acte. La raison en est que l'enfant vit déjà son problème au sein de son foyer, et si on le presse sur la discipline et ses sanctions, cela lui sera une cause de blocage donc de non transmission de messages. En tout cas, c'est dans le cas obligatoire qu'on lui prescrit la mesure répressive d'un tel ou d'un tel acte, par exemple s'il répète un acte interdit, c'est là qu'on lui dit que s'il le refait encore, sa sanction sera ceci ; et s'il le commet encore, l'enseignant peut en ce moment là prendre les mesures appropriées au cas qui se présente. Platon est également de gré à cela, il dit qu'il faut expulser des formes de l'enseignement tout ce qui pourrait sentir la malaise et la contrainte puisqu'un esprit libre ne doit rien apprendre en esclave, et que les leçons qu'on fait entrer de force dans l'âme n'y demeurent pas. Pour lui donc, la méthode que l'éducateur peut user, c'est instruire en jouant mais pas par la violence.

6-3/ Les récompenses

❖ Sens des récompenses

Les récompenses au sein de l'ONG HAFA est de deux sortes. Premièrement, elles sont données aux enfants pour les bienfaits réalisés par eux, et c'est en guise de remerciement. Et deuxièmement, elles sont offertes à ceux qui ont reçu de bonnes notes lors des examens. Sur ce, l'ONG a déjà récompensé pour chaque enfant meilleur un cartable et une trousse avec les matériels scolaires qui s'y trouvent. En effet, Durkheim pense que les récompenses ne sont pas obligatoires puisque celles-ci sont surtout employées pour stimuler l'intelligence de l'enfant, pas son caractère ou son cœur. La raison est que suivre la discipline est une conviction interne de l'enfant, d'où celui-ci procure déjà sa récompense intérieure.

❖ But des récompenses

Selon un responsable au sein de l'ONG, le but des récompenses est l'incitation. C'est afin que les enfants savent le bien qu'ils ont fait, et ainsi pour les inciter à faire plus mieux, et pousser les autres enfants à les imiter.

7- UTILITE DE LA PRESENCE DES PARENTS DANS L'EDUCATION DES ENFANTS A L'ONG HAFA

La présence des parents est sine qua non dans l'éducation de son enfant. Ainsi, nous allons voir leur intervention éducative dans la vie quotidienne et dans la réunion des parents au sein de l'ONG HAFA.

7-1/ Dans le quotidien

Les parents sont dans la liberté d'accompagner leurs enfants à l'ONG, ils peuvent discuter et faire du partage avec les enseignants à propos de l'éducation de son enfant. C'est là que joue considérablement l'intervention des parents dans l'éducation de son enfant, puisqu'il y a une possibilité de fonctionnalité entre les actions des enseignants et des parents pour son bien.

7-2/ Dans la réunion des parents

Sur la réunion des parents, il y a d'abord la réunion collective et ensuite la réunion particulière ou convocation des parents.

❖ La réunion collective

La réunion collective est réalisée au profit des programmes de l'ONG. Sur ce, les responsables et les parents se rassemblent pour la bonne concrétisation de ces derniers. Ainsi sur l'organisation des voyages d'études, l'ONG appelle l'intervention des parents pour la bonne exécution de ceux-ci. Tel est par exemple à l'année 2018, l'ONG a préparé un voyage

d'études avec les enfants pour aller à Majunga, et sur ce, elle a demandé l'aide des parents pour la vente des billets afin de combler le budget.

❖ La réunion particulière ou la convocation des parents

La réunion particulière ou la convocation des parents est faite seul à seul dans le bureau de l'ONG. Elle est entamée par les responsables avec les parents de l'enfant. La cause en est par exemple l'existence des problèmes des parents à l'égard de son enfant, ou bien ce sont les parents qui ont des vices engendrant des mauvaises conséquences sur l'enfant. En fait, c'est par le comportement des enfants à l'ONG que les responsables supposent que l'enfant a des problèmes. Sur ce, ils s'approchent d'abord à l'enfant et ce dernier raconte le problème ; puis ils lui demandent s'ils peuvent en parler avec ses parents, et si l'enfant accepte, ils convoquent ses parents. En effet, il y en a différents cas par semaine. La réunion particulière ou la convocation des parents est vraiment nécessaire puisque cela est un moyen pour les enseignants et les parents de s'approcher et de chercher ensemble des solutions face à un problème concernant l'éducation de l'enfant à l'ONG.

Ce processus utilisé par les éducateurs afin de parvenir à une convocation des parents face à un ou plusieurs problèmes vécus par l'enfant, nous rappelle les méthodes employées par Socrate pour régler le problème d'un individu, ce sont l'ironie et la maïeutique. L'ironie, c'est un postulat qui signifie que tous les concepts existent dans l'esprit humain sous l'aspect de vérités latentes qui ne demandent qu'à voir le jour mais sont empêchées par *l'enveloppe ou la gangue des pseudo-connaissances* qui les gêne. Et la maïeutique, c'est l'interrogation avec des questions fermées qui pousse peu à peu l'esprit du disciple à s'incliner devant l'évidence. Cette méthode socratique suscite ainsi le dialogue entre le maître et l'enfant. Toutefois, cette pédagogie est par essence individualiste car elle vise à amener l'individu à se retrouver en lui-même et s'affronter à la socialisation, ce qui est contraire à l'holisme durkheimienne qui met avant tout la société. L'utilisation de la méthode socratique est donc à bien gérer pour que l'enfant ait toujours le sens de la collectivité dans sa pensée.

8- INTERACTION EDUCATIVE DE L'ONG HAFA AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS ET ONG

L'interaction éducative entre l'ONG HAFA avec les autres Associations et ONG existe. Ainsi, il y a l'échange de compétence tel que l'étude de cas se rapportant aux enfants. Les membres en discutent, en faire des partages, afin d'en tirer des solutions. Parallèlement, il existe les entraides entre eux, par exemple concernant un enfant ayant un quelconque problème psychomoteur que l'ONG HAFA n'a pas de compétence, elle peut faire appel à une autre Association ou ONG qui en a la compétence pour s'occuper de l'enfant en question.

Delà, l'interaction éducative entre les ONG et Associations accentue les compétences et facilite les activités au sein de chacune, et notamment favorise l'éducation de l'enfant.

9- PROJETS EDUCATIFS DE L'ONG HAFA

Les projets éducatifs de l'ONG sont jusqu'à ce moment, l'insertion scolaire et les voyages d'études. D'après nos études auparavant, l'insertion scolaire au sein de l'ONG HAFA est surtout pour secourir aux familles vulnérables dont les enfants ne sont pas scolarisés alors qu'ils n'en ont pas la faculté ; et les voyages d'études servent de la socialisation des enfants. Ces projets visent donc à développer l'enfant individuellement et socialement.

Conclusion partielle

Pour conclure ce quatrième chapitre, nous avons vu la technique éducative de l'ONG HAFA sur quelques titres. Nous avons pu découvrir combien il est important l'éducation des enfants qu'il y faut une bonne organisation et un bon fonctionnement. Dans la partie III de la recherche, nous allons offrir des analyses sur les études que nous avons réalisées jusqu'ici.

PARTIE III
ANALYSES

Pour DE KETELE et RODGIERS²⁶, cité par HAMON, J-F²⁷, «*la recherche doit... être considérée de façon plus générale, comme un processus systématiquement et intentionnellement orienté et ajusté en vue d'innover ou d'augmenter les savoirs dans un domaine donné.* ». Par là, notre recherche doit aborder à des connaissances plus accentuées par rapport à notre étude antérieure. Ainsi dans la troisième partie du présent travail, nous allons mener des analyses sur notre étude, dans le but de déduire des innovations et de renforcer nos savoirs sur l'éducation des enfants défavorisés.

²⁶ DE KETELE, J-M. et RODGIERS, X. (1993) *Méthodologie du recueil d'informations*, de Boeck Université, Coll. Pédagogies en développement, méthodologie de recherche.

²⁷ HAMON, J-F. (2003) *Eléments de méthodologie pour les recherches en sciences de l'éducation et en sciences humaines*, CIRCI., FLSH, Université de La Réunion.

CHAPITRE V : PROBLEMES – SOLUTIONS - ATOUTS SUR L'EDUCATION DES ENFANTS CHEZ HAFA

Dans ce chapitre, nous allons détecter les problèmes que subit l'éducation des enfants chez HAFA, proposer les solutions pouvant faire face à ceux-ci et étaler les atouts de l'ONG HAFA pouvant combattre également ces problèmes.

SECTION I : PROBLEMES SUR L'EDUCATION DES ENFANTS A L'ONG HAFA

De part notre étude, il y a quelques problèmes dont l'ONG doit résoudre. C'est ce que nous allons voir plus près.

1- MANQUE DE PERSONNELS

L'ONG HAFA souffre d'un manque de personnels. Et puisque le travail est nombreux, c'est delà, à partir de notre enquête, qu'il y a la mal-organisation des travaux à l'ONG. En effet, un personnel responsable d'une telle ou telle fonction peut détenir une autre fonction. Sur ce, trois ou quatre occupations qui doivent être exécutés par trois ou quatre personnes sont par exemple faits par un seul personnel. C'est parce que l'ONG a un défaut de moyens financiers pour payer les différents frais des personnels. Et si le recrutement de bénévoles présente un moyen d'alléger les travaux, ceci est limité du fait du manque de moyens de l'ONG.

2- MANQUE DE MATERIELS D'ENSEIGNEMENT

Selon l'enquête, les matériaux d'enseignements à l'ONG sont insuffisants tels que les livres de pédagogie pour les instructeurs. En effet, cela est dû au manque de budget de l'ONG.

3- PROBLEME DE TRANSFERT DE FORMATIONS.

Comme toutes Associations et ONG, l'ONG HAFA procure des formations organisées par des organismes compétentes. Chaque Association et ONG qui y sont invités envoient des représentants. C'est là que se pose le problème, puisqu'au lieu que cette formation soit partagée avec les autres personnels de l'ONG, il n'en est pas vraiment le cas, faute de temps et de communication. Sur ce, selon notre enquête, c'est seulement le dimanche qu'est le jour libre pour réaliser ce transfert de formation. Or, les représentants de l'ONG à ladite formation ne doivent pas être exigés de venir à l'ONG le dimanche, du fait que c'est le jour de repos.

SECTION II : SOLUTIONS

Donnons ci-après quelques solutions face à chaque problème.

1- FACE AU MANQUE DE PERSONNELS

Sur le manque de personnels, d'une part, ces derniers doivent toujours chercher des solutions pour arranger les travaux dans son sein afin que l'éducation des enfants ne doive pas être dérangée et minimisée par cela. Ainsi, il faut que chaque occupation soit bien organisée et bien répartie à chaque personnel. C'est la théorie du fonctionnalisme, que chaque personne accomplit sa fonction pour que l'organisme fonctionne normalement. D'autre part, l'ONG doit chercher des moyens pour gagner de l'argent, tel que le travail de consultance qu'elle fait déjà ; et faire appel à des financements.

2- FACE AU MANQUE DE MATERIELS D'ENSEIGNEMENT

Au côté d'insuffisance de matériels d'enseignement, la recherche de subvention est une solution pour faire face à cela. Et puisque l'ONG opte le travail de consultance, cela peut combler les dépenses qu'elle doit effectuer.

3- FACE AU PROBLEME DE TRANSFERT DE FORMATIONS

Sur le problème de transfert des formations assistées par les représentants de l'ONG, nous trouvons comme solution de bien choisir la ou les personnes qui vont représenter l'ONG aux différentes formations, et que ce soient des personnes qui sont prêtes à partager les formations qu'ils ont obtenues. De plus, sur le partage en question, il est fort recommandé que les membres et personnels de l'ONG se communiquent bien de chercher du temps convenable pour tous. En fait, nous avons déjà assisté à ces formations en tant que parmi les représentants de l'ONG, nous voyons très bien la grandeur de ladite formation qui peut être bien appliquée dans l'éducation des enfants. Nous avons par exemple déjà représenté l'ONG sur une formation chez CFAE intitulée « protection de l'enfant ».

SECTION III : ATOUTS DE L'ONG HAFA

L'ONG HAFA détient des atouts qui renforcent ses actions.

1- LA PROCURATION DE FORMATIONS

Comme certaines Associations et ONG, l'ONG HAFA par ses représentants, procure des formations constituant pour elle des opportunités de recevoir des connaissances et de nouvelles pratiques pour l'amélioration de l'éducation des enfants qu'elle occupe. Il fallait juste que ces formations soient transmises à tous les personnels de l'ONG.

2- LA SOLIDARITE DES PERSONNELS.

Durant notre recherche sur terrain, nous avons constaté une solidarité d'équipe des personnels de l'ONG HAFA. En fait, lorsque l'une des enseignants était malade, des personnels de l'ONG l'ont rendu visite. Sociologiquement et psychologiquement, cette solidarité des enseignants, cette unité, cela contribue considérablement dans l'éducation de l'enfant même indirectement. C'est ce que Durkheim disait dans son ouvrage intitulé « Education morale », que la continuité des actions des enseignants doit être sentie par les enfants, laquelle continuité peut vraiment être constituée par la solidarité de ces enseignants.

3- LA COLLABORATION DES PERSONNELS

Du fait de manque de personnels chez HAFA, les éducateurs collaborent dans la terminaison des travaux à exécuter. Cela constitue une force pour l'ONG HAFA afin de promouvoir l'éducation des enfants sous sa responsabilité, parce que ces derniers tirent toujours des leçons sur les personnes plus âgées qu'eux. C'est la raison pour laquelle les enseignants doivent toujours faire beaucoup attention sur les gestes et les langages qu'ils utilisent, puisque les enfants imitent leurs aînés, c'est ce que Durkheim aussi avait dit.

4- L'OPTION DU TRAVAIL DE CONSULTANCE

Puisque le PTF ou Partenaire Technique et Financier de l'ONG ne paie pas la rémunération des enseignants de l'ONG, ce dernier opte le travail de consultance pour contribuer à ses divers devoirs.

Conclusion partielle

En bref de ce cinquième chapitre qui s'est porté sur les problèmes, les solutions et les atouts de l'éducation des enfants à l'ONG HAFA, nous pouvons dire que ces deux derniers peuvent effectivement amplifier les compétences de l'ONG dans l'éducation des enfants qu'elle occupe. Dans le sixième chapitre, nous allons apporter nos prospections personnelles sur ce qui est de l'éducation des enfants.

CHAPITRE VI : ANALYSE PROSPECTIVE

Dans ce chapitre, nous allons fournir de nouveaux apports pour l'éducation des enfants et présenter nos prospections personnelles.

SECTION I : NOUVEAUX APPORTS POUR L'EDUCATION DES ENFANTS

Dans les explications suivantes, nous allons voir quelques méthodes pour l'éducation des enfants.

1- LES METHODES TRADITIONNELLES DE L'EDUCATION

Ce sont des méthodes pour lesquelles, éduquer, est de proposer des modèles choisis, dans lequel le maître joue le rôle d'un entraîneur qui surveille, qui dirige, qui conseille et qui corrige. Elles sont fondées sur les règles et les disciplines ; sur les punitions ou les sanctions ; les techniques de dicté ; le double rôle du maître qu'est de rendre le monde complexe en plus simple grâce aux cartes, schémas, figures, etc., et rendre le monde plus accessible et plus significatif pour l'enfant. En résumé, les méthodes traditionnelles de l'éducation visent à rendre l'enfant maître de lui-même.

2- LES METHODES NOUVELLES DE L'EDUCATION

Le point de départ de l'éducation nouvelle est depuis la mise en compte des lacunes de l'enseignement traditionnel. Son fondement est la joie du présent, selon laquelle, l'éducation est un morceau de la vie de l'enfant, pas une nécessité. L'enfance est un moment de plénitude et d'équilibre, différent de l'âge adulte et non inférieur à l'âge adulte. Elle a sa valeur, donc ne doit pas connaître la tristesse, comme dit Montessori. L'enfance est un élan, là où l'enfant est un être en création.

Delà, l'éducateur est dans l'obligation de respecter la joie de l'enfant, de prendre l'enfance au sérieux. Il initie l'élève d'avoir le désir d'être associé à sa propre éducation. Sur ce, il y a risque de passivité, de soumission, et de dépendance de la part des enfants. Il faut donc susciter des tâches où l'enfant ne sera pas un simple exécutant.

La technique adoptée en matière d'éducation nouvelle est le texte libre constitué par le journal ; la correspondance scolaire ; l'exposé ; les débats ; l'enquête ; le projet ; le stage, mettant des marges d'indépendance aux enfants, dont la tâche exprime la personnalité de l'élève et les expériences qu'il a traversées.

3- SYNTHESES DES DEUX METHODES : SYNTHESE DE MAKARENKO

La synthèse de Makarenko est la synthèse des deux méthodes de l'éducation, dont la méthode traditionnelle de l'éducation et celle de nouvelle. Citons ci-après les éléments de

cette synthèse. D'abord, l'affirmation des modèles à suivre, dans laquelle on va savoir quel homme on va former avec les modèles présents. Ensuite, organiser la joie et ouvrir la collectivité, sur lequel il faut partir de la joie individuelle primaire (par exemple un bon repas ou une sortie) et de progresser pour arriver à la joie de toute la collectivité. Puis, la joie du réel qu'est la réconciliation de la joie individuelle et la joie collective. Après, l'intervention du maître est nécessaire pour l'extension de la joie. C'est d'amener là où les enfants se sentent satisfaits. De plus, la discipline qui s'agit d'une intervention du maître ne s'exercera que dans la mesure où elle peut prendre appui sur le groupe et elle sera soutenue par le groupe. Elle n'a d'effet positif que dans une collectivité organisée, et la punition n'est valable que si le puni ressent que la collectivité dont il fait partie désapprouve ce qu'il a fait. Il y a donc là, les valeurs communes de la collectivité. De surcroît, le groupe éducateur est nécessaire parce qu'il est impossible qu'un éducateur puisse prendre en charge une multiplicité d'enfants. Enfin, la cogestion signifie que dans le groupe, il faut prendre des décisions réfléchies. S'il y a des problèmes, l'éducateur ne doit prendre des décisions unipersonnelles, il va chercher une assemblée générale en vue de recherche de solutions ensemble. Cela est praticable dans les relations des maîtres et des élèves.

4- CITATIONS DE QUELQUES AUTEURS SUR L'EDUCATION DES ENFANTS

Selon Jean Komensky dit Comenius, « *L'Art de l'enseignement n'exige rien d'autre qu'une judicieuse disposition du temps, des choses et de la méthode* » ; et « *Les études doivent être ordonnées de telle sorte qu'elles forment une encyclopédie, dans laquelle tout part d'un seul tronc, et où chaque chose est à sa place exacte. Tout ce qui est enseigné doit être si solidement assujéti par des justifications rationnelles qu'il ne puisse guère y avoir de place pour le doute ou pour l'oubli. Car les justifications rationnelles sont les clous, les chevilles, les pinces qui retiennent ensemble les pièces du savoir et empêchent qu'elles ne brouillent et se détachent* ».

Les principes éducatifs chez John Locke, ce sont l'endurcissement et la santé du corps de l'enfant, d'où le précepte antique « *une âme saine dans un corps sain* » ; et l'établissement du modèle éducatif des fermiers et des paysans comme sans gâteries ni excès de tendresse, habitude au chaud et au froid ; la vertu et la raison dont la maîtrise de soi, l'obéissance à la raison ; l'importance de la civilité et de la politesse ; la nécessité d'une éducation attrayante et l'inutilité de la contrainte ; le souci de l'utilité et de la préparation à la vie sociale dont l'apprentissage d'un métier ; la nécessité d'une éducation de l'enfant à la maison par un gouverneur sous le regard constant de son père.

Quant à Kant, il pense que « *le meilleur moyen de comprendre, c'est de faire. Ce que l'on apprend le plus solidement et ce que l'on retient le mieux, c'est ce que l'on apprend en quel que sorte par soi-même* ». Cette méthode pratique s'exerce dans trois directions dont l'habileté s'ensuit d'une bonne instruction (sur cela repose le talent) ; la prudence sert à savoir limiter sa sensibilité (par exemple, résister à la sympathie ou à la pitié), c'est se rendre impénétrable et être capable de pénétrer les autres ; et la moralité basée sur le modèle stoïcien qu'est d'avoir la fermeté à résister la passion, le plaisir et la douleur.

5- PROSPECTION PERSONNELLE

Comme prospection personnelle, nous proposons quelques moyens pour éduquer un enfant.

Premièrement, puisque l'éducateur joue un grand rôle sur la matière, il est nécessaire qu'il suive des formations pédagogiques en matière d'éducation des enfants. C'est pour avoir toute connaissance et la capacité et en la matière.

Deuxièmement, l'éducateur doit connaître l'enfant. Sur ce, une méthode proposée par des psychologues peut être usée, c'est l'introspection objective ou l'observation des autres. Celle-ci se subdivise en deux types dont l'observation directe et l'observation indirecte. La première est une observation scientifique, un examen méthodique du sujet, en vue de dégager les mécanismes objectives des phénomènes psychiques, telles que la psychose et la névrose. Et la seconde est réalisée par des dessins ; des écritures ; l'étude des mœurs, des traditions et de la religion. Comme exemple de l'introspection objective, il y a le fameux test de QI de BINET. En fait, l'observation de l'enfant servira à l'éducateur de savoir quelle pédagogie recommande à être utilisée pour instruire l'enfant en question.

Enfin, la relation entre éducateur- enfant- parents doit être renforcée dans l'éducation de l'enfant, parce que chacun y détient un grand rôle.

SECTION II : REPONSES A LA PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE

Notre problématique est fondée sur la question : **Dans quelle mesure l'ONG HAFA opte pour le développement personnel des enfants défavorisés qu'elle occupe ?** Et sur ce, nous avons proposé trois hypothèses.

D'abord, l'ONG HAFA opte des méthodes pour connaître l'enfant afin de savoir comment mener son éducation. Cette hypothèse est confirmée puisque l'ONG HAFA, depuis le premier moment de l'insertion de l'enfant à l'ONG, fait une visite à domicile et écoute les parents de

l'enfant. Il s'ensuit alors qu'elle connaisse la situation défavorisée de l'enfant qu'elle a accueillie et adopte la pédagogie appropriée pour son éducation.

Ensuite, l'ONG HAFA opte de la pédagogie afin de constituer chez les enfants un esprit disciplinaire. Ici, l'hypothèse est confirmée. En effet, l'ONG HAFA considère la discipline comme étant une règle de conduite, afin d'arriver à un but. Ainsi, elle applique sagement les peines tant que l'enfant répète toujours les mêmes actes qui lui ont été interdits, dans l'objectif de le corriger, mais suite à des réflexions bien assimilées afin de ne pas le tourmenter, puisque les problèmes qu'il vit à la maison sont déjà lourds.

Puis, l'ONG HAFA use les moyens pour que l'enfant s'attache à la collectivité. Cette hypothèse est encore confirmée. Sur ce, parce que les enfants se réfèrent toujours à leurs parents sur leurs objectifs, l'ONG HAFA organise des sorties avec les enfants, dans le but de leur faire ouvrir au monde, qu'ils puissent connaître ce qu'est vivre dans le monde, et ainsi de créer leur propre objectif.

Enfin, l'ONG HAFA s'exerce dans le but de faire de l'enfant autonome dans sa volonté mais discipliné. Cette hypothèse est également confirmée. Nous avons vu l'accomplissement de cette affirmation lorsque dans la classe verte, les éducateurs servent de modèles aux enfants dans les manières de conduite dans la société, quand ils enseignent aux enfants comment atteindre un but dans un groupe, dans laquelle il donne de liberté à ceci. Nous trouvons par cela l'inculcation de l'amour de la collectivité à l'enfant afin qu'il soit disciplinaire.

Conclusion partielle

Pour terminer ce sixième chapitre, nous y avons apporté de nouvelles connaissances sur l'éducation des enfants, et ensuite nous avons répondu à notre problématique, à laquelle toutes les hypothèses sont confirmées. Ce que nous pouvons affirmer par là que pour l'éducation des enfants défavorisés, l'ONG HAFA adopte la pédagogie durkheimienne.

CONCLUSION GENERALE

Pour conclure, sur la question comment éduquer un enfant défavorisé, nous avons réalisé une recherche sur le sujet dans une ONG portant le nom de ONG HAFa ou Hery Atambatra ho Fampanandrosoana (Ensemble pour le développement). Notre thème est ainsi : « Education, clé pour le développement personnel de l'enfant » Cas de l'ONG HAFa pour l'éducation des enfants défavorisés. Nous avons utilisé quelques méthodologies pour réaliser la recherche, et notre problématique se situe sur la question : **dans quelle mesure l'ONG HAFa opte pour le développement personnel des enfants défavorisés qu'elle occupe ?** Durant notre étude, nous avons vu que l'ONG HAFa opte la pédagogie que Durkheim a sollicité dans son ouvrage « Education morale », dont connaître l'enfant, lui guider à avoir un esprit disciplinaire, lui former afin de s'attacher à la collectivité, et enfin, opter des méthodes pour autonomiser et discipliner sa volonté. Tout au long de notre recherche sur l'éducation des enfants chez HAFa, nous avons vu, que l'éducation est un moyen pour former l'homme en être social, donc à assurer son développement personnel. C'est par l'éducation scolaire, qu'il apprenne comment suivre les normes et valeurs d'une collectivité, comment travailler en groupe, comment respecter ses aînés et ceux qui lui ressemblent, comment vivre avec les personnes autres que sa famille, etc. Mais nous avons remarqué une faiblesse des enfants chez HAFa, sur l'acquisition des savoirs, vu que la moyenne aux examens scolaires de la majorité est insuffisante. L'une des raisons de cette faiblesse est probablement le manque d'éducation de ces enfants depuis leur naissance, vu leur état défavorisé ; ce qui nécessite vraiment une pédagogie spéciale pour leur éducation. C'est la raison d'être de l'ONG HAFa, l'insertion et la réinsertion scolaire des enfants vulnérables. D'un autre angle, des atouts et des lacunes ont été perçus dans l'éducation à l'ONG HAFa. Nous avons donc proposé quelques suggestions sur les problèmes, et également apporté quelques connaissances pour développer l'éducation à l'ONG. A la terminaison de la recherche, nous avons pu répondre à nos questions de départ. Premièrement, l'éducation est un instrument pour développer la personnalité de l'enfant, c'est par elle que les parents, les éducateurs, la société peut forger l'individu meilleur de l'enfant. Deuxièmement, pour l'éducation des enfants défavorisés que l'ONG HAFa occupe, elle éduque les enfants en les insérant et réinsérant dans des instructions scolaires, et les guidant d'avoir les bonnes manières de conduite personnellement et collectivement. Troisièmement, afin de développer et améliorer l'éducation des enfants défavorisés à l'ONG HAFa, elle a besoin d'un financement et des formations pour faire face à ses projets et à ses autres

occupations dans l'éducation. Puisque l'éducation est donc un instrument qui construit l'enfant, elle doit être bien maniée et pratiquée par les éducateurs. Ainsi pour John Dewey, « *L'enfant qui est éduqué à l'école est membre de la société et doit être instruit et traité comme tel. L'école et ceux qui la dirigent sont responsables envers la société, car l'école est avant tout une institution créée par elle pour accomplir une œuvre spécifique : le maintien et l'amélioration de la vie sociale* ». Ainsi, beaucoup de familles malagasy perçoivent l'école comme un moyen d'ascension sociale, que celle-ci contribue l'avenir ; assure le succès de l'enfant et de toute la famille car ces derniers pourront bénéficier de la considération sociale en étant instruit leurs enfants, comme la manière de dire les malagasy le dit : « *nampiana-janaka* ». C'est la raison pour laquelle plusieurs Associations et ONG accordent la scolarisation à des enfants défavorisés. S'il en est notre étude sur l'éducation, clé pour le développement personnel des enfants défavorisés, comment est-ce assure le développement d'un pays ?

BIBLIOGRAPHIE

a) OUVRAGES GENERAUX :

1°/ Emile DURKHEIM, *Education morale (1902-1903)*, Edition électronique réalisée par Jean Marie Tremblay, Professeur de Sociologie au Cégep de Chicoutimi, Collection « Les classiques des sciences sociales »

2°/ Emile DURKHEIM, *Education et Sociologie (1922)*, Edition électronique réalisée par Jean Marie Tremblay, Professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi, Collection « Les classiques des sciences sociales »

3°/ François Baluteau et Thomas Renaud, *Sociologie de l'Education*, Edition Cned

b) OUVRAGES SPECIFIQUES :

4°/ Assemblée Nationale, *Loi N° 96/030 portant régime particulier des ONG à Madagascar*, Programme de vulgarisation et de mise en application des textes sur les ONG ; Recueil de textes, ONG- Association- Coopérative- Mutuelle d'Epargne Crédit- Fondation, Mars 2000.

6°/ Madeleine Cuisset et Maurice Tièche, *Guide pratique d'éducation familiale*, Editions SdT. 77190 Dammarie les Lys, France. 1973

c) WEBIOGRAPHIE :

9°/ atheisme.free.fr/Biographies/Durkheim.htm

10°/ atheism.free.fr/Biographies/Rousseau.htm

14°/ fr.unesco.org/thèmes/%25C3%25A9ducation-XXIe-si%25C3%25A8cle

12°/ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Auguste Comte](https://fr.wikipedia.org/wiki/Auguste_Comte)

17°/ [https://fr.wikipedia.org/wiki/organisationnon gouvernementale](https://fr.wikipedia.org/wiki/organisationnon_gouvernementale)

16°/ [https://fr.wikipedia.org/.../organisation de Nations Unies pour l'éducation](https://fr.wikipedia.org/.../organisation_de_Nations_Unies_pour_l'education)

13°/ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Education>

18°/ [http://www.lesechis.fr/economie-politique/monde/actu/afp-00533742-La banque-mondiale-inquiete-de-l'aspect-economique-de-la-crise-malgache-583335.php](http://www.lesechis.fr/economie-politique/monde/actu/afp-00533742-La_banque-mondiale-inquiete-de-l'aspect-economique-de-la-crise-malgache-583335.php)

11°/ <https://googleweblight.com>

8°/ [salon-littéraire.com/fr/résumé-d-œuvre/content/1847252-1-emile-de-rousseau-résumé](http://salon-litteraire.com/fr/résumé-d-œuvre/content/1847252-1-emile-de-rousseau-résumé)

7°/ www.cairn.info/revue-le-telemaque-2010-1-page-35.htm de Laurent Clausade-2010.

15°/ www.unicef.org/french/mdg/education.html

14°/ www.un.org/fr/millenniumgoals/education.shtml

ANNEXES

ANNEXE N°1

**DISPOSITIONS DE LA LOI N° 96/030 PORTANT REGIME
PARTICULIER DES ONG A MADAGASCAR**

LOI N° 96-030 portant régime particulier des ONG à Madagascar
--

L'Assemblée Nationale a adopté en séance du 29 novembre 1996,
Le Président de la République,
- Vu la Constitution du 18 septembre 1992,
- Vu la Décision de la Haute Cour Constitutionnelle N°20-HCC/D3 du 13 Août 1997,

Promulgue la Loi dont la teneur suit :

Art. 1.- La présente Loi définit l'Organisation Non Gouvernementale (ONG), les conditions de sa constitution, de son fonctionnement et de sa dissolution

TITRE I : DES DISPOSITIONS GENERALES

CHAPITRE I : DE LA DEFINITION

Art. 2.- L'ONG au sens de la présente Loi est un groupement de personnes physiques ou morales, autonome, privé, structuré, légalement déclaré et agréé, à but non lucratif, à vocation humanitaire, exerçant de façon professionnelle et permanente des activités à caractère caritatif, socio-économique, socio-éducatif et culturel sous de prestations de services en vue du développement humain durable, de l'auto-promotion de la communauté ainsi que de la protection de l'environnement.

Elle exerce ses activités suivant le principe du bénévolat, avec impartialité, sans discrimination de race, de religion ou d'appartenance politique.

Elle dispose de ressources humaines, matérielles et financières pour ses interventions.

Art. 3.- Toute ONG fondée sur une cause ou un objet illicite, contraire aux Lois et aux bonnes mœurs ou dont les activités constituent une menace pour l'ordre et la sécurité publics ou pour l'unité nationale est nulle et de nul effet.

Art. 4.- L'inexistence des objectifs mentionnés à l'article 2 ci-dessus peut être soulevée d'office par toute personne ou groupement juridiquement capable et intéressé.

Art. 5.- L'ONG possède la personnalité civile et exerce ses actions dans les secteurs de son choix et de ses objectifs.

**CHAPITRE II : DE LA DECLARATION D'EXISTENCE,
DE L'AGREMENT ET DE LA PUBLICITE**

Section 1 : De la déclaration d'existence

Art. 6.- L'ONG doit être déclarée par les soins de ses fondateurs. La déclaration sera déposée en triple exemplaire aux bureaux du Département ou de la Région dans lequel elle a son Siège social.

Elle fera connaître sa dénomination, le Siège de ses établissements et les noms, prénoms, profession et domicile de ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de son administration ou de sa direction. Il en sera délivré récépissé.

Trois exemplaires dactylographiés des Statuts de l'ONG seront joints à cette déclaration.

Section II : De l'agrément

Art. 7.- L'ONG doit être agréée dans les conditions ci-après : La demande d'agrément est déposée aux bureaux du Département ou de la Région d'implantation de son Siège social.

Il lui sera délivré récépissé.

La demande est transmise au Comité départemental ou Régional Bipartite, réunissant des représentants de l'Etat et des ONG, et dont la composition et le fonctionnement seront fixés par décret.

Ce Comité dispose d'un délai maximum d'un mois à partir de la date de dépôt pour instruire la demande et statuer.

Le Représentant de l'Etat auprès du Département ou de la Région constate par arrête la décision du Comité Départemental ou Régional Bipartite dans un délai maximum d'un mois.

En aucun cas, ledit arrêté ne doit être pris au-delà d'un délai de deux mois à partir de la date du dépôt de dossier par l'ONG auprès du Comité départemental ou régional bipartite

Art. 8.- A peine d'irrecevabilité, le dossier de demande d'agrément doit comprendre :

- Une demande écrite au Représentant de l'Etat auprès du Département ou de la Région
- Un exemplaire dactylographié des statuts de l'ONG.
- Une fiche de renseignements indiquant les noms des membres fondateurs et des principaux dirigeants de l'ONG.
- Une documentation sur le programme d'activités ainsi que les moyens dont dispose l'ONG,
- Le récépissé de la déclaration d'existence, prévu à l'article 6 ci-dessus.

Art. 9.- Le retrait d'agrément est prononcé par arrêté du Représentant de l'Etat auprès du Département ou de la Région après avis du Comité départemental ou régional bipartite. L'ONG concernée étant entendue dans les cas suivants :

- lorsque des irrégularités graves ont été constatées dans la gestion de ses projets ou de ses programmes,
- lorsque les activités de l'ONG ne correspondent plus aux buts et objectifs définis par ses statuts,
- lorsque les activités de l'ONG constituent une menace pour l'ordre et la sécurité publique ou pour l'unité nationale.

Art. 10.- La décision de retrait est notifiée à l'ONG intéressée. Elle finit dès sa notification, aux avantages et facilités de toutes natures dont celle-ci a pu bénéficier et lui fait perdre sa qualité d'ONG.

Section III- De la publicité

Art. 11.- Il est tenu aux bureaux du Département ou de la Région un registre spécial où sont consignés les renseignements suivants, fournis par l'ONG :

- dénomination et Siège de l'ONG,
- noms et prénoms, profession, domicile des directeurs et administrateurs de l'ONG,
- date dépôt de la déclaration d'existence,
- date de l'arrêté d'agrément,
- objectifs de l'ONG,
- Changements survenus dans l'administration et de direction de l'ONG et modifications apportées à ses Statuts,
- Modifications ou changements se rapportant au Siège social, dénomination ou objet de l'ONG.

Les mentions de ce registre ne seront opposables aux tiers qu'à partir de leur inscription. Un arrêté d'application fixera le modèle de ce registre qui est à la disposition du public.

Art. 12.- Une copie de l'arrêté d'agrément sera transmise, par les soins du Représentant de l'Etat auprès du Département ou de la Région au Ministère chargé des Relations avec les ONG et publiée au journal Officiel de la République de Madagascar.

CHAPITRE III : DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT

Art. 13.- L'ONG est dotée :

- d'un organe de décision et de délibération : Assemblée Générale,
- d'un organe d'orientation et de suivi : Conseil d'Administration,
- d'un organe d'exécution : Comité Directeur ou Direction,
- d'un organe de contrôle : Commissariat aux comptes.

Les Statuts et règlement intérieur déterminent le mode de fonctionnement de ces structures. Nul ne peut cumuler les fonctions d'exécution et de contrôle prévues dans ces organes.

Les fonctions au sein de l'ONG sont gratuites. Néanmoins, les membres peuvent être remboursés des frais qu'ils ont engagés à l'occasion des missions et services effectués pour le compte de l'ONG.

Art. 14.- Sauf dérogation expresse accordée par le comité départemental ou régional bipartite, nul ne peut exercer la fonction d'administration, de direction ou de gestion d'une ONG ni disposer du pouvoir de signer pour son compte :

- s'il a fait l'objet d'une condamnation à Madagascar ou à l'étranger soit :
 - pour crime de droit commun,
 - pour faux et usage de faux en écritures privées ou de commerce,
 - pour violation des articles 418 à 420 du Code pénal,
 - pour vol, escroquerie ou abus de confiance,
 - pour détournement de deniers publics et extorsion de fonds,
 - pour recel d'objets obtenus à la suite des fractions prévues aux alinéas d et e,
 - pour tentative ou complicité de toutes les infractions citées ci-dessus.
- s'il a fait l'objet d'une destitution de fonctions par décision de justice,
- s'il a été déclaré en faillite.

Art. 15.- Toute ONG peut ester en justice. Elle peut acquérir ou aliéner à titre onéreux, posséder et administrer :

- les cotisations de ses Membres ou les sommes au moyen desquelles ces cotisations ont été rédimées,
- les locaux destinés à l'administration de l'ONG et à ses réunions.
- les immeubles nécessaires aux buts qu'elle se propose.
- les aides matérielles et financières en provenance d'autres organismes,
- les dons et legs de meubles et immeubles,
- toutes autres ressources licites, dont les fruits de ses activités.

Art. 16.- L'ONG peut, dans les limites définies par ses Statuts et Règlement Intérieur, gérer ses propres fonds, les utiliser, en bon père de famille, pour le paiement des salaires, indemnité ou primes du Personnel travaillant pour l'objet du groupement ainsi que pour le règlement des charges permanentes et des frais divers de gestion. L'ONG est autorisée à constituer une dotation pour réserves.

Art. 17.- L'ONG est tenue de dresser annuellement un rapport moral et financier.

Une synthèse de ce rapport, dont la forme sera fixée réglementairement, est adressée au Comité départemental ou régional Bipartite, au Représentant de l'Etat auprès du Département ou de la Région et au Ministère chargé des Relations avec les ONG.

L'ONG est tenue, à la fin de chaque exercice, d'établir un plan d'opération détaillé pour l'exercice suivant. Copie de ce plan est adressée aux mêmes autorités.

CHAPITRE IV : DES DISPOSITIONS FISCALES ET DOUANIERES

Art. 18.- Tout employé, représentant ou agent salarié d'une ONG effectuant à Madagascar un travail rémunéré doit payer l'impôt sur les Revenus, sauf existence de convention fiscale particulière.

Art. 19.- En ce qui concerne les droits et taxes divers frappant les marchandises et matériels importés par l'ONG exerçant des activités non lucratives, les dispositions de la Loi des Finances en vigueur seront appliquées.

Art. 20.- Dans tous les cas, l'ONG peut bénéficier, à sa demande, de tous les avantages fiscaux et douaniers prévus par la législation douanière en vigueur à Madagascar.

TITRE II : DES DISPOSITIONS DIVERSES

CHAPITRE I DES REGROUPEMENTS D'ONG

Section I. – Du Conseil National d'ONG

Art. 21.- Il est créé au niveau national un Conseil National des ONG.

Art. 22.- Il sert de lieu de concentration nationale sur toutes les questions relatives aux ONG.

Art. 23.- IL est composé de représentants des Conseils des Départements et des Conseils Régionaux. Toutefois, les Représentants volontaires des ONG peuvent y participer à titre d'observateurs.

Section II. – Des Conseils Régionaux d’ONG

Art. 24.- Il est créé dans chaque Région un Conseil Régional des ONG.

Art. 25.- Il a pour mission de promouvoir la coopération entre les ONG, d’entretenir de bonnes relations avec les Institutions étatiques et de défendre les intérêts des ONG auprès des organismes concernés. Il désigne ses représentants au Conseil National des ONG.

Art. 26.- Il est composé de Représentant de toutes les ONG ayant leur Siège et/ou opérant dans la circonscription administrative concernée.

La désignation des Membres est nominative.

Section III. – Des Conseils départementaux d’ONG

Art. 27.- Il est créé dans chaque Département un Conseil départemental des ONG dont le rôle est de :

- désigner les représentants des ONG auprès du Comité départemental bipartite
- désigner les représentants des ONG auprès du Conseil Régional
- désigner les représentants des ONG auprès du Conseil National.

Art. 28.- Il est composé des Représentants de toutes les ONG ayant leur Siège et/ou opérant dans le Département concerné.

La désignation des Membres est nominative.

Section IV. – Des Collectifs d’ONG

Art. 29.- Des Collectifs d’ONG peuvent se former librement sur tout le territoire national et sous l’appellation de leur choix. Leurs rôles et objectifs seront définis statutairement. Ils peuvent notamment :

- se prêter à toutes formes de sollicitation qui viendraient de leurs Membres : appui technique, formation, information, recherche de financement, démarches administratives.
- se constituer en réseau d’informations de leurs Membres, du public, du Gouvernement, des Organismes privés ou publics internationaux sur les activités des Membres, les financements obtenus les projets exécutés et ceux en cours d’exécution.
- faciliter la concentration entre les ONG Membres d’une part, entre les ONG Membres et les organismes Gouvernementaux d’autre part.
- œuvrer à la coordination et à la rationalisation des activités des ONG Membres en vue de parvenir à une meilleure efficacité.

Art. 30.- En se conformant aux dispositions des articles 6 à 8 ci-dessus, ils bénéficient du statut d’ONG.

CHAPITRE II : DU CONTENTIEUX

Art. 31.- Après épuisement de toutes les voies de recours amiables et hiérarchiques, les litiges nés de l’octroi et du retrait d’agrément seront portés devant la juridiction administrative du Siège de l’ONG.

Art. 32.- Les litiges nés à l’occasion du fonctionnement interne seront portés devant le Tribunal civil du Siège de l’ONG.

CHAPITRE III : DE LA MUTATION DES ASSOCIATIONS EN ONG

Art. 33.- L’association qui poursuit déjà les objectifs visés à l’article 2 peut se transformer en ONG en se formant aux dispositions statutaires ou sur décision prise en Assemblée Générale extraordinaire, et en respectant la procédure prévue par les articles 6 à 8 ci-dessus. Dans ce cas, le patrimoine de l’Association est dévolu à la nouvelle ONG.

CHAPITRE IV : DE LA DISSOLUTION

Art. 34.- L’ONG peut être dissoute par :

- la volonté des trois-quarts au moins de ses Membres.
- disposition statutaire.
- décision administrative ou de Justice.

Art. 35.- En cas de dissolution volontaire ou statutaire, les biens de l'ONG seront dévolus, après apurement du passif, conformément aux Statuts ou à la décision de dissolution.

Art. 36.- En cas de dissolution par voie juridique ou administrative, la dévolution des biens sera réglée par la décision qui l'a prononcée.

CHAPITRE V : DES ONG ETRANGERES

Art. 37.- Sauf dispositions contraires prévues par les Conventions Internationales, aucune ONG étrangère ou agence de représentation d'ONG étrangère ne peut se former à Madagascar sans l'autorisation préalable du Ministre de l'Intérieur et après avis du Ministre des Affaires Etrangères.

Art. 38.- Sont réputés ONG étrangères quelle que soit la forme sous laquelle ils peuvent éventuellement se dissimuler, les groupements présentant les caractéristiques d'une ONG, qui ont leur Siège à l'étranger ou qui, ayant leur Siège à Madagascar, sont dirigés en fait par un ou plusieurs étrangers, ou sont composés soit d'administrateurs en majorité étrangers, soit du quart au moins des Membres étrangers.

Art. 39.- Sauf conventions particulières, les dispositions de la présente Loi s'appliquent aux ONG étrangères.

CHAPITRE VI : DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Art. 40.- En attendant la constitution d'ONG au sens de la présente Loi, les Associations légalement constituées répondant aux critères définis à l'article 2 ci-dessus, ayant au moins deux années d'existence et établies dans la circonscription départementale ou régionale concernée, se réunissent en Conseil départemental ou régional provisoire pour désigner leurs représentants devant siéger au sein du Comité départemental ou régional bipartite prévu par l'article 7 ci-dessus.

CHAPITRE VII : DES DISPOSITIONS FINALES

Art. 41.- Tout agrément octroyé en violation de la présente Loi sera considérée comme nul et de nul effet.

Art. 42.- Des décrets seront pris en tant que de besoin pour l'application de la présente Loi.

Art. 43.- La présente Loi sera publiée au Journal Officiel de la République de Madagascar.
Elle sera exécutée comme Loi de l'Etat.

Promulguée à Antananarivo, le 14 Août 1997
Didier RATSIRAKA

ANNEXE N°2
PHOTOS PRISES A L'ONG HAFA

Photo des éducateurs au sein de l'ONG HAFA



Source : Photo prise, année scolaire 2017-2018

Photos des deux enseignants de l'ONG HAFA avec leurs élèves



Source : Photo prise, année scolaire 2017-2018



Source : Photo prise, année scolaire 2017-2018

Photo d'une enseignante au sein de l'ONG HAFA avec ses élèves et l'enquêteur



Source : Photo prise, année scolaire 2017-2018

Photos des salles de classe des secondaires au sein de l'ONG HAFA



Source : Photo prise, année scolaire 2017-2018



Source : Photo prise, année scolaire 2017-2018

Photo prise lors de la formation des enquêteurs effectuée par l'ONG HAFA pour des enquêtes auprès des enfants vulnérables au mois de mai et de juin 2018 pour une fin de projet d'éducation



Source : Photo prise, année scolaire 2017-2018

Photos sur les activités éducatives des enfants de l'ONG réalisées avec les bénévoles scouts français les « Compote » au mois de mai et juin 2018



Source : Photo prise, année scolaire 2017-2018



Source : Photo prise, année scolaire 2017-2018



Source : Photo prise, année scolaire 2017-2018

ANNEXE N°3
GUIDES D'ENTRETIENS ET QUESTIONNAIRES

**“FOCUS GROUP”: NATAO TEO AMINA VONDRONA MPAMPIANATRA AO
AMIN’NY ONG Hafa**

- 1°/ Manao ahoana ny fandehan’ny fanabeazana ny ankizy ato amin’ny ONG Hafa?
- 2°/ Inona avy ireo lafy tsara?
- 3°/ Ary ireo lafy ratsy ?
- 4°/ Inona avy ny vahaolana amin’ireo lafy ratsy?

**“ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF”: HO AN’NY MPIANDRAIKIRA MANOKANA AO
AMIN’NY ONG Hafa**

- 1°/ Fepetra ho amin’ny fampidirana ankizy hobeazina ao amin’ny ONG Hafa?
- 2°/ Fandaharam-pianarana ao amin’ny ONG Hafa?
- 3°/ Firy ny totalin’isan’ny mpampianatra ato amin’ny ONG Hafa?
- 4°/ Inona avy ireo taranja ampianarina isaky ny kilasy ato amin’ny ONG?
- 5°/ Ny valim-panadinana isaky ny kilasy?
- 6°/ Ny tahan’ny fanatrehana ny fampianarana ?
- 7°/ Ny fandaharam-potoanan’ny fanabeazana ato amin’ny ONG?
- 8°/ Manao ahoana ny toeran’ny fitsipika, ny sazy, ary ny mari-pisaorana eo amin’ny fanabeazana ny ankizy ato amin’ny ONG ?
- 9°/ Manao ahoana ny amin’ny fiantsoana ny Ray aman-dRenin’ny ankizy ?
- 10°/ Manao ahoana ny amin’ny fivorian’ny ray aman-dRenin’ny ankizy ?
- 11°/ Iza avy ireo mpanohana ny ONG Hafa ?
- 12°/ Inona ny maha-hafa ny ONG Hafa raha mitaha amin’ireo ONG sy Association misahana ny fanabeazana ny ankizy hafa?
- 13°/ Ahoana ny mahakasika ny fiaraha-miasa sy fizarana ataon’ny ONG Hafa amin’ny ONG na Association hafa ?
- 14°/ Inona avy no tena herin’ny ONG Hafa?
- 15°/ Ary ireo mampalemy azy ?
- 16°/ Inona indray avy ireo tombontsoany ?
- 17°/ Ary ireo atahorana mety hanimba azy ?
- 18°/ Inona avy ireo tetik’asa ara-panabeazana efa tanteraka?
- 19°/ Ary ireo tetik’asa ara-panabeazana mbola eo andalam-panatanterahana ?
- 20°/ Ary ireo tetik’asa ara-panabeazana kasaina hotanterahana ?

« ENTRETIEN DIRECTIF »: HO AN'NY MPIANDRAIKITRA AO AMIN'NY ONG

HABA

Momba ny tena manokana

- 1°/ Taona
- 2°/ Lahy na vavy
- 3°/ Lafiny ara-panambadiana

Eo amin'ny fanatanterahana ny asany

- 4°/ Inona ny asa iandraiketanao ato amin'ny ONG HABA?
- 5°/ Midika inona aminao io andraikitrao io ?
- 6°/ Ahoana no ataonao amin'ny fanatanterahana an'io andraikitra io ?
- 7°/ Ahoana ny toeranao amin'ny resaka fanabeazana, indrindra fa ny fanabeazana ato amin'ny ONG HABA?

RAHA TOA KA MPAMPIANATRA ILAY OLONA NOHADIHADIANA

- 8°/ Inona ny taranja ampianarinao?
- 9°/ Ahoana ny fomba ataonao amin'ny fampianarana io taranja io?
- 10°/ Manao ahoana ny fahatsapanao amin'ny fampianarana io taranja io ?
- 11°/ Inona no ataonao mandritry ny fakan-drivotry ny ankizy ?
- 12°/ Ary rehefa any am-pitsangatsanganana miaraka amin'ny ankizy ?
- 13°/ Ary rehefa any am-panaovana voyage d'études miaraka amin'ny ankizy ?
- 14°/ Manao ahoana izany ny fifandraisana miaraka amin'ny ankizy ?

HO AN'NY MPIANDRAIKITRA REHETRA AO AMIN'NY ONG HABA

- 15°/ Manao ahoana ny fiaraha-miasanao amin'ny mpiasan'ny HABA ?
- 16°/ Ary amin'ireo Ray aman-dReny na ireo mpiandraikitra ny ankizy ?
- 17°/ Araka ny fahitanao, inona no maha-haba ny ONG HABA amin'ireo ONG sy association misahana ny fitaizana ny ankizy hafa ?
- 18°/ Araka anao, manao ahoana ny fandehan'ny fanabeazana ny ankizy ato amin'ny ONG HABA?
- 19°/ Teninao farany?

“ENTRETIEN DIRECTIF”: HO AN’NY RAY AMAN-RENIN’NY ANKIZY BEAZINA

AO AMIN’NY ONG HAFA

Momba ny tena manokana

- 1°/ Lafiny ara-panambadiana
- 2°/ Taona
- 3°/ Lahy na vavy
- 4°/ Asa
- 5°/ Toerana ipetrahana

Eo amin’ny fanabeazana ny ankizy ao amin’ny ONG HAFA

- 6°/ Firy ny zanakao?
- 7°/ Firy amin’izy ireo no mianatra ao amin’ny HAFA?
- 8°/ Inona ny antony nisafidianana ny fampianarana ato amin’ny HAFA?
- 9°/ (Raha misy ny tsy nampidirina nianatra ato amin’ny HAFA), Inona ny antony tsy nampidirana azy ireo nianatra ato amin’ny HAFA?
- 10°/ Nanao ahoana ny fomba nampidirana azy tato amin’ny HAFA?
- 11°/ Nahatsapa fiovana teo amin’ny zanakao ve ianao hatramin’ny nampidirana azy tato amin’ny HAFA?
 - Raha eny, inona ilay fiovana?
 - Raha tsia, inona no tsy niova?
- 12°/ Any an-trano, manao ahoana ny fidiranao an-tsehatra amin’ny fitaizan azy?
- 13°/ Manao ahoana ny fiaraha-miasanao miaraka amin’ny mpiasan’ny HAFA eo amin’ny fitaizana ny zanakao?
- 14°/ Ary ny fiaraha-miasanao miaraka amin’ireo ray aman-dRenin’ny ankizy ato amin’ny HAFA?
- 15°/ Mamaly ny fiantsoana ny ray aman-dReny ve ianao?
 - Raha eny, afaka resadresahanao ve ny momba izany?
 - Raha tsia, inona ny antony ?
- 16°/ Ary amin’ny fivorian’ny Ray aman-dReny, manatrika izany ve ianao ?
 - Raha eny, afaka resahinao ve ny amin’izay?
 - Raha tsia, inona ny antony ?
- 17°/ Manao ahoana ny sakafon’ny zanakao isan’andro ?
- 18°/ Manao ahoana izany ny fahatsapanao amin’ny nampidirana ny zanakao ato ao amin’ny HAFA ?
- 19°/ inona ny tanjona amin’ny zanakao?
- 20°/ Teninao farany?

“QUESTIONNAIRE” : HO AN’NY ANKIZY BEAZINA AO AMIN’NY ONG HAFA

Fanamarihana : asina “croix” ny valiteny, na soratana rehefa ilaina izany

Momba ahy manokana

1°/ Taona:

2°/ Vavy na lahy

- Lahy
- Vavy

3°/ Kilasy:

Ny fiainana eo amin’ny fianakaviana

4°/ Ray aman-dReny :

- ❖ Mbola velona Dada sy Mama
- ❖ Efa maty Dada
- ❖ Efa maty Mama

5°/ Asan’ny Ray aman-dReny?

6°/ Aiza no mipetraka ?

7°/ Miara-mipetraka amin’iza ?

- ❖ Amin’ny dada sy mama
- ❖ Amin’ny dada irery
- ❖ Amin’ny mama irery
- ❖ Valiteny hafa (soratana)

8°/ Iza no mpiantoka amin’ny fianarana ?

- ❖ Dada sy mama
- ❖ Dada ihany
- ❖ Mama ihany
- ❖ Valiteny hafa (soratana)

9°/ Asan’ny mpiantoka?

10°/ Manana mpiray tampo :

- ❖ Eny
- ❖ Tsia

- Raha eny :

- Zaza fahafiry ianao ?
 - ❖ Voalohany
 - ❖ Faharoa
 - ❖ Fahatelo
 - ❖ Fahafatra
 - ❖ Fahadimy
 - ❖ Valiteny hafa (soratana ny valiny)
- Taonan’izy ireo miaraka amin’ny famaritana azy na lahy na vavy
- Iza amin’izy ireo no mbola mianatra ?
- Aiza izy ireo no mianatra?
- Kilasy fahafiry avy izy ireo ?

Ny fiainana ato amin’ny ONG HAFA

11°/ Inona ny taranja tianao indrindra?

- ❖ Malagasy
- ❖ Anglisy
- ❖ Frantsay

- ❖ Matematika
- ❖ Fizika-Simia
- ❖ Siansa
- ❖ Tantara-geografia

12°/ inona ny antony ?

13°/ inona ny taranja hainao indrinda ?

- ❖ Malagasy
- ❖ Anglisy
- ❖ Frantsay
- ❖ Matematika
- ❖ Fizika-Simia
- ❖ Siansa
- ❖ Tantara-geografia

14°/ Inona ny antony?

15°/ Mpampianatra inona no mpampianatra tianao indrindra

- ❖ Malagasy
- ❖ Anglisy
- ❖ Frantsay
- ❖ Matematika
- ❖ Fizika-Simia
- ❖ Siansa
- ❖ Tantara-geografia

16°/ Inona ny antony ?

17°/mandritra ny fanazavan'ny mpampianatra, inona no ataonao matetika indrindra?

- ❖ Mihaino tsara
- ❖ Miresaka
- ❖ Milalao
- ❖ Matory

18°/ Azo tsara ve ny fanazavan'ny mpampianatra ?

- ❖ Azo tsara
- ❖ Azoazo
- ❖ Tsa azo mihitsy

19°/ Mametraka fanontaniana ve ianao rehefa misy tsy azo ?

- ❖ Eny
- ❖ Tsia

20°/ Mamaly fanontaniana ve ianao rehefa mametraka fanontaniana ny mpampianatra ?

- ❖ Eny
- ❖ tsia

21°/ inona no ataonao rehefa amin'ny fotoana malalaka aty am-pianarana ?

- ❖ manao famerenan-desona
- ❖ miresaka amin'ny namana
- ❖ milalao
- ❖ matory
- ❖ valiteny hafa (soratana)

22°/ Rehefa amin'ny fotoana malalaka iny ka eo ny mpampianatra, miresaka aminy ve ianao?

- ❖ eny
- ❖ tsia

- Raha miresaka aminy ianao, momba ny inona no resahanareo?

- ❖ Momba ny fianarana
- ❖ Valiteny hafa (soratana)

23°/ Efa nanatrika fiaraha-mitsangatsangana na voyage d'étude tato amin'ny « HAFA »?

- ❖ Eny
- ❖ Tsia

- Raha eny :

- ❖ Tamin'ny oviana ?
- ❖ Nanao ahoana ilay izy ?
 - ❖ Nahafinaritra
 - ❖ Eo ho eo
 - ❖ Tsy nahafinaritra
 - ❖ Valiteny hafa (soratana ny valiny)
- ❖ Nanao ahoana ny niarahana tamin'ny ankizy
 - ❖ Nahafinaritra
 - ❖ Eo ho eo
- ❖ Tsy nahafinaritra
- ❖ Valiteny hafa (soratana ny valiny)

❖ Nanao ahoana ny niarahana tamin'ny mpampianatra ?

24°/ Tamin'ny oviana no niara-nitsangatsangana farany ianareo?

25°/ Nanao ahoana ilay izy ?

26°/ Nanao ahoana ny niarahana tamin'ny mpiara-mianatra ?

27°/ Ary ny niarahana tamin'ny mpampianatra ?

28°/ Ary tamin'ny oviana no nanaovanareo voyage d'études farany ?

29°/ Nanao ahoana ilay izy ?

30°/ Nanao ahoana ny niarahana tamin'ny mpiara-mianatra ?

31°/Ary ny niarahana tamin'ny mpampianatra?

32°/ Inona avy ary izany ny fotoana tianao indrindra rehefa aty am-pianarana ?

33°/ Inona ny antony ?

34°/ Mandeha tsara ary ve izany ny fianaranao ato amin'ny HAFA ?

35°/ Impiry isan'andro ianao no misakafo ?

36°/ Inona matetika no haninao ?

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE.....	1
PARTIE I : PRESENTATION GENERALE DU CADRE D'ETUDE	3
CHAPITRE I : EXPLICATION DU THEME DE L'ETUDE	5
SECTION I : QUELQUES CONNAISSANCES SUR LE SUJET DE LA RECHERCHE	5
1- DEVELOPPMENT PERSONNEL DE L'ENFANT	5
2- EDUCATION.....	6
2-1/ Définition de l'éducation.....	6
2-2/ Le rôle social de l'éducation.....	7
2-3/ Le rôle économique de l'éducation.....	7
3- EDUCATION DE L'ENFANT.....	8
3-1/ L'enfant et le droit à l'éducation.....	8
3-2/ L'éducation de l'enfant et l'école.....	8
3-3/ L'éducation des enfants défavorisés.....	9
4- ONG	9
4-1/ Notion sur l'ONG.....	9
4-2/ Ressemblance et différence entre ONG, Association et Plate-forme.....	9
4-3/ Quelques illustrations des ONG, des Associations et Plate-forme à volet éducatif pour l'enfance à Madagascar (Antananarivo)	10
SECTION II : LE TERRAIN D'ETUDE : L'ONG Hafa	11
1- HISTORIQUE.....	11
2- LES CIBLES.....	12
3- OBJECTIF ET ACTIVITES DE L'ONG Hafa.....	12
4- ORGANIGRAMME DE L'ONG Hafa.....	14
CHAPITRE II : MATERIELS ET METHODES DE RECHERCHE	15
SECTION I : METHODOLOGIE DE RECHERCHE	15
1- APERCU METHODOLOGIQUE ET TECHNIQUE.....	15
1-1/ Méthodes de recherche.....	15
1-2/ Types de recherche	17
1-3/ Types de situation	18
1-4/ types d'échantillonnage	18
1-5/ Population d'enquête	18
1-6/ Types d'analyse	18
1-7/ Limites de la recherche	19
2- THEORICO-CONCEPTUELLE	19
2-1/ Les approches sociologiques	19
2-2/ Revue de la littérature	21
SECTION II : PROBLEMATIQUE	25
1-FORMULATION DE LA PROBLEMATIQUE	25
2-HYPOTHESES DE LA PROBLEMATIQUE	25
PARTIE II : RESULTATS DE L'ENQUETE.....	26
CHAPITRE III : RESULTATS QUANTITATIFS DE LA RECHERCHE	28
SECTION I : PROFIL DES ENFANTS ENQUETES.....	28
SECTION II : VIE FAMILIALE DES ENFANTS ENQUETES.....	31
1-LES PERSONNES RESPONSABLES DES ENFANTS A LA MAISON	31
2- MOYENS FINANCIERS DES PERSONNES SUBVENANT A L'EDUCATION DE L'ENFANT ENQUETE	33
3-LA FRATRIE DE L'ENFANT ENQUETE	36
SECTION III : VIE EDUCATIVE DES ENFANTS ENQUETES A L'ONG	36
1-MATIERES PREFEREES DE L'ENFANT ENQUETE.....	36
2-MOTIVATION SCOLAIRE DE L'ENFANT ENQUETE.....	38

2-1/ La concentration de l'enfant dans la classe.....	38
2-2/ la motivation de l'enfant à poser des questions à l'enseignant dans la classe	40
2-3/ La motivation de l'enfant à répondre des questions dans la classe.....	41
3-ALTRUISME SCOLAIRE DE L'ENFANT ENQUETE.....	43
3-1/ L'altruisme de l'enfant pendant les temps libres en absence de l'enseignant	43
3-2/ L'altruisme de l'enfant pendant les temps libres en présence de l'enseignant.....	44
3-3/ L'altruisme de l'enfant sur la participation à des excursions ou des voyages d'études.....	46
3-4/ L'altruisme de l'enfant sur sa relation avec les enfants pendant les excursions ou les voyages d'études.....	47
3-5/ L'altruisme de l'enfant sur sa relation avec les instructeurs pendant les excursions ou les voyages d'études.....	48
4-TEMPS PREFERE A L'ONG PAR L'ENFANT ENQUETE	49
5-PROJECTION FUTURE DE L'ENFANT ENQUETE.....	51
6-NOURRITURE DE L'ENFANT ENQUETE	52
SECTION IV : RESULTATS DES EXAMENS PASSES PAR LES ENFANTS A L'ONG Hafa	53
1-RESULTAT DES EXAMENS DE LA CLASSE DE 6EME CHEZ Hafa.....	53
2- RESULTAT DES EXAMENS DE LA CLASSE DE 5EME CHEZ Hafa.....	54
3- RESULTAT DES EXAMENS DE LA CLASSE DE 4EME CHEZ Hafa.....	55
4- RESULTAT DES EXAMENS DE LA CLASSE DE 3EME CHEZ Hafa.....	56
CHAPITRE IV : RESULTATS QUALITATIFS DE LA RECHERCHE.....	58
SECTION I : TECHNIQUE EDUCATIVE DE L'ONG Hafa	58
1-SON OBJECTIF.....	58
2-DEROULEMENT DE L'INSERTION DE L'ENFANT A L'ONG Hafa	58
2-1/ Le renseignement sur l'enfant à insérer.....	58
2-2/ Les conditions pour pouvoir être inséré.....	58
2-3/ La visite à domicile et l'écoute des parents pour l'insertion de l'enfant	59
2-4/ L'enjeu de l'insertion de l'enfant.....	59
3-EDUCATION OFFERTE AU SEIN DE L'ONG Hafa	60
3-1/ L'alphabétisation	60
3-2/ Le Cours de Remise A Niveau ou CRAN	60
3-3/ Le programme scolaire	60
4-ORGANISATION TEMPORELLE EDUCATIVE AU SEIN DE L'ONG Hafa	61
4-1/ Le programme journalier.....	61
4-2/ Le mois de l'enfance	61
4-3/ La journée de l'enfance	61
4-4/ La classe verte.....	61
5-PEDAGOGIE ADOPTEE PAR L'ONG Hafa POUR L'EDUCATION DES ENFANTS DEFAVORISES QU'ELLE OCCUPE	62
5-1/ Quelques caractères des enfants défavorisés éduqués à l'ONG Hafa.....	62
5-2/ Pédagogie optée par l'ONG Hafa pour l'éducation des enfants défavorisés qu'elle occupe ..	63
6-LA DISCIPLINE, LES SANCTIONS ET LES RECOMPENSES DANS L'EDUCATION DES ENFANTS A L'ONG Hafa.....	63
6-1/ La discipline	64
6-2/ Les sanctions.....	64
6-3/ Les récompenses	65
7-UTILITE DE LA PRESENCE DES PARENTS DANS L'EDUCATION DES ENFANTS A L'ONG Hafa	65
7-1/ Dans le quotidien.....	65
7-2/ Dans la réunion des parents.....	65
8-INTERACTION EDUCATIVE DE L'ONG Hafa AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS ET ONG.....	66
9-PROJETS EDUCATIFS DE L'ONG Hafa	67
PARTIE III : ANALYSES.....	68
CHAPITRE V : PROBLEMES-SOLUTIONS-ATOUS SUR L'EDUCATION DES ENFANTS CHEZ Hafa	70

SECTION I : PROBLEMES SUR L'EDUCATION DES ENFANTS A L'ONG Hafa.....	70
1-MANQUE DE PERSONNELS.....	70
2-MANQUE DE MATERIELS D'ENSEIGNEMENT	70
3-PROBLEME DE TRANSFERT DE FORMATIONS	70
SECTION II : SOLUTIONS.....	71
1-FACE AU MANQUE DE PERSONNELS.....	71
2-FACE AU MANQUE DE MATERIELS D'ENSEIGNEMENT	71
3-FACE AU PROBLEME DE TRANSFERT DE FORMATIONS	71
SECTION III : ATOUITS DE L'ONG Hafa.....	71
1-LA PROCURATION DES FORMATIONS	71
2-LA SOLIDARITE DES PERSONNELS	72
3-LA COLLABORATION DES PERSONNELS.....	72
4-L'OPTION DU TRAVAIL DE CONSULTANCE	72
CHAPITRE VI : ANALYSE PROSPECTIVE	73
SECTION I : NOUVEAUX APPORTS POUR L'EDUCATION DES ENFANTS	73
1-LES METHODES TRADITIONNELLES DE L'EDUCATION.....	73
2-LES METHODES NOUVELLES DE L'EDUCATION	73
3-SYNTHESE DES DEUX METHODES : SYNTHESE DE MAKARENKO	73
4-CITATION DE QUELQUES AUTEURS SUR L'EDUCATION DES ENFANTS	74
5-PROSPECTION PERSONNELLE.....	75
SECTION II : REPONSES A LA PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE.....	75
CONCLUSION GENERALE.....	77

CV ET RESUME

Nom : RANDRIAMIFIDISOA

Prénoms : Rovaniaina Hortencia

Faculté : DEGS

Département : Sociologie

Niveau d'étude : M2

Adresse: Logt 136-B CU Ankatso I ANTANANARIVO 101

Numéro Téléphone : 034 17 212 32

E-mail : hortenciarovaniaina@gmail.com

Champ de recherche : Sociologie de l'éducation

Nombre de pages : 77

Nombre de figures : 1

Nombre de tableaux : 20

RESUME

Pour notre mémoire en vue d'obtention du diplôme de Maîtrise en Sociologie, nous nous sommes concentrés sur le champ d'études « Sociologie de l'éducation ». Ainsi, nous avons exécuté notre recherche au sein de l'ONG HAFa, portant le thème : « Education : clé pour le développement personnel de l'enfant » Cas de l'ONG HAFa pour l'éducation des enfants défavorisés. Au cours de notre étude, nous nous rendons compte de la considération accordée au sujet ; ainsi, plusieurs recherches en la matière ont été découvertes. Dans notre étude, nous avons vu que l'éducation est un moyen pour sortir les enfants dans leurs états défavorisés, de leur former à devenir un être apte à vivre en société et responsable de sa personne.

MOTS CLES

Education, Développement personnel, Educateur, Enfant, Parents, Discipline, Collectivité, Altruisme, Autonomie, Volonté